55e Année — 3e Série — N° 12

Le Numéro quotidien = SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes = DEPARTEMENTS : 20 centimes

Mardi 12 Janvier 1909

Gaston CALMETTE
*Directeur-Gérant*

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e Arrt)

POUR LA PUBLICITÉ
S'ADRESSER, 26, RUE DROUOT
A L'HOTEL DU « FIGARO »
ET POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES
Chez MM. LAGRANGE, CERF & Cie
8, place de la Bourse

# LE FIGARO

« Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me hâte de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer. » (BEAUMARCHAIS.)

H. DE VILLEMESSANT
*Fondateur*

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e Arrt)

TÉLÉPHONE PROVISOIRE : Nos 567.46 — 567.47

ABONNEMENT

| | Trois mois | Six mois | Un an |
|---|---|---|---|
| Seine et Seine-et-Oise | 15 » | 30 » | 60 » |
| Départements | 18 75 | 37 50 | 75 » |
| Union postale | 21 50 | 43 » | 86 » |

*On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.*

## SOMMAIRE

*Les militaires, c'est des civils... :* MIGUEL ZAMACOÏS.
*La quadruple exécution de Béthune :* GEORGES GRISON. — *Quelques commentaires :* RÉGIS GIGNOUX
*La Société artistique des amateurs :* VIVONNE.
*A l'Etranger : Vers la solution :* EUGÈNE LAUTIER.
*Le banquet Haguenin :* G. D.
*Autour de la politique :* AUGUSTE AVRIL.
*Le tremblement de terre.*
*Journaux et Revues :* ANDRÉ BEAUNIER.
*Feuilleton : Métropolis :* UPTON SINCLAIR.

# Les militaires, c'est des civils...

Depuis quelque temps il y a, comme on dit précisément à la caserne, « du bon » pour les militaires.

La plus curieuse découverte des temps modernes n'est pas, comme on le pourrait croire, le téléphone ou l'aviation, c'est celle de la personnalité humaine du soldat.

Pendant très longtemps, en effet, on a cru qu'un soldat c'était seulement une sorte de condamné aux travaux militaires à temps, une sorte de paria provisoire et de réprouvé momentané. Il a fallu, pour qu'on le jugeât digne des soins et des égards dont on entoure le pire malfaiteur, que les philanthropes officiels, ne sachant plus à quoi s'occuper dans les prisons perfectionnées, eussent l'idée d'aller faire un tour dans les casernes.

Ils firent là des découvertes bien extraordinaires. Ils découvrirent, entre autres choses, d'étranges analogies, voire de stupéfiantes similitudes, entre la constitution physique des militaires et celle des civils.

Ils remarquèrent, par exemple, que lorsque la température est basse les soldats ont froid comme les civils, et qu'ils sont alors susceptibles d'attraper — au même degré qu'eux, dirai-je volontiers — des maladies de poitrine, et qu'ils poussent même l'imitation servile jusqu'à en mourir aussi!

Ils remarquèrent, par surcroît, que lorsque la température est très haute ces mêmes soldats — exactement les mêmes, vous entendez? — transpirent, et qu'il leur arrive, faute de certaines précautions, de trépasser d'une congestion cérébrale, comme le premier citoyen sans uniforme et sans mission sociale.

Ce n'est pas tout. Les philanthropes officiels remarquèrent aussi que si l'on donne à un soldat du pain de sciure de bois, ce pain refuse obstinément de se muer en matière nutritive même dans un organisme militaire, voué cependant, par définition, à assimiler sur les champs de bataille des pruneaux autrement indigestes.

Ils constatèrent enfin que les viandes avariées sont aussi nocives pour les soldats que pour quiconque, et que la discipline qui fait la force principale des armées ne saurait préserver, hélas! d'un empoisonnement l'appareil digestif d'un militaire.

C'est de toutes ces découvertes singulières qu'est né le sentiment, relativement assez récent, de pitié et de sollicitude pour les soldats. Auparavant on s'imaginait de la meilleure foi du monde que les accidents de tous genres qui arrivaient aux soldats étaient autant de salutaires leçons d'endurance.

Positivement on se figurait naïvement que le jour où un civil endossait un uniforme il endossait en même temps, par un prodige inouï et mystérieux de la nature, une nouvelle anatomie, une ossature neuve et d'autres organes; que la force de ses muscles triplait instantanément, qu'instantanément les cellules de ses poumons et de son estomac se fortifiaient, que ses nerfs se cuirassaient, et que sa peau se blindait — comme il convenait à des cellules, à des nerfs et à une peau de militaire!

Bref, on croyait bonnement que tout civil changeait de tempérament en même temps que d'habit, et que la seule lecture des règlements lui communiquait sur-le-champ — sur le champ de manœuvre — la force de résistance théorique des milices idéales!

***

Les heureuses modifications apportées chaque jour depuis quelque temps aux anciens règlements prouvent qu'on a reconnu enfin que l'élasticité de l'endurance humaine a des bornes. Hier encore le gouverneur de Paris a décidé que la faction des sentinelles serait, par les froids rigoureux, réduite de deux heures à une. Quoi de plus raisonnable? En quoi, en effet, la perfection du « service des places » souffrira-t-elle de cette réduction? Et quand même elle en devrait souffrir un tout petit peu — sans aucuns risques d'ailleurs pour notre sécurité, — vaut-il pas mieux voir souffrir un tantinet la perfection du « service des places » qu'un pauvre pioupiou obligé de garder, pendant qu'il gèle à pierre fendre, une grille déjà fermée à clef, derrière laquelle veille un corps de garde — et que nul danger, d'ailleurs, ne menace?

Les sentinelles recevront aussi, paraît-il, pendant leur faction, des boissons chaudes et réconfortantes. Ce n'est que justice. Il n'est pas un civil, un « pékin », qui, obligé pour une raison ou pour une autre de faire le pied de grue devant une porte par un froid un peu vif, ne juge au bout de dix minutes la situation intolérable et ne coure ingurgiter un bon grog américain pour « ne pas attraper la mort ».

Or quelle différence y a-t-il entre la sentinelle, jadis condamnée à deux heures de va-et-vient le long d'un grand mur nu, et ce civil, si ce n'est que la sentinelle, circonstance aggravante, a dans les doigts un fusil lourd et glacé, prétexte à rapide et formidable onglée? Brrr! Il faut avoir tenu un fusil un jour de gelée pour savoir exactement la différence qu'il y a entre une « plaque de couche » et une chaufferette!

Enfin, dernier des derniers adoucissements du règlement, les sentinelles pourront, même le jour, revêtir par-dessus leur uniforme l'ample manteau de bure réservé jusqu'à présent pour le service de nuit. Quoi encore de plus rationnel? Les exigences du service militaire n'ont que faire des subtilités de la coquetterie, et mieux vaut devant une porte, pour la garder, une sentinelle vaillante dans une robe de chambre qu'à moitié évanouie dans une tenue de gala!

***

Jadis, quand un enfant se coupait, se brûlait, tombait et se blessait, on lui disait infailliblement : « Tu en verras bien d'autres quand tu seras soldat! » Et cela peint à merveille l'idée que l'on se faisait des nécessités de l'état militaire. Le soldat était voué d'avance à tous les maux, à toutes les misères, à tous les dangers, à tous les risques.

Autrefois, s'en aller à la caserne c'était déjà s'en aller un peu à la guerre, et c'est alors que « partir » c'était « mourir un peu »! On n'était pas bien sûr que l'on aurait l'occasion, pendant l'interminable durée du service, de se mesurer avec l'ennemi, mais on était à peu près certain d'avoir à lutter contre le surmenage et contre la bronchite.

L'« esprit nouveau » a heureusement changé tout cela. Il n'exige plus des soldats que l'effort utile et la douleur indispensable, persuadé justement que les événements se chargeraient, le cas échéant, de susciter des prodiges d'endurance et des miracles de résistance.

Est-il bien nécessaire, en effet, pour être apte à traverser une rivière à la nage en temps de guerre, d'avoir été « exercé » en temps de paix à se laisser tremper jusqu'aux os par une pluie diluvienne?

Croit-on que l'on s'effarerait en campagne d'une neige qui tomberait épaisse et drue, parce que l'on n'aurait pas fait préalablement un apprentissage d'Esquimau? Qu'importerait en temps de guerre le flocon, pourvu qu'on eût l'ivresse!

Lequel d'entre nous, qui frémissait à l'idée d'aller à pied de la plaine Monceau à la rue du Bac, n'a pas réalisé, pendant une période de vingt-huit jours, par une chaleur caniculaire ou sous une pluie battante, des prouesses kilométriques déconcertantes?

Evidemment il ne s'agit pas de dorloter systématiquement des hommes destinés en principe à exécuter des marches forcées, à coucher à la belle et même à la vilaine étoile, et à emporter d'assaut des remparts « vomissant la mort par cent bouches de bronze »; mais l'« esprit nouveau » s'efforce de chercher le juste milieu entre la mollesse et la cruauté, entre la dure nécessité et l'inutile brutalité. Il veut que le lit du soldat ne soit fait ni dans du coton ni dans du fulmicoton, et que les majors de régiment se souviennent — dirait M. Prudhomme — que dans « aguerrir » il y a « guérir »!

Heureux donc les soldats modernes venus assez tard dans des temps assez vieux pour voir ajouter aux droits de l'homme et du citoyen les droits du militaire!

Bientôt il paraîtra tout naturel de considérer les soldats comme des civils habillés d'une façon un peu plus voyante que les autres, et bien autrement intéressants qu'eux.

Qu'est-ce, en effet, qu'un soldat, si ce n'est un civil qui, pour servir un idéal, est obligé de s'arracher à ses occupations, à ses affections, de sacrifier ses intérêts, quelquefois son avenir?

Qu'est-ce qu'un soldat, sinon un civil laborieux entre tous les civils, puisque dans la même journée il trouve moyen de marcher comme trois facteurs ruraux, de fourbir, de récurer, de brosser, de laver et de balayer comme trois domestiques, d'éplucher des légumes comme trois aides de cuisine, de remplir des brouettes comme trois terrassiers, et de porter des fardeaux comme trois portefaix?

Qu'est-ce qu'un soldat, enfin, sinon un travailleur d'un désintéressement sans exemple, puisqu'il « tire » vaillamment sa journée de onze heures pour un salaire fait pour tuer d'un seul coup de sang tous les syndicats : un salaire d'un sou?

**Miguel Zamacoïs.**

# Échos

## *La Température*

Encore une attristante journée de pluie, et, sous un ciel bas et brumeux, Paris est de nouveau transformé en une sorte de vaste marécage. Mais si le temps est absolument mauvais, comme compensation, la température se relève. A sept heures du matin, le thermomètre marquait 5° au-dessus de zéro et 8° l'après-midi. La pression barométrique, également en baisse, accusait à midi 576mm 8; elle est encore supérieure à 765mm en Gascogne et sur la péninsule ibérique.

Des pluies sont tombées sur l'ouest et le nord de l'Europe; en France, il a plu à Cherbourg, à Limoges, au Havre et à Biarritz. Sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, la mer est encore très houleuse.

La température a aussi monté dans toutes nos régions, sauf dans le Sud-Est.

*Départements, le matin. Au-dessus de zéro :* 1° à Toulouse et à Charleville, 2° à Limoges, 5° à Bordeaux, 6° à Alger, 7° à Dunkerque, à Boulogne et à Perpignan, 8° au Mans et à Oran, 9° à Biarritz, à Nantes et à Rochefort, 10° à Cherbourg, à Ouessant, à Lorient, à Brest et à l'île d'Aix.

*Au-dessous de zéro :* 1° à Clermont et à Cette, 3° à Marseille, à Nancy et à Besançon, 7° à Lyon.

En France, des pluies sont probables avec temps doux.

(La température du 11 janvier 1908 était, à Paris : 5° au-dessous de zéro le matin et 3° également au-dessous l'après-midi; baromètre : 767mm; ciel très pur.)

*Nice.* — Température : à midi, 15°; à trois heures : 15°.

## *Les Courses*

Aujourd'hui, à 1 heure 45, Courses à Nice. — Gagnants du *Figaro* :

*Prix Phœbus* : Crémant; Clarence III.
*Prix de Villefranche* : Bathilde II; Laripette.
*Prix de Monaco* : Journaliste; Pharaon.
*Prix de l'Esterel* : Gallerto; Roi du Monde.

## A Travers Paris

Le droit de grâce.

Il n'est pas inutile, au moment où les condamnations à mort redeviennent dangereuses, de signaler aux intéressés les moindres moyens de sauvetage. Rappelons-leur donc qu'une coutume de l'ancienne France assurait la vie sauve à tout condamné à mort enfermé dans la prison de la ville *lors du passage du Roi*.

On assure que la tradition n'est pas complètement désuète et qu'en 1888, Aucher et Guerrier, les assassins du curé d'Armentières, lui durent leur salut. Le Président Carnot avait visité Evreux peu de jours avant leur exécution, et l'on fit valoir, de façon officieuse, cette coutume de la France monarchique pour obtenir la grâce. Aucher et Guerrier trouvèrent assurément que cela valait le voyage...

L'Etat vient de commander au peintre Henri Martin, pour le palais de l'Elysée, quatre grands panneaux décoratifs.

C'est au cabinet de M. Ramondou qu'ils sont destinés. Ce cabinet, attenant à celui du Président de la République, était, en effet, la seule pièce de l'ancien hôtel de Marigny qui n'eût rien conservé de sa splendeur passée; et la nudité de ses murs, simplement tendus d'étoffe, avait toujours frappé les visiteurs de ce véritable musée qu'est le palais présidentiel.

Nous avons surpris hier Henri Martin achevant de peindre sa première toile : un matin lumineux de printemps dans une vallée du midi de la France.

— Mes quatre panneaux, nous a dit le maître en nous montrant ses esquisses, seront quatre paysages de France, éclairés à des heures différentes du jour; le dernier, par le soleil couchant. Peu de figures. Je veux que mes peintures donnent une impression de tapisseries.

M. Henri Martin aura peut-être fini son œuvre avant le Salon. La Société des artistes français demanderait, en ce cas, au Président de la République, son agrément pour l'exposer, d'ensemble, au Grand Palais, avant son entrée définitive à l'Elysée.

L'exemple donné par M. Alfred Picard, qui, on le sait, envoyait dernièrement au Louvre le fameux bureau de Colbert, a été suivi par son homonyme le ministre de la guerre.

Le général Picquart, en effet, sur la demande de M. Georges Berger, président de l'Union centrale des arts décoratifs, vient de décider l'envoi au pavillon de Marsan, où ils seront désormais exposés, de plusieurs admirables meubles de style, qui avaient été conservés aux Invalides dans les appartements des anciens gouverneurs.

Des copies de ces meubles seront d'ailleurs exécutées et remplaceront les originaux aux Invalides.

Tout le mobilier d'art caché dans nos divers édifices officiels, et que le public ignore, finira par passer ainsi au Louvre, et on ne saurait trop s'en féliciter pour sa conservation et sa mise en valeur.

Mme la comtesse de Pourtalès offrait, il y a quelque temps, au général Niox pour le musée de l'armée, « en souvenir du comte Edmond de Pourtalès, commandant du 4e bataillon des mobiles du Bas-Rhin », un superbe fragment de panorama, *le Fond de la giberne*, peint en 1882 par Alphonse de Neuville et Edouard Detaille.

A son tour, M. Orville vient de donner à ce musée une autre toile, également découpée dans un panorama, et qui est un véritable chef-d'œuvre de Stevens et Henry Gervex.

Ce tableau représente les membres du gouvernement et les généraux de la Défense nationale en 1870-71. On y voit notamment, à côté de Gambetta et de Crémieux, et en avant d'un groupe formé par les généraux Faidherbe, Clinchant, d'Aurelle de Paladines, de Sonis et Chanzy, M. de Freycinet, dont la barbe et les cheveux sont déjà tout blancs.

Ces deux toiles remarquables, portant les signatures de quatre de nos maîtres, seront exposées dès aujourd'hui parmi les souvenirs de l'« année terrible ».

Les mots historiques.

On ne reprochera certes pas au gouvernement de négliger les intérêts des humbles. Ouvriers, petits employés, modestes commis ont toute sa sollicitude, — chacun sait ça, comme dit la chanson.

Tout récemment donc, fidèle à ces principes, l'un de nos plus consciencieux ministres faisait convoquer des délégués du petit personnel des chemins de fer, à raison d'un par réseau.

Ces braves gens, hommes d'équipe, porteurs ou lampistes, arrivèrent à l'heure dite et, comme de juste, commencèrent par faire une bonne heure d'antichambre.

Enfin un huissier apparut, une petite liste à la main, et, debout sur le seuil du bureau voisin, il fit l'appel des délégués :

— L'*Orléans*?

— L'*Orléans*! Voilà! fit l'un en se détachant du groupe.

— Le *Nord*?

— Voilà le *Nord*! répondit un second.

— L'*Etat*?

Pas de réponse.

— L'*Etat*? recommence l'huissier avec plus d'autorité.

— Hein? « L'Etat... c'est moi! » répondit en s'avançant un gros gaillard rougeaud, timide et moustachu, qui ignorait probablement jusqu'à l'existence de Louis XIV...

### BILLET
*à un cocher.*

Il pleuvait à torrents, et je n'avais pas de parapluie. En vous quittant, je vous ai tendu une pièce de cinq francs, et je vous ai dit : « Rendez-moi vingt sous. » Le pourboire était honnête, car vous m'avez remercié d'un « Parfaitement, monsieur » qui témoignait de vos sentiments de bienveillance à mon égard. J'avais les pieds dans l'eau et je tendais vers vous, avec impatience, une main mouillée.

Alors vous vous êtes levé; vous vous êtes débarrassé de la couverture qui vous enveloppait. Vous avez déboutonné votre capote, soulevé le bas du gilet de tricot et plongé la main, tout doucement, dans une poche profonde d'où vous avez extrait un petit tas de monnaie. Il ne s'y trouvait aucune pièce de vingt sous; et la pluie tombait toujours. Comme hâte, vous avez fouillé dans l'autre poche, et vous avez souri : « Voici, patron. » Mais mon chapeau était perdu.

Si j'étais le « bon tyran » dont Renan souhaitait la venue, j'ordonnerais ceci : que sur le côté droit ou gauche de toute capote de cocher il y ait une petite poche d'où celui-ci pût, sans se démailloter trente fois par jour, tirer d'un geste la monnaie qu'on lui demande aussi simplement qu'on tire son mouchoir de la pochette d'un veston. Que de minutes gagnées et que de rhumes évités, dites?

Mais peut-être l'idée est-elle trop simple; et c'est pourquoi personne ne l'a encore eue, depuis deux cent soixante-huit ans qu'il y a dans Paris des cochers de fiacre, et qui pansent. — S.

Une intéressante exposition en perspective.

La Société de l'histoire du costume organise en ce moment, sous la présidence de M. Maurice Leloir, une exposition du costume, qui aura lieu du 16 mars au 15 avril dans le pavillon du Jeu de paume, aux Tuileries.

Le but de cette exposition est de préparer un « musée du costume » que la Société veut fonder à Paris. Elle comprendra tous les objets ayant rapport au costume civil ou militaire, masculin ou féminin, tels que vêtements, coiffures, lingerie, gants, cuirasses et éventails, épées et dentelles, — les armes des braves et des coquettes, tout ce qui sert aux batailles de la gloire ou de l'amour.

C'est un joli succès, une élégante et attrayante leçon de choses qu'on nous promet là.

Entré par hasard, hier, à l'hôtel des ventes.

Dans une salle on vend des livres devant un public restreint composé de bouquinistes et d'amateurs. Un volume d'apparence très banale, revêtu d'un vulgaire cartonnage moderne, passe de main en main.

— Huit cent cinquante francs!

Nous demandons à voir, et le livre nous arrive, pendant que des voix surenchérissent :

— Neuf cents...

— Neuf cent cinquante!

Nous ouvrons le livre non sans émotion; c'est un ouvrage sur l'artillerie... Quelqu'un crie :

— Neuf cent quatre-vingts!

Sur la page de garde, nous apercevons deux lignes manuscrites, hommage respectueux et sympathique :

— Mille francs! clame une voix.

— Adjugé!

L'hommage respectueux et sympathique est adressé à « Monsieur Victor Hugo » et il est signé « Louis Napoléon ».

M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, offre à deux artistes parisiens une villa à Mustapha, avec ateliers, et deux bourses de trois mille francs chacune, leur demandant seulement en échange d'aller passer un an en Algérie, et d'en rapporter quelques tableaux ou quelque œuvre de sculpture, de gravure ou d'architecture pour le Salon du Grand Palais.

Les amateurs n'ont qu'à s'inscrire à l'office de l'Algérie, dont les bureaux sont au Palais-Royal, et à envoyer ensuite leurs sujets de concours à la Société des peintres orientalistes qui désignera elle-même les titulaires des deux bourses.

L'initiative prise par M. Jonnart a déjà donné d'heureux résultats, car on n'a certainement pas oublié le succès obtenu au Salon dernier par les envois de MM. Cauvy et Jouve, boursiers de 1907, qui avaient exécuté en Algérie leurs œuvres exposées à la peinture et à la sculpture.

L'an dernier, les boursiers furent le peintre Jacques Simon et le sculpteur Pierre Poisson, dont nous verrons les envois d'Algérie au Salon prochain.

La villa de Mustapha est en train de devenir une petite villa Médicis des orientalistes.

Au moment où des crimes nouveaux viennent d'ensanglanter la banlieue, on ne saurait trop recommander à ses habitants l'initiative qui vient de se manifester à Asnières.

Il s'y est formé, depuis le mois d'octobre, une *Ligue de sécurité publique*. Cette ligue, *absolument privée*, a eu pour but, en dehors de toute immixtion, de fournir à la police certains moyens matériels et pratiques que son budget ne lui permet pas, afin de rendre plus efficace son intervention.

Les premières cotisations ont été employées à l'achat de chiens de police. La ligue les a installés dans un chenil modèle, à la disposition du commissariat. Ce sont des groenandaels, une forte race belge à poil noir. Ils secondent à merveille les agents, et Turc, leur doyen, a déjà plusieurs arrestations inscrites à son carnet.

On se propose, avec les recettes futures, d'installer chez les adhérents des sonneries en communication directe avec le commissariat.

La ligue d'Asnières est une curieuse résurrection de ces unions d'habitants formées jadis — avant que la police fût organisée, — ou encore au temps des récoltes, pour l'entretien de gardes-messiers. C'est, en tout cas, une initiative privée très remarquable, surtout en France, et dont les Parisiens, après la banlieue, feraient peut-être bien de s'inspirer.

Des étrangères qui n'auraient que deux journées à passer à Paris en consacreraient une entière à la rue de la Paix, et celles qui y demeurent six mois pourraient y aller chaque jour et y trouveraient, chaque fois, quelque nouvelle et passionnante attraction!

Au premier rang, il convient de désigner à l'attention les salons de la Société Técla, rue de la Paix. Ils sont consacrés à la vente des Perles et des Pierres de couleur du professeur Técla. Il va de soi qu'une gemme qui n'est pas naturelle doit être de fabrication absolument supérieure. Voilà précisément ce qui constitue la plus remarquable qualité de celles-ci, créées selon une méthode rigoureusement scientifique. Ces Rubis Técla sont reconstitués avec des parcelles inutilisées de Rubis véritables, fondues ensemble à de très hautes températures. Cette opération produit des pierres absolument identiques comme composition, coloris, comme feux et comme durée, à celles qui sortent des creusets de la Nature. Que peut-on demander de plus que toutes les satisfactions de vanité mises à la portée de toutes les bourses?

Paris est le paradis des femmes, et Técla en est le grand prêtre!

La maison Muller de la rue de Châteaudun vient de s'adjoindre la clientèle du Vieux Chêne, anciennement rue Beaubourg. Désireuse de rester à la tête de notre industrie des ameublements de bureaux et de se rapprocher en même temps de sa riche et nombreuse clientèle, elle vient d'ouvrir près de la Bourse, rue du Quatre-Septembre, à l'angle de la rue des Colonnes, une nouvelle succursale où l'on trouvera tous les genres de meubles de bureaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus élégants et aux plus confortables.

## *Nouvelles à la Main*

Nouvel an.

Un apache est introduit chez le juge d'instruction. Très poliment :

— Monsieur le juge, tous mes vœux. Bonheur et santé...

Le juge :

— Pour vous aussi. La Santé, surtout.

En Tunisie.

— M. Dujardin-Beaumetz a visité des oasis.

— Qu'en a-t-il dit?

— Il s'est écrié : « Que de palmes, que de palmes! »

— Benedetti qui revolverisa sous les fenêtres de M. Clemenceau est définitivement inculpé.

— De quoi?

— De violences commises à l'extérieur du ministère de l'intérieur.

**Le Masque de Fer.**

# POUR LES VICTIMES D'ITALIE

## Notre Souscription

Huitième liste des sommes reçues par le *Figaro* pour la Société de secours aux blessés :

| | | |
|---|---|---|
| L. de R. | 10.000 | » |
| Mme Emile Lecocq | 20 | » |
| MM. Morlock | 100 | » |
| M. et Mme René Pensa | 100 | » |
| Etablissement de Saint-Galmier-Badoit | 100 | » |
| J. D. | 20 | » |
| Mme Dumont | 40 | » |
| Anonyme | 20 | » |
| Anonyme des Landes | 50 | » |
| Mme L. Miroy | 50 | » |
| José Luro, ancien gouverneur à la République Argentine | 200 | » |
| Comte L.-R. de Gramont | 500 | » |
| Lucien Claude-Lafontaine | 100 | » |
| Maciet | 100 | » |
| J. G., à Cologne | 8 | » |
| Henri Allorge | 3 | » |
| J. B. | 50 | » |
| Léon Guelorget | 20 | » |
| P. H. X. | 20 | » |
| Mme Koppe | 5 | » |
| M. Bouzendroffer | 20 | » |
| Lorenzo Ottinetti di Valduggia | 6 | » |
| Mme E. D. | 100 | » |
| M. et Mme Léon Vidalenc | 50 | » |
| Enrique Larreta | 500 | » |
| La *Nouvelle Mode* | 100 | » |
| *Chiffons* | 100 | » |
| Mme Gubbay | 100 | » |
| C. L. S. | 25 | » |
| Farconnet | 100 | » |
| Mme veuve Viallet | 10 | » |
| Le petit Raymond Weill | 20 | » |
| M. Bengold | 100 | » |
| Total | 12.737 | » |
| Listes précédentes | 66.810 | 15 |
| Total général | 79.547 | 15 |

Dans notre précédente liste, il faut lire au lieu de Mlle Gozzali, Mlle Gozzoli, 50 francs.

# La Quadruple exécution DE BÉTHUNE

(*De notre envoyé spécial*)

Béthune, 11 janvier.

Je viens de voir tomber sous le couteau de la guillotine ma quatre-vingt-dix-huitième tête... Dans ma longue carrière de journaliste, j'avais, en effet, par devoir professionnel, assisté à quatre-vingt-dix exécutions, dont quatre doubles. En tout, quatre-vingt-quatorze condamnés que j'ai vus passer de vie à trépas par les mains de MM. Roch, Deibler père et Deibler fils... En y ajoutant les quatre d'hier, on voit que je suis bien près de la centaine...

Je ne dis pas cela par vanité. Oh! certes, non!... Mais, les nécessités du métier m'ont fait assister non seulement à toutes celles qui ont eu lieu à Paris, mais aussi à celles de province qui, pour une cause ou pour une autre, présentaient quelque intérêt. Mon regretté camarade Albert Wolff m'a appelé, dans un article « le Dangeau de la guillotine ». L'expérience, en effet, m'en avait assez appris le cérémonial pour me permettre un jour, sur la demande d'un procureur général, novice en la matière, de lui indiquer point par point les mesures d'ordre à prendre.

La première exécution à laquelle j'ai assisté fut celle d'un nommé Moreux, le 17 juin 1872. C'était le début de la nouvelle machine remplaçant celle qui avait été détruite pendant la Commune. Moreux n'a pas été célèbre dans les fastes du crime. C'était une sorte de colosse, d'intelligence épaisse, qui avait assassiné une fille afin de la voler au profit de sa femme légitime dont il était fort épris. Mme Moreux comparut même devant la Cour d'assises vêtue d'une robe de la victime. Moreux mourut avec la même impassibilité bestiale qu'il avait eue à commettre son crime.

Puis vint Couturier, une autre brute dont la mentalité tout entière se révèle dans sa réponse au président. Il avait fendu la tête de sa femme d'un coup de hache, parce qu'elle voulait l'empêcher de boire : « Je lui ai dit, si tu me barres le passage, je te fends la tête. — *Chiche*, grand lâche, qu'elle me répond. Dame, monsieur le président, à ma place vous auriez fait comme moi. Quand une femme défie un homme!... »

Qu'on se rassure, je n'ai pas l'intention de raconter l'histoire de tous ceux qui ont suivi. Je citerai seulement les plus marquants. Moreau, l'herboriste de Saint-Denis, qui marcha à la guillotine en criant : « Je suis innocent! »; Billoir, qui coupa en morceaux sa maîtresse Marie Le Manach; Welker une brute qui fut le prédécesseur de Soleilland; le parricide Louchard, à Evreux, dont le dernier mot fut le regret de ne pas avoir pu tuer son chien qui l'avait fait prendre; Corsinesco — une exécution sensationnelle dans la maison centrale de Melun à laquelle tous les détenus assistaient à genoux, avec, en face de chacun braqué sur la poitrine, le fusil chargé d'un soldat; Barré et Lebiez, les assassins de la rue Poliveau; Menesclou, Emile Henry, Vaillant; à Lyon, l'assassin du président Carnot, Caserio qui, quoi qu'on en ait dit, n'était plus qu'une loque inerte quand on le plaqua sur la bascule; en Corse, Rocchini, pour qui on déplaça deux cents gendarmes et tout un régiment d'infanterie; à Bourg, l'ignoble Vacher, qu'on dut porter par les pieds et par les épaules et qui grognait comme un porc; à Troyes, l'ex-maire Damoiseau, un fier et vigoureux vieillard dont le dernier cri fut : « Vive la République! »

Il y a bientôt dix ans de cela. La prison de la Roquette avait été démolie. Ne sachant où trouver un emplacement pour les exécutions, on avait ajourné celles qui étaient pendantes... Puis était venue l'ère des grâces à outrance, amène aux assassins, terrifiante pour les victimes... Je croyais bien ne plus jamais voir fonctionner la sinistre machine de M. Deibler.

Je me trompais. Une réaction s'est produite. On a compris le danger de cette mansuétude sans limite et, sans doute pour débuter par un exemple saisissant, on a fait tomber, hier matin, quatre têtes à la fois.

On avait choisi, il est vrai, les moins intéressants des vingt-deux condamnés qui attendaient dans les prisons de France, ces fameux bandits du Nord, qui avaient renouvelé les exploits sanglants des légendaires chauffeurs, les deux frères Pollet et leurs lieutenants Canut-Vromant et Deroo.

La nouvelle de la décision de la justice a causé dans toute cette région du Pas-de-Calais un véritable sentiment de soulagement et de joie... On ne peut se faire une idée de la haine qui régnait là-bas contre ces bandits qui avaient pendant des années, terrorisé toute la contrée, qu'on nommait tout bas et que personne n'osait dénoncer, de crainte qu'on ne prît pas toute la bande et que de sanglantes représailles ne suivissent de près la révélation.

Et, chez ces grands enfants naïfs que sont les gens du Nord, cette joie s'est traduite par des manifestations faites pour nous étonner. Ils ont acclamé M. Anatole Deibler, à son arrivée, comme un libérateur... Plusieurs ont sollicité la faveur de lui serrer la main!... Il a dû se dérober à leur enthousiasme.

***

Les condamnés, eux, menaient dans leurs cellules joyeuse vie. Se croyant assurés de la clémence présidentielle, ils formaient, comme jadis Soleilland, des projets d'avenir...

— Je suis plus heureux que ceux qui

Ayuntamiento de Madrid

ravaillent pour vivre, disait en riant Abel Pollet. J'ai toujours mon lendemain assuré.

On lui a durement arraché hier cette douce illusion.

***

Depuis deux jours, tout Béthune était en émoi, et non seulement Béthune, mais les pays voisins, Violaines, Billy-Montigny, Lens, Hénin-Liétard, Arras, Saint-Omer... tout le bassin houiller. Les trains arrivaient bondés, les hôtels refusaient les voyageurs, dans les cafés on manquait de place. Aussi, dès deux heures du matin, a-t-il fallu se rendre au lieu de l'exécution — endroit assez mal choisi d'ailleurs — en face de la prison, rue de l'Aire. La municipalité avait proposé la place Lamartine, beaucoup plus vaste, mais à cause du nombre des condamnés et de la difficulté de les y conduire tous les quatre, on avait dû renoncer à cet emplacement.

Le temps était affreux, une petite pluie fine et glaciale. Sur le sol une boue liquide, plus glaciale encore. C'était là qu'il fallait attendre six grandes heures, car l'exécution suivant la loi, ne devait avoir lieu qu'au lever du soleil, 7 h. 53 du matin.

A trois heures, quand arriva le fourgon apportant les bois de justice, un mouvement se produit. Le service d'ordre est très important, un bataillon du 73e de ligne, au complet, des masses de gendarmes à pied et à cheval, provenant de tous les cantons de l'arrondissement, et un escadron de dragons, venu de Saint-Omer... détail à noter, les fantassins avaient reçu chacun quatre cartouches...

Avec tout cela on établit des barrages formidables, non seulement devant la foule qui croît de plus en plus, mais aussi et surtout aux abords de la guillotine qu'on monte. A leur grande surprise, les représentants de la presse, à qui M. le substitut Deransart avait très gracieusement distribué des cartes autorisant à traverser les barrages, se voient refuser brutalement le passage. Comme ils veulent insister, demander des explications, on les fait purement et simplement charger par les cavaliers.

Enfin, après une longue attente, ils parviennent à se faire admettre derrière le barrage de la guillotine, composé de fantassins et de gendarmes. Ils ont, à droite le mur de la prison ; à gauche, en face, des jardins dans lesquels des centaines de curieux se sont installés avec des lanternes vénitiennes.

Mais bientôt survient à cheval le capitaine de gendarmerie qui commence par foncer sur le groupe en criant : « Ecartez-vous, ou je vous passe dessus ! » Il ramène de nouveaux gendarmes et des dragons qui forment un second barrage à plus de cinquante mètres de l'échafaud. C'est derrière celui-là qu'il faut maintenant se tenir.

Pendant ce temps on a dégarni la haie de fantassins qui gardait la rue de l'Aire du côté des jardins. Tous les gens qui se trouvaient dans ces jardins, et bien d'autres, escaladant les clôtures, viennent se mêler à la presse. C'est un désordre indescriptible, des cris, des réclamations, accueillis invariablement par des poussées de chevaux, et comme les montures des dragons ne sont pas, comme celles des gardes de Paris, habituées à la foule, elles piaffent, ruent. C'est miracle qu'il n'y ait pas de nombreux accidents.

Hors des barrages, la foule crie : « Vive Deibler ! A bas les assassins ! » et chante une complainte sur l'exécution d'Abel Pollet.

***

Six heures. Le désordre est de plus en plus grand dans l'enceinte réservée. Il est arrivé, par les jardins, des femmes, des enfants, des individus qui grimpent sur les arbres... On est ballotté de côté et d'autres. C'est l'incohérence la plus absolue.

Cependant la guillotine est dressée sur le trottoir, devant la porte de la prison, un peu à gauche, la bascule touchant à cette porte. A peine sortis les condamnés y seront poussés avant d'avoir eu le temps de rien voir.

MM. Trépont, préfet du Pas-de-Calais ; Genebrier, sous-préfet de Béthune ; Manoel Saumane, procureur général ; le procureur de la République, le juge d'instruction, MM. Bar, député ; Sénis, maire de Béthune et quelques avocats, pénètrent dans la prison. Le capitaine de gendarmerie refoule les journalistes à vingt mètres plus loin encore et établit un troisième barrage de cavalerie. La pluie tombe toujours. Au dehors, la foule crie maintenant : « Vengeance ! Vengeance ! »

A l'intérieur de la prison, deux aumôniers volontaires, M. l'abbé Marquant et M. l'abbé Gaillot, vicaire de Saint-Vaast, attendent qu'on pénètre dans les cellules. Deroo, Canut-Vromant et Auguste Pollet dorment. Quand on les réveille, ils paraissent étonnés, terrifiés, mais ne font aucune observation. Abel Pollet seul ne sommeille pas. Il a entendu les clameurs de la foule.

— Je suis prêt, dit-il. Mais, dois-je « marcher » seul ou bien les autres en sont-ils ?

Comme on lui répond que ses trois complices seront exécutés avec lui :

— Alors, faites-moi donc passer le dernier, reprend-il. Je veux les voir pour être sûr qu'on ne me conte pas de mensonge.

Ce vœu devait être accompli, car il avait déjà été décidé qu'Abel, chef de la bande, organisateur des crimes, le plus intelligent et le plus coupable, par conséquent, ne serait exécuté qu'après les trois autres.

Les aumôniers ont préparé un autel portatif pour dire, dans le couloir, en face des quatre cellules, une messe basse que les condamnés entendront à travers le judas ouvert. Ils demandent si quelqu'un veut auparavant se confesser.

Deroo et Canut-Vromant répondent affirmativement. Auguste Pollet secoue la tête. Abel Pollet, dit en haussant les épaules :

— Pas la peine. Je me suis déjà confessé au juge d'instruction !

Et pendant la messe il écrit d'une main ferme une lettre à sa famille. Puis il remercie ses gardiens et « ses supérieurs » *(sic)* des bontés qu'ils ont eu pour lui et l'aumônier pour les cigarettes qu'il lui a données.

L'heure est arrivée. Un jour blafard éclaire le lieu de l'exécution. Tout le monde a les yeux fixés sur la porte de la prison.

Deroo paraît, précédé par l'aumônier, et tenu, ou plutôt soutenu par les deux aides, car il est pâle, défaillant, ses jambes cèdent sous lui. On le plaque sur la bascule. Un coup sourd retentit.

Des applaudissements éclatent de tous côtés.

Ils n'ont pas encore cessé que se présente Canut-Vromant. Il se montre plus ferme que son complice. La foule, qui avait été un peu surprise par la rapidité de la première exécution, l'accueille par des cris de : « A mort ! à mort ! » Quand le couteau est retombé, on applaudit comme pour l'autre.

C'est le tour d'Auguste Pollet. Il avait demandé à embrasser son frère. On ne le lui a pas permis. Il a encore à la bouche le bout de la cigarette qu'il a commencé à fumer pendant la toilette. Lui est tout à fait résolu. Il se débat même un peu, quand on le couche sur la planche à bascule. Les cris « A mort ! » redoublent.

— Tas de lâches ! murmure le patient.

Il reste maintenant à exécuter Abel Pollet, le chef. Il a, avant de partir, recommandé sa femme au préfet.

— Elle n'est pas coupable, dit-il ; c'est moi qui l'ai entraînée. Qu'on ait pitié d'elle et de notre enfant ! Qu'elle profite de la libération conditionnelle.

A sa vue les cris retentissent plus fort que jamais. Il a un mouvement de dédain et s'écrie :

— A bas la calotte !

Puis sa tête tombe et on applaudit avec frénésie.

Les quatre exécutions ont duré en tout juste huit minutes.

A Béthune, ce sont les « Charitables » qui se chargent des inhumations. C'est une confrérie de bourgeois de la ville, analogue aux pénitents du Midi. Ils portent l'habit noir avec nœud de crêpe sur l'épaule et le chapeau à cornes noir, en bataille, comme nos cochers de corbillard.

Ils chargent sur le fourgon, le panier qui — détail horrible, n'étant fait que pour deux corps, ne peut se fermer ; le cadavre d'Abel Pollet est sur le tas, maintenant le couvercle levé. Ils accompagnent ce fourgon, entouré de gendarmes, jusqu'au cimetière. Là a lieu un simulacre d'inhumation. Puis le fourgon repart au grand trot et par des rues détournées pour se rendre à l'hôpital où un examen sommaire est fait par les docteurs Debierre, professeur d'anatomie à la Faculté de Lille ; Patoire, professeur de médecine légale ; Laghesse, de Lille ; Curtin, Looten et Beun.

Avant de quitter Béthune, j'ai voulu savoir quelle impression avait produite sur la population, cette quadruple manifestation de la vengeance légale.

Tous ceux à qui je me suis adressé, riches ou pauvres, bourgeois ou ouvriers, m'ont fait la même réponse :

— Nous sommes véritablement heureux d'être délivrés de ces bandits qui nous ont fait trembler si longtemps et nous avons l'espoir que leur sort découragera ceux qui voudraient les imiter.

L'un d'eux a eu un mot plus expressif encore :

— Ça été pour tout le pays une joie... On ne pouvait pas nous offrir une plus belle fête. C'est notre « ducasse » d'hiver.

**Georges Grison.**

M. Deibler et ses aides, revenant de Béthune, sont arrivés hier à 5 h. 45 à la gare du Nord. La foule qui les a reconnus a crié : « Vive Deibler ! »

## Quelques commentaires

*Rue de la Gaîté*

Rue de la Gaîté, tout le long des bars, de « l'Escargot d'or » à « la Belle Polonaise » et au delà.

Dans ce matin fade, les nouvelles de la guillotine envahissent la rue au moment où se heurtent, d'un trottoir à l'autre, les premières vapeurs de l'absinthe. Des camelots ont surgi du boulevard Quinet avec des éditions spéciales : « Quatre exécutions ! » A leurs cris, des hommes sont descendus, mal lavés, mal éveillés. Ils ont acheté les feuilles et sont entrés dans les bars : « Ce sera quatre « mominettes » (quatre absinthes sucrées dans des verres à bordeaux. Le récipient étant plus petit, on peut renouveler plus souvent la consommation, selon l'échange des politesses.)

Dans ces bars, il y a des clients qui entrent et qui sortent, des ouvriers qui n'immobilisent leurs jambes devant le comptoir de zinc que pendant la minute où leur bras travaille pour élever et reposer le verre. Mais les Bubus de Montparnasse que nous a fait connaître M. Charles-Louis Philippe s'installent correctement sur des chaises, en hommes qui ont du temps pour se reposer et réfléchir. Ils sont quatre lecteurs, le journal à la main, comme dans un wagon de chemin de fer. Un seul fume lentement une cigarette pointue.

J'essaye de suivre le chemin de leurs yeux sur les barrières des titres et des sous-titres de l'article à grosse manchette : *la Guillotine à Béthune*. Ils ont sauté, d'un accord tacite, le récit de la nuit, l'arrivée des autorités, etc. Ils lisent avec calme la sortie de la prison, les exécutions successives, et un geste sec de la tête additionne les morts.

— Il a crié : « A bas les calotins ! », dit d'un air prodigieusement étonné l'homme qui fume la cigarette.

Ses compagnons le regardent, les yeux mi-clos, les paupières en abat-jour sur leurs prunelles fixes.

Ils n'approuvent ni ne réprouvent. Ce cri ne leur semble avoir aucune importance. Il y a un détail qui les a frappés bien davantage. Après avoir bu son apéritif, l'un des curieux remonte avec le doigt la colonne du journal...

— Ah ! il s'est débattu, le « frère ».

Puis, il relit le récit de l'exécution. Et il est si absorbé que seul un mouvement des narines trouble l'immobilité de son visage. Mais ses camarades sont moins passionnés. Ils ont rejeté leur journal avec un geste :

— Il travaille bien le « bingue » (c'est le bourreau qu'ils voulaient dire).

Ils ne se sentaient pas atteints. Ils avaient demandé de nouvelles « mominettes » qu'ils buvaient avec indolence. Enfin, leur compagnon, ayant terminé sa lecture, exprima leur pensée commune :

— Hein, à la prochaine, on ira...

*Place Pigalle*

Rien ne sert de courir à la Butte-aux-Cailles, de passer à Charonne, de revenir par la rue des Pyrénées, la rue d'Allemagne. Il y a partout des bars et des hôtels meublés. Sur la place Pigalle, les journaux du soir avaient des lecteurs aussi consciencieux.

Sans doute, ils avaient lu déjà les éditions spéciales, et ils connaissaient les détails, car ils raisonnaient avec des arguments : la bande du Nord et la province, les débuts du jeune Deibler. Quatre en un jour, c'est être trop goulu, etc...

Le sentiment général qui soulevait cette catégorie de nos concitoyens, c'était que le réveillon avait été animé à Béthune et la matinée unique. Avec une parfaite concision, les consommateurs de la rue de la Gaîté avaient tiré la conclusion de la journée : la tragédie ne se jouera pas seulement en province.

Cependant, après cette promenade où nous n'avons pas cherché les prétextes de descriptions imaginaires ni de réflexions inventées, nous avons cru comprendre que sous leur impassibilité apparente chacun de ces « apaches » sentait glisser en lui, suivant l'expression de Marcel Schwob, *le froid mortel et futur*...

**Régis Gignoux.**

# Le Monde & la Ville

### SALONS

— Hier soir, le ministre de Bulgarie et Mme Stancioff, à l'occasion des fêtes de la Noël orthodoxe, ont reçu la colonie bulgare à l'hôtel de la légation.

— Tour de valse tout intime, avant-hier soir, chez Mme Georges-G. Menier, dans ses salons de la rue de Monceau.

— M. et Mme Labouret ont donné un ravissant bal blanc et rose dans les beaux salons du Washington Palace, dont ils faisaient les honneurs, aidés de leurs charmantes filles.

Grand succès pour les danses, accompagnées d'airs chantés.

Après le cotillon, on a servi un souper exquis de deux cents couverts, servi par petites tables, au milieu d'une merveilleuse décoration florale.

Reconnu au hasard parmi les invités :

Comtesse et Mlle de Monthozon, Mme et Mlle de Pallières, M. et Mme Goury du Roslan, M. et Mme de Gournay, baron Sabatier-Garat, Mme et Mlle de Cazotte, Mme de Marchéville, M. Renault de la Templerie, Mme Cogordan, MM. de Bernard, comte de Martimprey, M. et Mme Lacaze, M. et Mme Béranger, comte de Villebrune, M. et Mme Defrance, M. et Mme Surmont, capitaine Paul Azan, lieutenant Mercier, etc.

— Five o'clock tea chez Mme Georges Kinen, née Eustis. Reconnu dans ses salons de l'avenue Marceau :

Mme Alexandre Dumas, baron et Mlles de Bethmann, M. et Mme Trélat, comtesse Bertrand d'Aramon ; Mme et Mlle Segond, Mme G.-A. de Caillavet, Mme Verdé-Delisle, Mme Ternaux-Compans, Mme Edmond Martell, etc.

— M. et Mme Kingsland ont donné un dîner intime mais très élégant dans leurs salons de l'avenue du Bois-de-Boulogne. Leurs convives étaient :

L'ambassadeur d'Angleterre et lady Feodorowna Bertie, baronne Henri de Rothschild, duchesse Grazioli, M. et Mme Perry-Belmont, comte de Lorencez.

### RENSEIGNEMENTS MONDAINS

— M. Seth Low Pierrepont, ancien secrétaire particulier du colonel Charles Paye Bryan, ministre des Etats-Unis à Lisbonne et ensuite secrétaire de M. Lloya, C. Griscom, ambassadeur des Etats-Unis à Rome vient d'être nommé troisième secrétaire de l'ambassade en France, en remplacement de M. William-Blumenthal, promu deuxième secrétaire à Constantinople.

— De Palerme :

« Au lendemain du désastre, après la douloureuse stupeur des premiers jours où tant de dévouements ont pu donner leur mesure, Palerme s'est ressaisi. Jeudi a eu lieu la réouverture du théâtre Massimo, dont la direction a compris qu'il fallait prêcher d'exemple, et ne pas aggraver encore, par un chômage stérile, les difficultés de l'heure présente, où chacun, pour mériter d'être aidé, doit commencer par s'aider soi-même...

» La reprise de *la Bohème*, magistralement interprétée, a valu à notre excellente troupe les bravos d'une salle comble et enthousiasmée.

» A la Villa Igiea, le Cercle des Etrangers a retrouvé son animation des grands jours. Une atmosphère de gai printemps attiédit les terrasses du parc merveilleusement ensoleillé. Vu l'affluence des touristes, il est question d'installer un second service quotidien de bateaux entre Naples et Palerme ; ajoutons que grâce à la prompte réparation de la voie ferrée, la circulation normale des trains a pu être rétablie sur la ligne de Messine. »

### MARIAGES

— Hier à trois heures a eu lieu à la mairie du seizième arrondissement le mariage civil du baron Maurice de Rothschild, fils du baron et de la baronne Edmond de Rothschild avec Mlle Noémie Halphen, fille de M. et de Mme Jules Halphen.

Les seuls membres des deux familles y assistaient.

Les témoins étaient pour le fiancé : le baron Gustave de Rothschild et le baron Max de Goldschmidt-Rothschild, ses oncles ; pour la fiancée : M. Eugène Halphen, son grand-père et M. S. Halfon, son oncle.

M. Crozet, avocat à la Cour d'appel, juge de paix suppléant au seizième arrondissement, adjoint au maire, après la célébration du mariage a adressé aux jeunes mariés une belle allocution dont nous donnons le passage suivant :

S'il ne fallait pour parvenir au bonheur que la fortune, les grandes relations et l'éclat, le vôtre serait déjà assuré, mais je sais que l'un et l'autre vous élevez plus haut votre ambition et que vous avez à cœur de remplir la haute tâche qui s'impose à vous, c'est-à-dire d'honorer encore les grands noms que vous portez.

De votre côté, madame, les noms de Halphen et de Pereire sont synonymes de science, de simplicité et de travail ; votre père, après avoir servi dignement le pays dans l'armée même, n'a pas voulu profiter d'un repos bien gagné et consacre à la haute érudition des loisirs laborieux et féconds.

Et par votre mère, dont les vertus égalent la modestie, vous êtes la descendante de cette grande famille des Péreire qui depuis Louis XVI a consacré à notre pays des talents et une activité profitables à tout le monde.

Quant à vous, monsieur, vous n'avez pas à soutenir une moindre charge d'honneur et de grande tradition.

A côté d'une munificence qui éclate à tous les yeux, votre père et votre mère accomplissent une œuvre immense de charité discrète sur laquelle il siérait mal d'insister, mais je tiens à rappeler que le patriotisme et le culte éclairé et généreux de l'art vous ont été enseignés par des exemples prochains et vivants auxquels l'Institut de France lui-même a rendu hommage en donnant un siège au baron Edmond de Rothschild.

Voilà les traditions que vous avez à continuer dans le nouveau foyer que vous venez de fonder. C'est une œuvre à laquelle vous êtes bien préparés.

Le mariage religieux, comme nous l'avons annoncé, sera célébré aujourd'hui, à une heure et demie, au temple israélite de la rue de la Victoire.

La bénédiction nuptiale sera donnée par M. Alfred Lévy, grand rabbin du consistoire central.

— En l'église de la Tremblade (Charente-Inférieure), on a béni le mariage de Mlle Marguerite de Saint-Martin-Lacaze, avec M. Léon Réjou.

Témoins de la mariée : le comte de Saint-Martin et M. Henri de Saint-Martin ; du marié : Mlle Marie de Saint-Martin et M. Réjou.

— Le mardi 19 janvier, on célébrera à Dijon, en l'église Notre-Dame, le mariage du comte de La Poëze d'Harambure avec Mlle Magdeleine de Saint-Seine fille du vicomte R. de Saint-Seine.

— Jeudi dernier on a célébré, en l'église de Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), le mariage de M. Georges Courcelle, lieutenant au 6e hussards, avec Mlle Gabrielle d'Anthenaise, fille de la comtesse d'Anthenaise née de Rochetaillée, qui a donné une réception et un lunch après la cérémonie religieuse.

### CHATEAUX

— On a eu une charmante soirée de comédie et d'opéra-comique au château de Bahurel (Ille-et-Vilaine), chez la comtesse Laigue. *Sang de navet*, de Miguel Zamacoïs, a été enlevé de verve par la vicomtesse Hippolyte de Pioger, Mlle de Monestrol, le comte de Laigue et le vicomte Paul de Freslon ; *le Prétexte*, de M. Daniel Riche, joué à merveille par la baronne de La Poterie, Mlles Cécile de Freslon et Yvonne de Barmon, la vicomtesse Hippolyte de Pioger, le comte de Laigue, M. Paul Avice de Bellevue et le vicomte Paul de Tonquédec ; *Ruse d'amour*, opéra-comique de Lecoq, chanté à ravir par la comtesse de Laigue et Mlle de Monestrol.

Le succès de ces comédiens et chanteurs amateurs fut partagé par eux avec M. Paul Avice de Bellevue qui dit de charmants monologues ; Mlle Françoise de Vauchère et le vicomte Jehan de Gibon, excellents pianistes et Mlle Berthe de Coutance, qui récita ses jolies poésies.

On admira beaucoup les décors brossés par le vicomte Gouyon de Corpel.

Dans l'élégante assistance :

Comtes et comtesses de La Bourdonnaye et de Saint-Germain, marquis et marquise de Monestrol, Mme Paul Avice de Bellevue et de Boisfleury, comtesse de Calan, vicomtes et vicomtesses de Calan, R. de Freslon, de Gouyon de Coipel, vicomtesses de Pioger, H. de Pioger, P. de Freslon, de Gouyon de Coipel, Mlles de Gouyon de Coipel, de Puitesson, Aubrée du Rhun, du Rocher, de Coutance, de Verchère, Cornudet, de Freslon, de Barmon de Lautrec, MM. et Mmes de La Rupelle, Perdrizat, marquis de l'Estourbeillon, vicomte F. du Halgouët, etc.

### DEUIL

— On a célébré hier, à Saint-Pierre de Chaillot, les obsèques de la princesse Emma de Croy.

Le deuil était conduit par les princes Louis et François de Croy, le comte A. de Chabrillan, le comte d'Oultremont, le comte de Bruce, le marquis de Venevelles, le comte de Grammont et le comte de Mérode, neveux de la défunte.

Reconnu dans l'assistance :

LL. AA. II. l'ambassadeur d'Allemagne et la princesse de Radolin, princesse de Ligne, duchesse de Doudeauville, duc et duchesse de Lorge, comtesse Jean de Castellane, comtesses de Durfort, B. de Mun, L. de Brissac, vicomtesse de La Rochefoucauld, comte et comtesse A. de Lévis-Mirepoix, marquis de Belleroy, etc.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Sicard chanoine honoraire, curé de la paroisse.

Comme nous l'avons annoncé l'inhumation aura lieu ultérieurement à Dülmen (Westphalie).

— Les obsèques de Mme Arthur Thomas, née Quiros, ont été célébrées hier, à Saint-Philippe du Roule.

Le deuil était conduit par M. Henri Thomas et le prince de Scey-Montbéliard, fils et gendre de la défunte : MM. Jean et Georges Thomas, Charles Dupuis, René d'Aux, le comte Jean de Marcé et M. Guy de Rubercy, ses petits-fils ; M. Rafaël Quiros et M. Marco del Pont, ses frère et beau-frère et les autres proches parents.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Fleuret, chanoine honoraire, curé de la paroisse.

Parmi les personnes présentes :

M. et Mme Amédée Dufaure, Mme l'amirale Vigne, M. et Mme La Chambre, comtesse de Salvandy, comtes de Grammont, de Guaqui, Fleury, baron et baronne Mallet, marquis de Champagne, comte et comtesse de Chardonnet, M. et Mme Sanz, vicomtes et vicomtesses de Wall et de Jessaint, baron Girod de l'Ain, MM. Schlumberger, Duroy de Suduirant, de Mentque, de Pellerin de Latouche, comte et comtesse des Garets, baronne de Nervo, marquis et marquise de Broc, baronne Duroy de Bruignac, le colonel de Villemejane, etc..

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Lambert, curé de Saint-Eloi.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre.

— La marquise de Damas d'Antigny douairière, née Boisgelin, s'est éteinte à Paris, 5, rue Edmond-Valentin, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Elle avait perdu, il y a trois mois, le dernier survivant de ses trois fils et laisse trois filles : la comtesse de Cibeins, la marquise de Bonneval et la baronne Maurice de Lamotte.

— Demain, 13 janvier, on célébrera, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, à dix heures, les obsèques de M. Albert Danet, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien bâtonnier, chevalier de la Légion d'honneur.

On se réunira à la maison mortuaire, 9, boulevard Raspail. L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse.

Selon la volonté du défunt on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronne.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Louis Beurnier, femme du très distingué chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.

Mme Beurnier, née Lily Ponnier, vient de succomber à la suite d'une longue maladie de langueur, entourée des siens. C'était une femme d'une grâce et d'un charme infinis, parée de tous les dons de l'esprit et du cœur.

Nous adressons à son mari et à sa famille si cruellement frappés, l'expression de nos plus sincères et plus vives condoléances.

Les obsèques religieuses de Mme Louis Beurnier auront lieu demain matin à Montbéliard (Doubs) où la défunte avait exprimé le désir d'être transportée et enterrée.

— Nous apprenons la mort : — De Mme *Arthur Charpentier*, née Collas, décédée à Paris, 66, rue de Miromesnil. Les obsèques seront célébrées demain à midi, en l'église Saint-Augustin. L'inhumation aura lieu au Père-Lachaise ; — Du docteur *Henri Lamy*, médecin des hôpitaux, gendre du professeur François-Frank, décédé à Paris, 8, rue Saint-Philippe-du-Roule. Ses obsèques seront célébrées demain à Saint-Philippe-du-Roule ; — De M. *Peters de Sélien*, décédé à Beauvais à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il était le père de Mme Le Roux de Sélien, le beau-père de M. de Vienne, le grand-père de M. Le Roux de Sélien, M. et Mme Paul Guérin, M. et Mme Dumont, du comte et de la comtesse Hocquart de Turtot. Ses obsèques ont été célébrées en l'église cathédrale Saint-Pierre ; — Du comte *Giovanni Costa*, bien connu du monde parisien, décédé subitement à Florence. Il était le frère de M. Emmanuel Costa qui demeure à Paris.

**Ferrari.**

### PETIT CARNET

— L'on pourrait discuter longtemps sur les mérites respectifs du « Petit Pain Richelieu 92 » et du « Pain Grillé Jacquet », ces deux chefs-d'œuvre inimitables de la maison Zang, 92, rue Richelieu. Téléphone, 126-20. Tous deux en effet ont même réputation mondiale, tous deux font le régal des gourmets, tous deux sont l'aliment pur et sain par excellence. Mais le « Pain Grillé Jacquet » est plus spécialement réservé à tous ceux qui souffrent de l'estomac, à ceux qui redoutent les digestions laborieuses, ou qui veulent se préserver d'un embonpoint excessif. — J.-R.

## La Société artistique des Amateurs

La Société artistique des amateurs, élite intellectuelle de mondains éclairés, donnait hier en matinée : *le Baiser*, du délicieux poète de *Gringoire ; la Vie d'une Rose*, légende de Robert Schumann.

Interprétée par deux artistes aussi maîtres de la scène que M. et Mme Louis Royer, au talent bien connu, dont la sûreté du jeu, diction parfaite d'une part, esprit, finesse et grâce de l'autre, eût fait volontiers croire à des professionnels des planches, la bluette de Théodore de Banville a tenu sous le charme, en des instants trop courts, les quatre cents ou cinq cents sociétaires et invités réunis. Succès d'autant plus grand pour les acteurs improvisés, que l'admiration du grand monde, discrète comme son élégance, entretient rarement chez l'artiste le feu sacré que réchaufferaient des bravos plus nourris.

Non moins connus, classés, indiscutés, sont les talents de Mmes Mellot-Joubert, Verdé-Delisle et Gaiffe. Aidées de Mlles Maurat et Gravollet, de MM. Robert Le Lubez, Charles Morel, Cogné, Vernudachi et Boussignol, elles ont brillamment enlevé les exquises mélodies de Schumann. Bouquet de pensées écloses aux bords du Rhin, où la note tendre, sentimentale, mélancolique, toujours un peu triste du Musset de l'harmonie, domine, *la Vie d'une Rose*, dans les voix colorées, profondes et bien registrées des interprètes français, a pris comme un aspect de rose de France. Elle a passé trop vite. Malherbe eût dit : « Et rose elle a vécu... »

L'élégant auditoire a fait aux artistes une ovation chaleureuse et méritée. Parmi les sociétaires présents :

Duchesse de Rohan, l'ambassadeur des Etats-Unis et Mme White, marquise del Muni, Mme Le Ghait, princesse de Faucigny-Lucinge, comte Guy de La Rochefoucauld, duchesse de Lamothe-Houdancourt, vicomte et vicomtesse d'Arjuzon, comtesse Louis de Montesquiou, M. et Mme Fournière-Sarlovèze, marquise de Talleyrand-Périgord, marquis et marquise de Reverseaux, baronne de Courcel, baron et baronne de Creuzé de Lesser, M. Ch. Demachy, baron Girod de l'Ain, comtesse de Barbentane, marquise de Saint-Paul, vicomte et vicomtesse de Grouchy, M., Mme et Mlle Girod de l'Ain, comte et comtesse de Dampierre, comtesse C. de Leusse, marquis et marquise de Massa, comte et comtesse de La Riboisière, Mme Fouchy, baronne des Michels, M. et Mme G. Mallet, comtesse de Tanlay, comte et comtesse de Rostang, comtesse de Chamberet, baronne d'Astier de la Vigerie, baronne de Nervo, comte et comtesse d'Yanville, marquis et Mlle de Montrichard, marquis de Gouet, comtesse Saltyk, baron de L'Espée, M. et Mme Vlanow, marquise Doria, Mme Ch. Max, M. et Mme Borel, Mme Trubert, Mme du Breuil de Saint-Germain, comtesse Chandon de Briailles, M. et Mme Paul Leture, M. et Mme Bourbon de Sarty, général Baudens, M. et Mme de Malherbe, M. et Mme Corbin, M. de Monbrison, vicomte de Petiteville, M. Tardit, M. Furcy Larue, comte K. de Louvencourt, baron de Soucy, baron d'Orgeval, de Morgan de Maricourt, Radwan.

La société a le comte Guy de La Rochefoucauld pour président, M. Fournier-Sarlovèze pour vice-président, le vicomte d'Arjuzon pour secrétaire. Elle organise des conférences, des matinées musicales et littéraires, des promenades artistiques. Elle a pour but de grouper les amateurs, d'ouvrir des expositions, dont l'une en mars, aux Champs-Elysées, pavillon de l'Alcazar, d'offrir, sur le surplus des recettes, d'appréciables tributs aux œuvres de bienfaisance. *Ars et caritas* est son mot d'ordre ; deux cultes divins y fraternisent.

**Vivonne.**

# A l'Etranger

### Vers la solution

La crise orientale sort enfin des problèmes insolubles, contradictoires et méchants que l'on complique pour rendre les gens plus modestes ou plus fous. Il a suffi d'une démarche de l'ambassadeur autrichien à Constantinople : et l'on commence à voir plus clair. Donc, l'Autriche-Hongrie offre au gouvernement turc une indemnité de 62 millions. Cette somme représenterait à peu près la valeur des propriétés d'Etat en Bosnie et en Herzégovine. Si la Turquie accepte — (et l'on dit que c'est fort probable), — il faudra se réjouir très sincèrement à cause de l'importance de ce résultat.

Sans doute, après l'accord austro-turc, resterait à venir l'accord turco-bulgare, qui n'est pas moins essentiel à la paix. Mais j'ai toujours eu confiance dans la sagesse et dans le bon sens de la Bulgarie. Elle peut, tout comme l'Autriche, faire une concession dans l'intérêt de tous, parce que nul ne peut les soupçonner, l'une ou l'autre, d'obéir à la crainte. On les a vues toutes prêtes à soutenir jusqu'au bout ce qu'elles croyaient être leur droit ou leur intérêt. Et le malaise de l'Europe tenait pour une grande part à ce que l'on redoutait l'obstination de l'Autriche ou de la Bulgarie. L'entêtement de l'une ou de l'autre n'aurait pas été défendable ; car toutes deux sont en posture assez avantageuse pour montrer un peu de condescendance et de générosité.

Que faut-il donc pour réaliser l'accord turco-bulgare ? Un léger effort, des deux côtés. Il s'agit d'une évaluation, d'une somme à fixer. La Turquie voudrait dans les 120 millions, la Bulgarie en offre environ 82. La différence n'est pas un abîme, et 40 millions ne valent pas une guerre. Je crois à la paix : la Bulgarie est brave ; elle est, aussi, plus riche qu'elle ne s'imagine, — et qu'elle ne dit.

Une fois acquis ces accords entre l'Autriche et la Turquie, entre la Bulgarie et la Turquie, ce qui restera de la « crise orientale » n'offrira pas de difficultés insurmontables aux bonnes volontés. Quoi qu'on ait insinué, toutes les puissances européennes désirent la paix et travaillent à l'obtenir. Les résultats qu'on peut dès à présent escompter justifieront la procédure des ententes particulières. C'était, sans doute, moins ambitieux et moins grandiose que les vastes controverses de diplomatie transcendantale rêvées par quelques-uns. C'était plus terre à terre, c'était plus pratique, c'était plus sûr. Dans leurs négociations en tête-à-tête, les puissances engagées par leurs intérêts directs ne devaient pas tarder à trouver le point de transaction, tandis que nous l'eussions cherché parmi les nuages.

La France a eu raison de laisser le champ libre à ces marchandages nécessaires. Si la politique de M. Pichon a mérité les éloges autorisés que lui adressait, à l'occasion du 1er janvier, l'éminent doyen du corps diplomatique, c'est parce que le ministre des affaires étrangères eut le ferme dessein d'économiser, en vue d'interventions utiles, l'autorité de la France. Il ne tenait qu'à nous de la gaspiller dès le début. A l'heure où tout le monde attendait, où tout le monde s'observait, lorsque les partis pris n'étaient pas encore émoussés et que les susceptibilités étaient les plus vives, nous pouvions aisément assumer toutes les responsabilités, embourser tous les échecs. Parmi les peuples intéressés à la querelle, les uns nous reprocheraient aujourd'hui de leur avoir trop demandé, ceux-là nous feraient grief de ne pas avoir assez obtenu en leur faveur. L'attente inquiète où l'Europe a vécu serait notre œuvre et notre lot. Nous avons eu raison de repousser les dangereux conseils et de laisser les mauvaises humeurs bouillonner d'abord et puis s'évaporer.

La prudence ne fut pas l'inaction. La véritable diplomatie consistait à ne point s'escrimer d'abord contre des moulins à vent et à ne point user sa sagacité sur de fausses pistes, à maintenir le contact entre tous, à empêcher l'irréparable, à trouver, selon le jour et le cas, les solutions « suffisantes » sinon « satisfaisantes » comme disait le marquis del Muni. Car rien n'est plus vain que de prétendre improviser le définitif. Je ne sais pas si les circonstances donneront à notre pays un rôle spécial dans la conclusion de la crise. Ce que je sais bien, c'est que la France ne serait plus susceptible de jouer ce rôle, si elle avait déjà gâché son prestige en des initiatives prématurées ou par des impulsions mal réfléchies. Sa diplomatie, prévoyante fut digne des compliments qui lui ont été adressés naguère avec tant d'autorité.

**Eugène Lautier.**

# DERNIÈRES NOUVELLES

### La crise orientale

Constantinople, 11 janvier.

La proposition austro-hongroise a été soumise hier au Conseil des ministres, mais aucune communication à ce sujet n'a été faite. Hilmi-pacha, ministre de l'intérieur, a pourtant dit à un rédacteur de la Turquie :

« Nous espérons arriver à un accord définitif avec l'Autriche et cela peut-être plus tôt qu'on ne le croit. »

Le ministre a ajouté que le gouvernement bulgare ayant admis le principe d'une indemnité, les choses s'arrangeront, sans doute, assez facilement avec la Bulgarie.

Dans la journée, comme deux journaux avaient annoncé que le Conseil avait repoussé la proposition autrichienne, le grand vizir Kiamil-pacha a démenti cette nouvelle et a ajouté :

« Vous pouvez dire de plus que tout s'arrangera et que cela servira d'exemple à la Bulgarie. »

On dit que l'acceptation des conditions de l'Autriche sera annoncée mercredi, après la séance de la Chambre.

Le marquis Pallavicini, ambassadeur austro-hongrois, a déclaré, dans une interview, que si la Turquie repoussait ses propositions les négociations seraient rompues et que les négociations turco-bulgares échoueraient probablement aussi, ce qui embarrasserait fort la Turquie qui a besoin de voir les questions extérieures réglées pour consolider son nouveau régime.

« La Turquie, a-t-il ajouté, a grand besoin d'argent et il se demande qui consentirait à lui en prêter en présence de la possibilité d'une guerre au printemps. »

L'ambassadeur a dit en terminant que si les négociations étaient rompues, il ne fermerait plus les yeux sur les ennuis causés par le boycottage.

Vienne, 11 janvier.

D'après une dépêche de Constantinople, la *Yeni Gazetta* et l'*Ikdam* annoncent que la proposition autrichienne a été repoussée par le conseil des ministres, mais on déclare ici que cette nouvelle est dénuée de fondement.

Une dépêche de Constantinople dit même que l'entente est assurée et que le protocole d'accord sera probablement signé demain mardi par le marquis Pallavicini.

Berlin, 11 janvier.

On dit ici que Kiamil-pacha a personnellement fait un accueil favorable à la proposition de l'Autriche-Hongrie, et on compte que la réponse de la Porte, qui sera donnée à la fin de la semaine, sera également bonne.

Dans les milieux officiels allemands, on considère la proposition de l'Autriche-Hongrie comme une preuve de son esprit de conciliation et le signe d'une amélioration sensible de la situation ; on espère aussi qu'une entente entre Vienne et Constantinople aurait un contre-coup favorable sur les négociations entre l'Autriche-Hongrie et la Russie.

Suivant les dernières dépêches de Constantinople reçues par la *Lokal-Anzeiger* l'accord serait signé demain. — Bonnefon.

Athènes, 11 janvier.

L'agitation anticrétoise en Turquie ne cause ici aucune inquiétude car on estime que la question crétoise ne doit pas être résolue à Constantinople et qu'elle échappe à l'action turque, puisque l'île se trouve entre les mains des puissances.

### M. Roosevelt et le Congrès

Washington, 11 janvier.

Le sénateur Tillman se lève au début de la séance pour protester contre les accusations de M. Roosevelt qui lui a reproché de se servir de sa situation de sénateur pour travailler à son profit personnel.

Il dit que M. Roosevelt, en l'accusant d'avoir menacé la Compagnie des chemins de fer du Nord-Ouest de lui faire faire des procès au cas où elle refuserait de vendre à sa famille certaines forêts de l'Orégon, a voulu se venger des attaques dont il avait été autrefois l'objet au Sénat de la part de l'orateur.

C'est pourquoi, contrairement à tous les précédents, il s'est hâté de produire ses accusations devant le public sans passer par la filière, c'est-à-dire par la commission du Sénat.

« Sans doute, dit-il, j'ai voulu acheté des forêts en Orégon et j'en veux encore ; mais peu importe que j'y réussisse, pourvu que les Harriman et les gens de leur trempe soient obligés de vendre les grandes concessions qu'ils s'efforcent de détenir, Harriman, c'est l'ami de Roosevelt ; je demande une enquête rigoureuse. »

### Le Kaiser et le Chancelier

Berlin, 11 janvier.

L'Empereur a pris la parole aujourd'hui dans la cour de la caserne des grenadiers de François-Joseph qui fêtaient le 60e anniversaire du jour où l'empereur d'Autriche devint chef de leur régiment. L'allocution fut courte et vibrante, prononcée d'une voix sonore ; elle rendit un hommage respectueux et passionné au vieil Empereur chevaleresque dont l'Allemagne n'oublie pas qu'elle est l'alliée.

Jamais l'Empereur n'avait été aussi jeune, si en train ; tout respire en lui la conscience joyeuse de son devoir.

Le correspondant de la *Nouvelle Presse libre*, dans un article très favorable au chancelier, écrit qu'au palais de la chancellerie tout le monde semble prêt à faire ses malles ; seul le chancelier reste impénétrable et parle comme s'il devait rester longtemps en fonction. Ses amis cherchent à l'y aider en attaquant le prince de Radolin après le baron de Marschall. Le

Ayuntamiento de Madrid

*Taegliche Rundschau* a découvert une conjuration entre des journaux de Paris et de Vienne et la *Germania* de Berlin sous l'inspiration du comte von Oppersdorf; l'idée est bouffonne. La bévue du *Taegliche Rundschau* provient d'une note parue dans le *Berliner Togeblatt* où il était question d'un vieux diplomate comme successeur du prince de Bülow; ce diplomate, « candidat du centre catholique », était évidemment M. de Radowitz, ancien ambassadeur à Madrid, mais le *Taegliche Rundchau* a jugé bon de lui substituer le prince de Radolin, et depuis lors le journal pangermaniste y revient sans cesse. Cette insistance à vouloir discréditer par avance tout successeur possible du prince de Bulow ne date pas d'hier, mais elle caractérise la situation.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dément que, dans son discours aux généraux, l'Empereur ait fait allusion aux événements qui suivirent la publication de l'article du *Daily Telegraph*. — BONNEFON.

### Le cas d'un général allemand

Berlin, 11 janvier.

La mystérieuse disparition du général de division en retraite comte Siegmar de Dohna fait l'objet d'actives recherches de la police de Berlin.

Le général, qui a quatre-vingt-dix ans, a donné récemment des signes de fatigue cérébrale. Il était poursuivi par l'obsession qu'il lui fallait déménager et avait, à plusieurs reprises, donné à son domestique l'ordre de faire ses malles.

Hier soir, en rentrant chez lui, il ne reconnut pas son appartement. Sur ces entrefaites, il s'éloigna.

On l'a vainement recherché toute la journée; ce soir on a fini par le retrouver dans un hôtel où il a déclaré prendre pension.

### Au Maroc

Berlin, 11 janvier.

On déclare de source autorisée que le Livre blanc sur les détails duquel on observe encore un silence complet, ne saurait être publié avant huit ou dix jours. On déclare qu'il est conçu dans un esprit conciliant et qu'on a l'espoir que l'opinion publique, autant en France qu'en Allemagne, n'y verra rien de sensationnel, ni susceptible de réveiller des polémiques heureusement éteintes.

On confirme que l'incident des légionnaires de Casablanca, qui appartient maintenant à la juridiction arbitrale, est laissé de côté.

L'insistance avec laquelle on déclare que le Livre blanc vient en réponse au dernier Livre jaune français, semblerait prouver qu'il s'occupe à peu près des mêmes événements. *(Agence Havas).*

Marnia, 11 janvier.

Les dernières nouvelles provenant de la région du Maroc soumise à l'influence du Rogui, disent que ce dernier a quitté Ouedza à la fin de décembre; il occupe la casbah de Msoum.

De nombreuses désertions se produisent journellement dans sa mehalla et ils rencontre de vives hostilités de la part des tribus qui lui étaient soumises jadis. On croit que sa marche sur Taza est différée.

### Le vote proportionnel

Berne, 11 janvier.

Neuf cents citoyens réunis à Zurich et représentant tous les cantons et partis de la minorité ont décidé de recueillir cinquante mille signatures pour demander l'introduction du vote proportionnel. — JEAN ROLL.

### La marine américaine

Washington, 11 janvier.

La commission navale de la Chambre propose de réduire à 29 millions de dollars les crédits de 75 millions de dollars proposés par le gouvernement et de ne construire que deux cuirassés de 26,000 tonnes au lieu de quatre.

Elle propose aussi d'autres réductions.

### COURTES DÉPÊCHES

— La Chambre turque qui s'est réunie hier a fixé à demain mercredi la discussion sur la politique principale du gouvernement.

Le Storthing norvégien a ouvert sa session hier et a réélu le même bureau.

— Une dépêche de Lisbonne annonce que l'état de santé de M. Luciano Castro, chef du parti progressiste s'est aggravé.

— L'explorateur Sven Heddin a été reçu hier par le Tsar et lui a fait voir sur une carte les principaux résultats de son voyage au Thibet.

— On télégraphie de Panama qu'une explosion de dynamite s'est produite à Pedro-Miguel; il y a eu deux tués et huit blessés.

— Une explosion s'est produite à Zeigler, dans l'Illinois, dans une mine de charbon et vingt-cinq hommes, occupés au déblaiement des débris d'un incendie récent, ont été tués.

## Figaro à Londres

### LA DEFENSE DE L'ANGLETERRE

Londres, 11 janvier.

M. Haldane, ministre de la guerre, s'adressant cet après-midi à une réunion de commerçants et d'industriels à Glasgow, leur a demandé de coopérer à la création d'une armée territoriale :

« Il ne faut qu'une étincelle, dit-il, pour allumer une grande guerre. Etant donnée la situation actuelle, l'Angleterre, plus vulnérable et plus riche que les autres nations, doit préparer sa défense, doit se prémunir contre les agressions et contre les paniques financières qui se produiraient infailliblement si l'on sentait que le pays peut être attaqué avec succès. »

## Amérique latine

*Pour les sinistrés d'Italie.* — Deuxième liste de souscripteurs sud-américains :

| | |
|---|---|
| M. Gabriel de Piza, ministre du Brésil | 100 » |
| M. Enrique R. Larreta | 500 » |
| M. le général Lucio V. Mansilla | 200 » |
| M. José Luro | 200 » |
| M. J. de Oliveira Murinelly | 100 » |
| M. et Mme Luis M. Sola | 200 » |
| Mme Gabriel de Piza | 50 » |
| Mlle T. de Piza | 25 » |
| M. D. T. de Piza | 25 » |
| Total | 1.400 » |

Ces souscriptions ont figuré ou figureront ultérieurement sur la liste des sommes reçues au *Figaro*.

### DANS L'URUGUAY

Montevideo, 11 janvier.

*Mines de charbon.* — Le charbon des mines de Cero-Largo, récemment découvertes, est d'excellente qualité. Il produit du gaz en abondance, et on espère, de ce fait, qu'il sera utilisé dans les usines à gaz et autres industries.

### AU BRESIL

Rio-de-Janeiro, 11 janvier.

*Emprunt à l'horizon.* — L'Etat de Pernambuco lèvera d'ici peu un emprunt de 40 millions de francs, en bons fédéraux, sur la place de Paris. Ces bons porteront 5 0/0 d'intérêt.

*Immigration.* — Du 1er janvier au 1er décembre 1908, le nombre d'immigrants entrés à Rio-de-Janeiro se chiffre par 41,418. Les autres ports du Brésil, du 1er janvier au 31 octobre, ont reçu 38,079 immigrants.

*Chemins de fer.* — Des soumissions ont été présentées en vue de l'affermage du chemin de fer du Sud de Minas dont le rendement par kilomètre est de 9,120 francs.

Les travaux du chemin de fer de Madeira et Mamoré font de grands progrès. On compte ouvrir prochainement au trafic 17 kilomètres La première section sera totalement inaugurée en juillet.

## *Notes d'un Parisien*

### INSTANTANÉS

Venu pour explorer la désolation de la Calabre et de la Sicile, M. Jean Carrère voit, dans un village, une foule déchaînée contre un malheureux qui tremble. Elle l'accuse d'avoir fouillé dans une armoire, volé un pain : il faut fusiller ce pillard!

L'homme s'évanouit. Une femme hurle : « C'est mon mari, ce n'est pas un voleur ! » On menace cette femme. Elle pleure, elle élève dans ses bras un enfant au teint flétri : « Nous sommes de pauvres fugitifs... Le *bambino* allait mourir... Voyez, par la Madone, il va devenir un ange ! »

Aussitôt, écrit M. Jean Carrère, « revirement complet » : brusquement, la foule apaisée cajole l'enfant, improvise une collecte pour ces misérables...

Où donc ai-je lu, — sur cette mobilité étrange de la foule, — une histoire presque pareille ? C'est dans les *Notes et Souvenirs* de Ludovic Halévy.

Son « instantané » date de Versailles, en mai 1871. Un convoi d'insurgés parisiens arrive : « Au dernier rang, seule, entre deux dragons le revolver à la main, une femme, jeune, assez belle, les mains liées derrière le dos, enveloppée dans un caban d'officier doublé de drap rouge, les cheveux épars. La foule crie : « La colonelle ! la colonelle ! »

Hautaine, cette femme sourit, et défie les Versaillais. On se jette sur elle : « A mort ! à mort ! » Les dragons vont être débordés. Et voilà l'instant choisi par un vieux monsieur, pour s'interposer : « Pas de cruauté, c'est une femme après tout ! »

L'imprudent vieux monsieur se voit sur-le-champ traité de communard et d'incendiaire : « Il est très menacé, — continue Ludovic Halévy, mais une voix perçante s'élève, une voix drôlette et gaie de gamin de Paris : « Faut pas lui faire de mal ! C'est sa demoiselle à ce monsieur ! » Alors, brusquement, grand éclat de rire autour du vieux monsieur. Il est sauvé ; seulement c'est lui alors qui, furieux, la canne en l'air, se précipite sur le gamin en s'écriant : « Ma fille, ma fille ! cette coquine ! Qui est-ce qui a dit ça ? »

Fou rire. La foule a pardonné.

D.

## Autour de la politique

### Le Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Après s'être occupé de l'ordre du jour des Chambres, le Conseil a autorisé le ministre des finances à déposer un projet de loi, qui, en simplifiant dans une mesure considérable la procédure de la liquidation des pensions civiles, abrégera de façon très notable les délais qui s'écoulent avant que les fonctionnaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite soient pourvus de leur brevet de pension.

Le ministre des travaux publics a fait ensuite approuver par le Conseil son intention d'étendre au réseau racheté de l'Ouest les garanties qui ont été accordées au personnel des agents et des ouvriers sur le réseau actuel de l'Etat.

En particulier, le personnel de l'Ouest sera appelé à siéger dans les comités du travail qui surveillent l'exécution des lois relatives au travail des agents affectés à des services de sécurité.

D'autre part, le personnel de l'Ouest bénéficiera des mesures qui sont entrées en application sur le réseau de l'Etat à partir du 1er août 1907 : représentation par des délégués élus aux commissions de classement et d'avancement, aux conseils d'enquête prononçant des peines disciplinaires et aux conférences semestrielles tenues avec la direction du réseau.

Le ministre du commerce a fait signer un projet de loi relatif à l'exploitation en France des brevets d'invention.

### La rentrée des Chambres

En vertu des lois constitutionnelles, le Sénat et la Chambre se réunissent de plein droit le deuxième mardi de janvier.

C'est aujourd'hui le deuxième mardi de janvier, et les Chambres vont se réunir.

Il est même vraiment utile savoir qu'il doit se passer quelque chose de particulier à cette date au Luxembourg et au Palais-Bourbon, car ce n'est pas l'afflux des promeneurs, des députés ou des sénateurs dans les couloirs de ces deux palais nationaux qui apprendrait quelque chose.

La salle des pas perdus et la galerie des bustes étaient hier d'une attristante mélancolie. On ne s'y est du reste occupé de rien, pas même de l'élection des bureaux.

Il est vrai que les titulaires n'ont pas de compétiteurs.

M. Brisson sera réélu président de la Chambre sans concurrent. Pour les sièges de vice-présidents, MM. Etienne, Berteaux et Rabier, vice-présidents sortants, n'ont pas, jusqu'à présent du moins, de concurrents.

Le siège de M. Mougeot, élu sénateur, est brigué par MM. Dron et Clémentel.

Les questeurs sortants, MM. Pajot, Saumande et Chapuis, seront vraisemblablement réélus. La plupart des secrétaires aussi.

On pense qu'une journée suffira pour toutes ces élections.

Le bureau définitif sera donc installé jeudi.

En attendant, c'est M. Louis Passy, doyen d'âge, député conservateur de l'Eure, membre de l'Institut, qui présidera, assisté au bureau par les plus jeunes députés qui rempliront l'office de secrétaires.

Au Sénat, la première séance sera présidée par M. Poriquet, doyen d'âge, sénateur conservateur de l'Orne, qui vient d'être triomphalement réélu. M. Poriquet n'a plus l'usage de ses jambes, aussi a-t-on dû installer un plan incliné qui permettra de rouler le fauteuil présidentiel jusqu'à sa place normale.

Les vice-présidents sortants, MM. Monis, Lourties et Guérin, seront réélus.

Pour le siège de M. Leydet, décédé, on signale les candidatures de MM. Vallé, Maxime Lecomte et Savary, M. Maurice Faure ayant retiré la sienne.

Mais, en tout état de cause, l'élection définitive du bureau du Sénat n'aura lieu, conformément à la tradition, qu'à la séance de jeudi.

Quant à l'ordre du jour des deux assemblées, il paraît devoir être assez facilement réglé.

Le gouvernement a décidé, au cours du Conseil des ministres, de demander à la Chambre d'inscrire en tête de son ordre du jour les interpellations sur le Maroc ; puis de reprendre la discussion de l'impôt sur le revenu pour ne la cesser que lorsque, tant bien que mal, le projet sera voté.

Le gouvernement hâtera aussi le dépôt de son projet d'amnistie. Enfin il demandera la continuation de la discussion du projet en cours sur la peine de mort.

La Chambre se mettra facilement d'accord sur tous ces points avec le ministère et inscrira vraisemblablement à la suite les quelques interpellations sans grand intérêt qui restent à déblayer.

Quant au Sénat, il prendra jour avec le gouvernement pour fixer la date à laquelle commencera la discussion du projet transactionnel sur les retraites ouvrières.

Tout, comme on le voit, est parfaitement réglé. Les rouages ont l'air bien graissés et la machine parlementaire paraît être prête à bien fonctionner.

Un rien cassera peut-être tout, un de ces jours, et de tous ces beaux projets, du gouvernement lui-même, il ne restera qu'un souvenir.

Auguste Avril.

### Petites nouvelles

Ainsi qu'il l'a déclaré à plusieurs reprises, M. Ruau, ministre de l'agriculture, vient de constituer le comité juridique chargé d'examiner les mesures à prendre en vue d'assurer efficacement la répression des délits en matière de jeu sur les courses de chevaux, et de sauvegarder, par suite, les intérêts de l'élevage et de la bienfaisance.

Ce comité est ainsi composé : MM. Jules Develle, ancien ministre de l'agriculture, conseiller à la Cour de Paris, président ; Raymond Poincaré, sénateur, vice-président ; Bernier, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, membre du Conseil judiciaire du ministère de l'agriculture ; Tissier, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice ; Cabaret, directeur du secrétariat, du personnel et de la comptabilité au ministère de l'agriculture ; Hornez, directeur des haras ; Hennion, directeur de la Sûreté générale.

On remarquera que le président du Comité est précisément l'ancien ministre de l'agriculture qui prépara et fit voter la loi du 2 juin 1891 qui régit l'institution des courses de chevaux en France. On peut être assuré que l'esprit qui a animé le gouvernement et le Parlement en 1891 ne sera pas perdu de vue.

## Le Banquet Haguenin

A

### LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Une manifestation importante, au point de vue de l'expansion de la littérature française à l'étranger, a eu lieu hier soir à la Société des Gens de lettres.

La présidence du banquet mensuel avait été offerte par M. Georges Lecomte, président, à M. Emile Haguenin, professeur de littérature française à l'Université de Berlin.

Autour de ce dernier, la Société avait convié les quatre principaux représentants de l'Université française : MM. Georges Perrot, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; M. Louis Liard, vice-recteur de l'Université de Paris ; M. Alfred Croiset, doyen de la Faculté des lettres, et M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique.

Parmi les autres assistants, au nombre d'une centaine :

MM. Marcel Prévost, J.-H. Rosny, Edmond Haraucourt, Victor Margueritte, Edouard Rod, Mme et M. Georges Renard, professeur au collège de France, Auguste Dorchain, Henry Bordeaux, Frantz-Jourdain, Raoul de Saint-Arroman, Maurice Leblanc, Rodocanachi, Jules Case, Jules Bois, Pierre Decourcelle, Ph.-Emmanuel Glaser, André Couvreur, de Larmandie, Ch. Saunier, Jean Rameau, Jean Thorel, Jean Reibrach, Mme Claude Lemaître, Charles Beauquier, député, Paul Lacour, etc., etc.

M. Haguenin est un des membres les plus brillants de cette jeune génération universitaire d'aujourd'hui en qui s'incarnent les espoirs des maîtres de l'Université française. La présence à ses côtés des plus illustres d'entre eux témoignait de leur haute estime pour son caractère et ses talents.

Au dessert, M. Georges Lecomte, président, s'est levé et a prononcé un très éloquent discours, tout vibrant de patriotisme et d'amour des lettres françaises :

Nous voulons, dit-il, que les paroles de remerciement et de gratitude adressées ce soir à nos hôtes aillent réconforter, hors de nos frontières, tous les Français, tous les amis sincères de la France, qui nous rendent le service de mieux faire connaître aux étrangers, avec les chefs-d'œuvre d'autrefois, notre littérature contemporaine, nos mœurs, nos idées, nos goûts et la véritable vie française.

C'est ce service-là que vous nous rendez en Allemagne, mon cher monsieur Haguenin. Pendant plus d'un mois je vous ai vu à l'œuvre à Berlin. J'ai pu apprécier votre foi, votre zèle, l'intelligence et le tact que vous apportez dans votre effort. Et c'est parce que je me suis rendu compte du mérite et de l'importance de cette œuvre que j'ai profité de votre bref séjour à Paris pour suggérer à mes camarades l'idée de vous offrir la présidence d'un banquet de la Société des Gens de lettres.

Vous avez quitté la France avec le juste sentiment de la belle tâche qui vous était confiée. Et voilà huit ans que vous professez la littérature française à l'Université de Berlin. Combien délicat était votre rôle ! Mais bien vite, par votre droiture, par votre distinction, par votre affable dignité et aussi par votre esprit de justice envers l'Allemagne, vous avez conquis son estime — j'en ai eu là-bas maintes preuves — et la plus enviable autorité dans votre enseignement.

En honnête homme, de jugement sain, qui croit mieux servir son pays par la sincérité clairvoyante que par le dénigrement aveugle, vous avez donné l'impression que, tout en restant plein de pieuse et fière tendresse pour la France, vous étiez prêt à reconnaître les incontestables mérites du pays où vous vivez, l'intérêt de sa littérature, la patience et la conscience de ses recherches scientifiques, l'heureuse hardiesse de son développement économique, la discipline, la méthode et la ténacité qu'il apporte dans son effort.

Cette justice et cette politesse qu'on doit à tout le monde et que, de nation à nation, on a trop souvent le tort de ne pas pratiquer, vous ont peu à peu valu toute l'autorité nécessaire pour mieux faire connaître autour de vous la vraie France, ses vraies mœurs, sa vraie littérature.

Le succès du discours de M. Georges Lecomte a été très grand. Nous regrettons de ne pouvoir le donner tout entier.

Après lui, M. Alfred Croiset, en une improvisation pleine de vigueur et de charme, félicite la Société des Gens de lettres de sa salutaire campagne contre certaine littérature, qui, la plupart du temps, fabriquée au dehors, n'est lue aussi qu'au dehors, et tend parfois, avec trop de succès, à nous discréditer. Il salue en M. Haguenin l'un des plus brillants champions de notre culture universitaire et littéraire. Il exprime sa joie d'avoir été convié à cette fête d'un patriotisme si large et si intelligent, et de se sentir dans un milieu où l'on comprend si bien toutes les sensations destinées à étendre l'action du génie français.

M. Haguenin a répondu par un discours tout à fait charmant de tact et de finesse, qui a obtenu de l'unanimité des convives un succès d'enthousiasme. Il fut interrompu à différentes reprises par les approbations les plus flatteuses et les plus spontanées.

...Vous pensez bien, dit-il, que je ne mérite pas les grands éloges dont votre président m'a orné sous vos yeux. J'en accepte, sans modestie, ce qui me revient. Assurément, j'ai fait de mon mieux. Mais ce n'est peut-être pas beaucoup dire ; et encore, dans ce que j'ai fait, n'ai-je que la moindre part...

Puis il remercie ses maîtres de l'Université et de l'Ecole normale :

C'est grâce à votre suffrage indulgent que je suis parvenu à cette chaire quasi paradoxale de l'Université de Berlin. Ainsi vous avez vu, avant même que je pusse m'en rendre compte, avec quelle ardeur l'un des grands organisateurs de l'Allemagne contemporaine, M. Althoff, directeur au ministère prussien de l'instruction publique, avait entrepris la constitution de cet enseignement — unique en Allemagne — de la littérature française moderne, et combien une volonté souveraine, toujours passionnément attentive aux intérêts de son peuple et dévouée aux intérêts internationaux de la science, appuya cette initiative et facilita l'accès, à l'Université de Berlin, d'un Français restant Français.

Je n'ai pas cessé d'être ému de ce que cette situation a d'exceptionnel, et j'ai puisé dans cette émotion beaucoup de force.

Je l'ai dit une fois à mes étudiants : « Je ne vous parle pas votre langue ; votre patrie n'est pas la mienne. Nous ne sommes unis que par deux choses, trois choses peut-être : notre commun amour pour la vérité, votre confiance en moi, et la pensée secrète de ce qui nous sépare. »

Un tonnerre d'applaudissements a interrompu ici l'orateur et j'ai vu des larmes couler à cette délicate et fière allusion.

M. Haguenin raconte quels excellents rapports il eut avec ses collègues de l'Université de Berlin et quel accueil il reçut de l'illustre Mommsen...

... Cette abondance de cordialité, cette facilité et aussi cette fermeté d'amitié, c'est un des dons très nobles de l'Allemagne, dont peuvent juger ceux-là seuls qui en ont profité.

Vous le savez, vous, mon cher président, vous qui sans rien cacher de vos sentiments ni de vos impressions, avez conquis si vite, là-bas, tant d'amis. Vous n'en avez pas conquis, cependant, de plus reconnaissant que moi. Car j'ai vu de près avec quel zèle éclairé, au congrès de la propriété artistique, vous travailliez pour le bien des arts et des lettres françaises. Quoique une grande partie du labeur pratique vous incombât, vous y ajoutiez encore le souci de rappeler toujours à propos la richesse intellectuelle et la dignité morale de notre littérature. Et, non content de ces devoirs, vous vous êtes fait celui d'expliquer la France autour de vous, et de voir et de comprendre l'Allemagne. Vous êtes venu là, comme Jules Huret, à qui nous devons tant de pages instructives et stimulantes, à qui, personnellement, je dois, sur les bords de la Sprée ou de la Havel, tant d'heures d'amitié et de réconfort, — vous êtes venu là le cœur ouvert et les yeux ouverts. Je remercie, en votre personne, tous les Français qui, à Berlin, ont su voir clair, et, sans rien abdiquer de leur indépendance, se faire aimer. Car je ne n'ai pas eu de meilleurs auxiliaires.

Combien il serait souhaitable, mesdames et messieurs, que tous nos compatriotes fussent pénétrés du même désir d'observer l'étranger et d'y expliquer notre pays ! Combien il serait souhaitable que chaque Français, sans devenir pour cela arrogant, emphatique, ni pédant, se sentît, pour sa part, responsable du renom de sa patrie !

Cette éloquente péroraison fut saluée par de longs applaudissements.

En se levant de table, tous les convives s'empressèrent autour de leur hôte et le complimentèrent avec chaleur.

Il y avait longtemps qu'il n'y avait eu à la Société des Gens de lettres une fête aussi brillante, aussi cordiale et aussi significative. Il faut en féliciter à la fois M. Georges Lecomte, M. Haguenin et les illustres représentants de l'Université de France.

G. Davenay.

## *Les Croix du 1er janvier*

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Par décret en date du 9 janvier, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

OFFICIERS

Belkassem el Hafnaoui ben Cheik, rédacteur au *Journal officiel* de l'Algérie ;

Tebbal Abd-el-Kader Ould Ali ben Ahmed, adjoint indigène du douar Terni, de la commune mixte de Sebdou (Oran).

CHEVALIERS

Chaldi-Brahim ben Mohammed, adjoint indigène du douar Ouled-Bouriat, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran) ;

Bouchenafa-Missoum ben Djelali, adjoint indigène de Megzane, commune mixte de Chellala (Alger) ;

Medjahri Bensalem ould Mokhtar, adjoint indigène du douar Haoauret, commune mixte de Frenda (Oran) ;

Merazga-Abderrahmane ben Hamana ben-Ahmed, adjoint indigène du douar Oulad-Bellaguel, commune mixte d'Aïn-M'lila (Constantine) ;

Bennacer-Benaousa ould Tahar, adjoint indigène du douard Beni-Luima, commune mixte de Zemmora (Oran) ;

Imati-Mohammed ben Ahmed, adjoint indigène du douar Khelidjen, commune mixte de Guergour (Constantine) ;

Djafri-Mansour ben Mohammed, adjoint indigène du douar Ouled-Driss, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).

## AUX ÉCOLES

*Le Concours d'admissibilité d'agrégation*

C'est le premier triomphe des médecins protestataires.

Au Conseil des ministres d'hier, le ministre de l'instruction publique a fait connaître qu'à la suite de l'examen auquel il a procédé des conditions dans lesquelles ont eu lieu les épreuves écrites du concours d'admissibilité à l'agrégation de médecine, il avait acquis la conviction que ces conditions avaient été tout à fait anormales. Il a décidé en conséquence d'annuler les opérations du concours.

Mais ce premier succès ne satisfait pas pleinement le corps médical. Ce matin, à dix heures, le président du Conseil recevra des délégués du comité de vigilance des praticiens, de l'Association corporative des Etudiants en médecine, de la Société de l'Internat, de l'Union des Syndicats médicaux, du Syndicat des médecins de la Seine et des médecins des hôpitaux, qui lui demanderont que le concours d'admissibilité à l'agrégation, annulé définitivement pour 1908, ne soit pas maintenu pour 1909, ou qu'en tout cas, il ait lieu alors sur des bases absolument nouvelles et plus conformes aux vœux du monde médical.

***

Au Conseil des ministres d'hier, encore, le ministre de l'instruction publique a informé ses collègues qu'après avoir pris l'avis du conseil de l'Université et en considération de l'intérêt des études, qui est un intérêt public, il se proposait d'autoriser les étudiants en médecine de première et de deuxième année à travailler dans la Faculté (cours et travaux pratiques) sous la réserve qu'au premier manquement à l'ordre normal ou à la discipline, cette autorisation serait retirée.

Si d'ici au 1er mars l'ordre n'est pas troublé de nouveau, les étudiants de première et de deuxième année pourront être autorisés à prendre cumulativement l'inscription de janvier et celle de mars.

Les étudiants de première et de deuxième année, réunis hier soir à leur Association corporative, ont appris avec la plus vive satisfaction cette heureuse issue des démarches faites en vue de la réouverture de la Faculté.

*Troubles à la Sorbonne*

On sait que M. A. Croiset, doyen de la Faculté des lettres, a déposé une plainte en justice contre M. Pujo, à la suite des regrettables incidents qui eurent lieu au cours de M. Puech. Hier, à trois heures et demie, M. Croiset se disposait à entamer sa leçon sur la Morale d'Aristote, dans l'amphithéâtre Richelieu, lorsque M. Pujo, entouré de quelques jeunes gens, émit la prétention de le remplacer dans sa chaire.

Appelée par le doyen, une escouade de la quatrième brigade de réserve, sous la conduite de M. Fauvel, officier de paix, fit irruption dans la salle. Des coups de canne, des coups de poing étaient échangés et un étudiant, M. Robert Pimienta, était blessé au front.

La présence des agents n'ayant pas calmé l'agitation, on procéda à l'arrestation de ceux qui semblaient être les chefs du mouvement.

MM. Maurice Pujo, Maxime Real del Sarte, des Lyons et Armand du Terte sont successivement entraînés et conduits au poste de police de la place du Panthéon, cependdant que le cours d'éloquence grecque s'achevait parmi les bravos des étudiants.

Ce n'est qu'à huit heures et demie que MM. Maurice Pujo et des Lyons ont été remis en liberté.

MM. Maxime Real del Sarte et Armand du Tertre ont été maintenus. L'un serait accusé d'avoir frappé M. Robert Pimienta, l'autre est inculpé de port d'arme prohibée.

M. Maurice Pujo expliquait dans la soirée que ses amis et lui entendaient continuer les manifestationsà la Sorbonne :

— Je considère le doyen Croiset comme complice de Thalamas, disait-il. C'est pourquoi j'ai protesté aujourd'hui dans la propre chaire du doyen.

***

La Sorbonne s'est, depuis hier, enrichie d'une œuvre nouvelle. On a en effet achevé de poser dans la galerie des Sciences, près de la cour des Lettres, un grand et très beau panneau décoratif dû au pinceau de M. Henri-Martin.

J. L.

## Le Tremblement de terre

### SOUSCRIPTION NATIONALE

DIXIÈME LISTE

Le Conseil des ministres a décidé hier matin de demander au Parlement, à titre exceptionnel, l'ouverture d'un crédit extraordinaire d'un million pour venir en aide aux victimes des désastre sans précédent qui viennent d'atteindre l'Italie du Sud.

***

Sommes reçues au syndicat de la Presse parisienne, 37, rue de Châteaudun :

| | |
|---|---|
| Reçu au *Figaro* | 2.740 » |
| Reçu au journal le *Temps* (7e liste) | 9.815 50 |
| Recettes faites par le Bruyant Alexandre | 1.088 70 |
| Maison Revillon frères | 1.000 » |
| Société Française des Munitions de chasse, de tir et de guerre (anciens établissements Gevelot et Gaupillat) | 1.000 » |
| Mme veuve Gévelot | 1.000 » |
| Ecole communale de l'avenue Trudaine (personnel et élèves) | 600 » |
| L. Permezel et Cie (Lyon) | 500 » |
| Versé au *Journal* | 381 70 |
| A. H. | 300 » |
| Versé à l'*Auto* | 50 » |
| Quête faite chez M. Victor Faive | 60 » |
| La « Côte d'Azur à Paris » quête faite à une matinée | 70 » |
| Le « Progrès médical » | 20 » |
| M., M. et Mlle Rouzaud | 10 » |
| Abbaye Abert (ex-Thélème), quête faite par Mme Dora Parnès | 866 50 |
| Devoyelle, à Beauvais | 292 40 |
| Employés et ouvriers de la maison C. Carrier-Bellouse | 36 50 |
| M. C. Carrier-Belleuse | 36 50 |
| M. Sénéchal | 20 » |
| Ladevèe, à Magny-en-Vexin | 25 » |
| Mme Villemin, à Chavollée | 20 » |
| Langon | 20 » |
| Autres souscriptions | 84 05 |
| Total de la 10e liste | 20.036 85 |
| Total des listes précédentes | 681.899 55 |
| Ensemble | 701.936 40 |

***

Nous rappelons aux membres du Commerce parisien qui veulent bien s'associer à l'œuvre de la souscription nationale qu'un second train de secours partira, de la gare de Bercy, le jeudi 14 janvier, à dix heures du soir.

Les bons en nature seront reçus avec reconnaissance par un délégué de la Croix-Rouge français le jeudi, jusqu'à six heures du soir, 48 *ter*, boulevard de Bercy.

On est prié d'aviser le Syndicat de la Presse, 37, rue de Châteaudun, de la nature et de la valeur de ces objets.

***

Dans une assemblée générale tenue hier par la Chambre syndicale de la couture, des confectionneurs et des tailleurs pour dames, à son siège social, 6, rue d'Aboukir, et à laquelle étaient présentes toutes les grandes maisons de couture de Paris, on a décidé l'organisation, pour le courant de février prochain, d'une grande fête au bénéfice des sinistrés de Calabre.

Le produit de cette fête sera remis entre les mains du Comité de la Presse.

Sommes reçues hier à l'ambassade d'Italie :

| | |
|---|---|
| M. Sicorè, avocat conseil de l'ambassade d'Italie | 100 » |
| Giacomo et Antonio Gorda | 20 » |
| Baronne de Gunzburg | 200 » |
| Conrad Sasso | 50 » |
| Les amateurs ocariens et mandolinistes de Boulogne-sur-Mer | 52 50 |
| Comité républicain de Noyant | 5 » |
| T. Chojechi | 100 » |
| L. Modiano | 500 » |
| Comte de Colbert-Laplace | 5 » |
| M. Ginzburger | 12 » |
| Avocat Nissim Samama | 500 » |
| Hector Beeche | 500 » |
| Umberto Goldschmidt | 300 » |
| Anonimo | 100 » |
| M. et Mme Edouard Bourdon | 200 » |
| M. Albert Labouret | 100 » |
| Chambre de commerce italienne de Paris : | |
| G. Migliasso | 100 » |
| Cav. G. Rossi | 100 » |
| G. Rossi et fils | 100 » |
| N. N. | 5 » |
| Cav. Giovanni Pietro Casetti | 50 » |
| Mme Emile Cervetti | 50 » |
| Comm. A. Rubini | 50 » |
| Milandre et Cie | 100 » |
| Scadin | 20 » |
| Giulio Godio | 10 » |
| Joly | 1 » |
| C. Abello | 1 » |
| L. Abello | 1 » |
| C. Gattoni | 1 » |
| A. Godio | 1 » |
| A. Pastore | 1 » |
| Régis | 5 » |
| Allemandi | 1 » |
| A. Setti | 1 » |
| P. Gattoni | 1 » |
| C. Gattoni | 0 50 |
| Rheims et Auscher | 500 » |
| Myrthil Rose | 100 » |
| Mme D. C. | 20 » |
| F. Poletti | 20 » |
| M. Caplain | 100 » |
| De Majo Durazzo | 20 » |
| Anna e Romana Manfredi | 5 » |
| Baronne Guido E. Thomitz | 50 » |
| Giovanni Periccioni | 10 » |
| A. Parazzoli | 200 » |
| Comm. Mario Cresta | 200 » |
| Umberto Amedeo Merlino | 50 » |
| Dtt. G. Guelpa | 50 » |
| Luigi Zorra | 30 » |
| Umberto Pennaccino | 10 » |
| Mme Helbronner | 20 » |
| J. Lehmann | 50 » |

Dans la liste communiquée aux journaux le 7 courant, il se trouve une somme de 100 francs versée par Mme Eugène Santonge. Il faut lire Mme Eugène Fontange.

***

M. Ferdinand Blumenthal a envoyé 2,000 francs à l'ambassade d'Italie pour les victimes de Sicile.

***

La compagnie de Vichy, société fermière de l'Etat, a adressé à la Chambre de Commerce de Milan, 2,000 francs dans le même but.

## LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

### EN SICILE

Sommes reçues à la Société de secours aux blessés militaires :

| | |
|---|---|
| M. P. Carié | 100 » |
| M. Roy | 20 » |
| Comité de la Société à Etampes | 815 « |
| Comité de la Société à Caen | 500 » |
| M. Germond (versé par le Comité d'Angers) | 10 » |
| M. de Finances | 28 » |
| M. Fauvet | 100 » |
| Comité de la Société à Riez | 20 » |
| M. La Perche | 500 » |
| Anonyme | 20 » |
| M. Plancenois | 10 » |
| Comité de la Société à Cassis-sous-Mer | 45 » |
| Souscriptions reçues par le journal *la Savoie libérale* | 199 » |
| Mme la baronne Louis de Balthazard de Gacheo | 20 » |
| M. R. Auvray | 50 » |
| Mme la générale Bourbaki | 100 » |
| Lieutenant-colonel de Sancy de Parabère | 200 » |
| Marquise de Courcy | 200 » |
| Mme Paul, M. et Mme Maurice Dutreil | 100 » |
| Mme Félix Dupré | 20 » |
| Mme la vicomtesse de Bussierre | 50 » |
| Mme la comtesse Jacques d'Aramon | 100 » |
| Mme N. H. | 100 » |
| Mme Andral | 300 » |
| Comité de la Société à Melun | 200 » |
| Comité départemental de Loir-et-Cher | 300 » |
| Comité de la Société du Puy | 200 » |
| Le *Havre-Eclair* | 1.100 » |
| Le général Larnac | 50 » |
| Le personnel de M. le vicomte d'Harcourt | 71 » |
| Mme Jean Hersent | 100 » |
| M. André Raimbert | 50 » |
| M. le duc de Trévise | 500 » |
| Mme Cottin | 100 » |
| Mme Emile Halphen | 500 » |
| Mme la princesse Galitzine | 200 » |
| M. et Mme Millot | 100 » |
| Total | 7.078 » |

Dans une liste précédente il faut lire : au lieu de « comte et comtesse » de Maupeou, 100 francs, « vicomte et vicomtesse » de Maupeou, 100 francs.

***

Le deuxième train sanitaire organisé par les Sociétés de la Croix-Rouge partira jeudi soir pour Naples.

— Il sera aussi important que le premier, nous a dit hier M. de Valence, secrétaire du conseil central, et les achats continuent de tous côtés pour constituer sa cargaison de vêtements chauds, de lainages, de lingerie et d'approvisionnements de toute sorte.

M. Hussenot de Senongues, qui remplace à Paris le vicomte de Nantois, seconde activement M. de Valence et veille aux expéditions en gare de Bercy des ballots de matériel formés par les soins de Mme la comtesse d'Haussonville et de ses collaboratrices.

La même activité règne à l'Union des Femmes de France et à l'Association des Dames françaises. Ces deux sociétés consacreront une nouvelle somme de vingt à vingt-cinq mille francs à leurs achats. Elles recueillent en outre de nombreuses souscriptions et dons en nature.

— Nous venons de recevoir à l'instant, nous a dit Mlle Vrignault, secrétaire de l'Union des Femmes de France, une délégation de notre comité d'Aul-

Ayuntamiento de Madrid

nay-sous-Bois qui nous apporte le montant de la souscription ouverte dans cette petite commune de banlieue, qui s'élève à 800 francs. Et c'est autour de Paris le même empressement à nous aider à secourir les sinistrés italiens. De leur côté nos comités des départements nous annoncent d'importants envois. Quelques-uns de ces derniers, plus rapprochés que nous de l'Italie, par exemple ceux de Lyon et de Grenoble, acheminent leur matériel directement sur Modane, où le train parti de Paris jeudi soir le prendra en passant.

». Quant à nos comités d'arrondissement de Paris, nous venons de leur envoyer une circulaire pour leur demander de réunir tout ce qu'ils peuvent et de nous l'adresser au siège social pour jeudi. Dans certains quartiers, à Batignolles et à Montmartre notamment, quelques locataires se sont chargés de faire des collectes de vêtements, de vivres, d'argent dans les immeubles qu'ils habitent, frappant à toutes les portes : leur récolte sera jointe à la cargaison du prochain train pour Naples.

« Enfin, nous venons d'accepter de M. Meys, qui a visité l'année dernière la Sicile et y a pris de nombreuses photographies en couleurs, l'offre d'une conférence avec projections sur ce pays. Cette conférence, qui présentera certainement, dans les circonstances actuelles, un très vif intérêt, sera suivie d'un concert, auquel se feront entendre plusieurs artistes de grand talent. Elle aura lieu dimanche prochain, dans la salle des *Annales*, rue Saint-Georges, à trois heures de l'après-midi, et nous tenons à la disposition des personnes qui voudront y assister des cartes au prix de trois francs. La recette sera intégralement employée à faire distribuer des vêtements aux malheureuses victimes de Sicile, par les soins de nos dames infirmières. »

A l'Association des Dames françaises, Mme l'amirale Jaurès, vice-présidente, nous communique un télégramme de la comtesse Lunzi, directrice de l'équipe d'infirmières de cette Société, lui annonçant que les docteurs Deddet et Henri Martin viennent de partir pour Palerme, où se trouvent des malades et blessés qui ont été évacués sur cette ville.

— Le service médical et ambulancier, nous dit Mme l'amirale Jaurès, est maintenant largement assuré, car on ne nous demande aucun nouvel envoi de dames infirmières. Mais ce qui manque toujours ce sont les vêtements. Aussi, n'avons-nous pas hésité à engager une nouvelle somme de 12,000 francs en achat de lainages et lingerie; nous venons de recevoir, d'autre part, en nature, pour une quinzaine de mille francs de dons divers. »

Le colonel Meaux-Saint-Marc, remplaçant le docteur Duchaussoy, qui est parti en tournée de propagande, nous déclare, d'autre part, qu'une souscription particulière de l'Association des Dames françaises a déjà produit près de 4,000 francs, que l'on mettra à la disposition de la générale Dessirier, chargée par le comité de préparer pour cette société ses envois de jeudi.

### Les Théâtres

Comme nous l'avons dit déjà, à la matinée du 16 janvier, donnée au bénéfice des victimes de la Sicile et de la Calabre, M. Mounet-Sully jouera *la Grève des forgerons*, et tous les artistes ont tenu à figurer un personnage de la Cour d'assises, et c'est ainsi que le public aura la surprise de voir M. Silvain en président de la Cour, entouré de MM. Paul Mounet et Louis Delaunay, les deux assesseurs; M. Le Bargy sera l'avocat, M. Leloir l'avocat général et M. Georges Grand l'huissier de la Cour. Le jury sera composé de MM. J. Truffier, Albert Lambert fils, Georges Berr, Leitner, Raphaël Duflos, Dehelly, Henri Mayer, Jacques Fenoux, Siblot, Joliet, Falconnier et Hamel.

Tous les autres artistes formeront le public : Mmes Bartet, Pierson, Renée du Minil, Lara, S. Weber, Leconte, Thérèse Kolb, Cécile Sorel, Piérat, Berthe Cerny, Fayolle, A. Amel, Persoons, Rachel Boyer, Lynnès, Delvair, Géniat, Louise Silvain, Madeleine Roch, Dussane, Francine Clary, Mitzy-Dalti, Berger, Maille, Gabrielle Robinne, Berthe Bovy, Suzanne Devoyod, Yvonne Lifraud, Provost, Faylis, Lherbay; MM. de Féraudy, Charles Esquier, Ravet, Croué, Dessonnes, André Brunot, Grandval, Paul Numa, Jacques de Féraudy, Lafon, Félix Huguenet, R. Alexandre, Jacques Guilhène, Georges Leroy et Gaudy.

Dans *le Jeune Malade*, M. J. Claretie a mis à exécution un projet de Paul Meurice qui voulait faire de l'églogue d'André Chénier un petit drame, comme il avait dialogué l'*Aymerillot* de Victor Hugo. *Le Jeune Malade* devient ainsi une véritable pièce de théâtre d'une poésie exquise, et Mme Bartet en travesti, « le Jeune Berger », Mlle Madeleine Roch sons les bandeaux blancs de la mère, Mlle Maille en Daphné, forment un de tableaux antiques dont André Chénier eût dit :

« J'en ferai un petit *cuadro*. »

***

Au gala du Théâtre lyrique de la Gaîté, hier, salle comble et soirée magnifique, au cours de laquelle tous et toutes ont rivalisé de talent et de dévouement. Après l'ouverture du *Barbier de Séville*, magistralement exécutée par l'orchestre de la Gaîté, après un concert-intermède où Mmes Adaberto, Héglon, Kutscherra, Marie Boyer, Nicot-Bilbault-Vauchelet, de Nuovina, MM. Albani, Devriès, etc., ont été couverts d'applaudissements, on a entendu le sextuor de *Lucie*, chanté par Mlle Mirandia, MM. Affre, Boulogne, Sardet, Mary, Chacon, les chœurs et l'orchestre du théâtre lyrique, sous la direction de l'excellent maître Amalou, puis M. Wehils, chef d'orchestre de la Compagnie italienne, a pris place au pupitre et l'assistance a écouté debout et acclamé l'Hymne italien et la *Marseillaise*.

La soirée a continué par *la Sonnambula* avec MM. Ventura, Sabellico, et la Compagnie italienne dont nous avons publié hier les noms, à la tête de laquelle se trouve Mme Galvani, une des vocalistes les plus prodigieuses qu'il soit donné d'entendre. Dès le premier acte on lui a fait trisser l'air d'Amina.

Il convient de rendre hommage à M. F. Castellano qui, pour cette fête de solidarité humaine, a prêté gracieusement le concours de ses artistes, à l'orchestre de la Gaîté qui n'a voulu accepter aucune rémunération pour le travail supplémentaire occasionné par les études de cette soirée, à l'Assistance publique qui, par une lettre de M. Mesureur, a réduit à 1 0/0, c'est-à-dire au minimum, la perception des droits des pauvres; enfin, à la maison Pathé frères, qui a donné également gracieusement ses films impressionnants de l'épouvantable catastrophe.

La soirée a produit, location et vente des programmes, un total de plus de 13,000 francs au profit des victimes.

***

Le Comité des fêtes de Paris a décidé d'organiser un tréteau roulant, sur lequel des artistes français et italiens interpréteront des chansons de circonstance, qui seront vendues au bénéfice des sinistrés.

Le Tréteau franco-italien sera escorté de l'harmonie de la Lyre italienne, composée de quarante exécutants costumés, précédés de leur drapeau qui, avant et après chaque audition, exécuteront des airs populaires et patriotiques d'Italie et de France.

***

L'hôtel Ritz donnera dimanche prochain, 17 courant, une soirée de bienfaisance au profit des victimes du tremblement de terre de l'Italie du Sud, dont la recette intégrale sera envoyée à S. Exc. le ministre des affaires étrangères d'Italie.

Cette soirée, qui a été placée sous le patronage de M. le prince Colonna de Stigliano, se composera d'un concert auquel plusieurs artistes des principaux théâtres de Paris ont promis d'apporter leur concours gracieux, et d'un buffet offert par l'hôtel Ritz.

Un comité de dames de la société parisienne et étrangère a bien voulu se charger de placer la plus grande partie des billets, dont le prix a été fixé à 50 francs. On peut encore se procurer quelques billets en s'adressant au bureau de l'hôtel Ritz.

### La division navale française à Messine

L'amiral Le Pord, qui a ramené à Toulon la division française, comprenant les cuirassés *Justice* et *Vérité* et plusieurs contre-torpilleurs, vient de faire son rapport au ministre.

Suivant ce rapport, l'arrivée à Messine eut lieu le 1er janvier, à neuf heures du matin, sans que des saluts fussent échangés, de peur que les détonations fissent écrouler sur les survivants des désastres des murs déjà ébranlés. L'ancre fut jetée au nord de Messine par un fond de 35 mètres, à un point où les cartes marines indiquaient une profondeur de 60 à 65 mètres.

Aussitôt après, le roi d'Italie se rend à bord de la *Justice* pour exprimer sa reconnaissance au représentant de la France des secours qui étaient envoyés. Ensuite, l'amiral Le Pord se met à la disposition de l'amiral Mirabello, qui, après l'avoir présenté à la Reine, lui donna mission de secourir tous les villages de la côte occidentale du détroit entre Messine et le cap Faro, ainsi que la partie sud de la côte occidentale, région où, par suite du manque de communications, on ignorait encore l'étendue du désastre.

La détresse y était terrible : le tremblement de terre avait détruit tous les fours et, tandis que les médecins secouraient les blessés, les matelots durent faire du pain jour et nuit pour nourrir les habitants de quatorze centres.

Le 3 janvier, l'amiral Le Pord se rendit, avec le consul de France de Palerme, sur les ruines de notre consulat à Messine, où toute fouille fut reconnue impossible; on put cependant découvrir le coffre-fort et en retirer les documents consulaires et diplomatiques.

Le 5 janvier, la division française dont, au même titre que les autres divisions étrangères, le concours était devenu inutile par suite de l'arrivée de troupes et de navires italiens, appareilla pour Civita-Vecchia, à l'exception du contre-torpilleur *Dunois*. Celui-ci se rendit successivement à Palerme et à Catane pour y secourir et y ravitailler les réfugiés.

Si l'amiral Le Pord n'a pas pu donner des nouvelles suivies de l'escadre par la radio-télégraphie, c'est à cause de la simultanéité des télégrammes émanant des autres navires, ce qui les aurait rendus, pour la plupart, absolument incompréhensibles.

***

Le ministre de la marine a rendu compte de ce rapport au Conseil des ministres. Un témoignage de satisfaction sera donné au nom du gouvernement au contre-amiral Le Pord, aux officiers et aux équipages dont le dévouement a si largement contribué au soulagement des misères causées par le désastre.

### EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

A Marseille.

Le Conseil municipal, réuni en commission plénière, a voté hier une somme de 15,000 francs pour les sinistrés de l'Italie.

En Italie

Les offrandes envoyées au Pape atteignent la somme de 880,000 francs.

En Espagne

Au Sénat, le président a adressé son amical salut à la nation italienne et demandé que les sentiments douloureux éprouvés par le Sénat fussent mentionnés au procès-verbal de la séance.

A la séance de la Chambre, le président, après avoir exprimé la compassion et la sympathie de la Chambre et de tout le pays, a rendu hommage à la conduite admirable de la reine et du roi d'Italie et à l'abnégation des marines italienne, russe, française et anglaise.

Puis le ministre des finances a déposé un projet ouvrant un crédit de 200,000t pesetas pour les victimes de la Sicile e de la Calabre.

### Au Sénat italien

Rome, 11 janvier.

Bien avant l'ouverture de la séance, la salle et les tribunes ont été envahies par une foule où dominent les vêtements de deuil. On remarque la présence de tous les ministres et, dans la tribune des députés, celle du président de la Chambre et de nombreux membres de la Chambre.

Lorsque le président du Sénat monte au fauteuil, tout le monde se lève pour l'écouter.

Ses premières paroles sont pour faire ressortir la tristesse qui règne sur l'assemblée et indiquer la grandeur de la catastrophe. Mais, selon la déclaration du gouvernement, Messine et Reggio renaîtront de leurs ruines.

Si la nature aveugle, dit-il, a apporté la destruction, les ravages et la mort, la charité et l'humanité des nations de l'univers ont du moins réconforté l'Italie dans son terrible deuil.

M. Giolitti lui succède à la tribune. Après avoir déclaré qu'aucune parole ne peut exprimer la douleur causée à l'Italie par le désastre le plus grand que l'histoire ait eu à enregistrer, après avoir rappelé l'unanimité avec laquelle l'Italie et tout le monde civilisé se sont portés au secours des victimes, il demande au Sénat de contribuer à la réparation de cet immense malheur. Il y a, dit-il, quelques mesures urgentes pour lesquelles le gouvernement a cru devoir faire un appel immédiat à la Chambre, mesures contenues dans un projet déjà approuvé par celle-ci et qu'il dépose sur le bureau du Sénat.

Le président du Conseil adresse ensuite, au milieu des applaudissements répétés de l'assistance, un hommage d'admiration et de reconnaissance au Roi, à la Reine et à la famille royale. Il fait l'éloge de l'armée et de la marine, remercie les souverains et chefs d'Etat des nations étrangères, leurs marines et les assemblées. Il termine en invitant le Sénat à écouter les propositions du gouvernement.

Pour conclure, l'orateur constate que les sénateurs ne furent jamais aussi nombreux en séance, ce qui prouve que l'assemblée comprend la grandeur de sa mission. Il descend de la tribune au milieu d'une véritable ovation.

Conformément à la proposition du président du Conseil, qui est adoptée, le président du Sénat procède à la nomination d'une commission de neuf membres chargée d'examiner le projet du gouvernement et d'en faire un rapport verbal dans le plus bref délai.

### La situation à Messine et en Calabre

*(Par dépêche de notre correspondant particulier)*

Rome, 11 janvier.

Les journaux donnent de nombreux détails sur l'orage d'hier et sur les nouvelles secousses qui ont provoqué une violente panique et achevé l'œuvre de destruction.

La *Tribuna* dit que le général Mazza autorisera désormais, dans les provinces dévastées, la présence d'un ou deux représentants de la presse. Le général désire précipiter les travaux de démolition, par suite du danger qu'offrent les ruines pour la protection de l'ordre public. Il a également exprimé à l'ambassadeur des Etats-Unis, qui lui rendait visite, le vœu que des ambulances américaines se rendissent à Catane et à Syracuse, où il y a un nombre considérable de blessés et de fugitifs qui n'ont pas été secourus.

Suivant un récit du *Giornale d'Italia*, une femme est restée treize jours sous les décombres, avec une poutre sur le ventre; les médecins qui la soignent ne désespèrent pas de la sauver.

Le rapport de la commission pontificale envoyée sur les lieux du désastre est publiée par l'*Osservatore Romano* : selon ses conclusions, il n'y aurait plus à Messine de danger d'épidémie. Il fait l'éloge de la population et particulièremsnt de la conduite de l'archevêque de Messine qui a déclaré ne devoir partir que lorsque le dernier survivant serait embarqué.

### A Messine

Hier, on a fait à Messine une quête parmi les soldats en faveur des survivants.

La circulation des trains est rétablie, mais il faut aux voyageurs une autorisation spéciale du préfet pour entrer à Messine.

L'inhumation des cadavres sera faite désormais par des fossoyeurs civils, sous la direction de deux médecins, aux frais de la municipalité.

Le croiseur anglais *Lancaster* est arrivé.

On télégraphie de Taormina que, grâce à la structure géologique du sol rocheux sur lequel elle est bâtie, la ville n'a subi aucun mal et ne compte aucune victime.

Le duc de Connaught est parti de Malte cette nuit pour Reggio, à bord du cuirassé *Aboukir*.

Le pompier Pelosi, de Naples, qui a déjà à son actif vingt actes de sauvetage, a retiré vivant des décombres, à Reggio, un petit garçon de cinq ans, qui n'a reçu aucune contusion et qui n'a gardé aucun souvenir des événements, ni du temps qu'il a passé enseveli. C'est le jeune François Neti, fils du portier du palais Tripepi, réfugié à Gênes.

Le général Mazza télégraphie de Messine qu'un survivant ayant encore été retiré hier des décombres, les fouilles continueront tant qu'il y aura un espoir d'effectuer un sauvetage.

On établit un bureau municipal de renseignements, afin de pouvoir répondre aux innombrables demandes concernant les nouvelles des survivants. On reçoit toujours des vivres, du matériel et du bois des villages environnants.

La santé des survivants et de la troupe est satisfaisante.

Les survivants s'efforcent de rétablir le mouvement du commerce.

Aujourd'hui, le long des quais déblayés, les voitures, les fiacres et les chars circulent. Plusieurs maisons de commerce ont fait des expéditions importantes de citrons et de marchandises diverses.

Ces maisons demandent que l'abord de tous les vapeurs, dans le port de Messine, soit rétabli comme avant le désastre.

On a retiré les cadavres de soixante ouvriers d'un magasin de citrons, morts pendant qu'ils travaillaient. Ces cadavres étaient dans un état de décomposition épouvantable.

### A Reggio de Calabre

On a débarqué aujourd'hui une grande quantité de matériaux de construction pour les baraquements, dont l'édification continue malgré les orages et la pluie torrentielle. Demain fonctionneront des cuisines qui fourniront des vivres gratuitement ou à des prix très réduits.

Les secousses sismiques deviennent de moins en moins sensibles.

Les soldats du génie militaire travaillent jour et nuit avec activité à la réparation de la ligne du Chemin de fer tyrrhenien, qui bien probablement fonctionnera à partir de demain d'une façon normale.

**Félix.**

## JOURNAUX ET REVUES

### Le droit de grâce

Evidemment, cela devait arriver : les penseurs qui n'ont pas réussi à faire supprimer la peine de mort s'adressent maintenant au Président de la République; et ils le prient de gracier tous les gaillards que les Cours d'assises condamneraient. Ainsi, la grâce serait un moyen fort ingénieux de supprimer en fait la peine de mort, malgré la volonté des Chambres.

Et malgré l'opinion publique !... C'est ainsi que M. Maxime Vuillaume réussirait à se tirer d'ennui.

M. Maxime Vuillaume, dans l'*Aurore*, essaye de ce fin stratagème. Il raisonne comme suit. La latitude laissée au chef de l'Etat de gracier ou de laisser la justice suivre son cours, c'est là, dit-il, « l'essence même du droit de grâce ». Le tout serait d'avoir, à la tête de la République, un Président bien résolu à sauvegarder les plus criminelles têtes. Il s'en trouverait de tels, mais d'autres n'auraient pas cette idée-là. De sorte que M. Vuillaume connaîtrait de bons et de mauvais septennats. Pendant sept ans, il verrait triompher ses doctrines abolitionnistes; et puis, pendant sept ans, il porterait le deuil momentané de ses doctrines. Il accepterait volontiers, par le temps qui court et qui lui est dur, cette combinaison,

Seulement, il voudrait avoir l'assurance de ces bons septennats où la grâce est perpétuelle. Pour cela, voici comment il argumente : du moment que le Président possède le droit de grâce, on ne doit pas lui interdire d'en user; réglementer ce droit, c'est le supprimer. Or, il n'est pas question de supprimer le droit de grâce; il faut donc que M. Fallières gracie à tour de bras.

Cette théorie de M. Maxime Vuillaume a mille inconvénients; et M. Fallières lui-même l'a bien compris, l'a bien dit à M. Clemenceau.

Oui, le Président de la République a le droit de gracier. C'est un droit souverain et c'est un droit absolu. Cependant, il ne résulte pas de ce droit que le Président de la République puisse, dans un pays où la peine de mort existe, gracier par principe, gracier pour la seule raison qu'il n'est pas partisan de la peine de mort et supprimer en fait cette peine, tandis que la loi de ce pays la maintient.

M. Maxime Vuillaume ne veut-il pas admettre cette vérité très simple? Si cette vérité avait besoin d'être démontrée, il suffirait de faire remarquer à M. Maxime Vuillaume qu'il y a une commission des grâces et que cette commission des grâces est chargée d'étudier les affaires qui sont soumises au chef de l'Etat. Si le Président de la République devait, par principe, gracier tout le monde, cette commission des grâces serait la chose la plus inutile et comme la plus dérisoire.

Le Président de la République, dans l'exercice de son droit de grâce, pose des questions d'espèces. Il les résoud à sa guise et il ne doit compte à personne de sa décision. Mais ce n'est pas cela que veulent M. Maxime Vuillaume et les autres penseurs abolitionistes. La volonté qu'a M. Fallières de ne pas enfreindre là-dessus la constitution les désole. Et ils ne savent que faire de leur philosophie impérieuse, dans un pays qui n'est décidément pas de leur avis.

**André Beaunier.**

## La Presse de ce matin

### LA POLITIQUE

L'*Action*, sous la signature de M. Henry Bérenger :

A propos de la rentrée des Chambres.

Le Parlement reprend aujourd'hui ses travaux, et ce n'est certes point la besogne qui va lui manquer. Depuis si longtemps, les réformes attendent sur le chantier qu'elles en paraissent moisies avant d'être en usage !

A la Chambre, l'impôt sur le revenu doit finir d'être voté dans le mois qui vient. Au Sénat, les retraites ouvrières doivent être ratifiées pendant ce trimestre.

Sur ces deux lois essentielles, la démocratie ne souffrira ni faux-fuyants ni reculades. Le suffrage restreint s'est prononcé après le suffrage universel. La majorité républicaine doit aboutir sous peine de banqueroute frauduleuse.

La *Lanterne* :

Dans quinze mois, les députés retourneront devant leurs électeurs. Pour que le parti républicain puisse affronter la bataille avec honneur, il faut qu'il soit en mesure de montrer au pays des résultats tangibles, des réformes acquises, une œuvre républicaine sérieuse, non seulement ébauchée et mise en train, mais accomplie.

Que la Chambre travaille donc. La session qui va s'ouvrir sera décisive. Si elle était stérile le succès des républicains aux élections prochaines se trouverait compromis.

La *Libre Parole*, sous la signature de M. Drumont :

Peut-être Clemenceau rit-il de bon cœur des sentiments patriotiques qu'on lui attribue et des intentions qu'on lui prête de faire la guerre si l'occasion se présentait?

Comme le Grand Inconscient de Schopenhauer, peut-être ce fantaisiste et ce railleur goûte-t-il une satisfaction affreuse en contemplant l'anarchie générale au milieu de laquelle l'Europe trépide à l'heure actuelle, tandis que le troupeau parlementaire qu'il conduit à coups de bâton broute dans les gras pâturage du Budget.

Le *Radical* :

Les récentes élections ont apporté à l'assemblée un nouveau contingent de sénateurs appartenant à l'opinion radicale. Les retraites ouvrières sont au nombre des réformes qu'ils ont décidé, d'accord avec leurs électeurs, de soutenir et de mener à bonne fin. Ils s'y emploieront, nous en sommes sûrs, de tout leur zèle.

Il faut, en effet, aboutir.

Le *Rappel* :

A propos de l'exécution d'hier, à Béthune.

Des préjugés séculaires isolaient naguère le bourreau dont le voisinage effarait les moins superstitieux. C'était injuste. Le bourreau, hier, fut acclamé. C'est inhumain.

La peine de mort est maintenue par la volonté nationale. Il faut s'incliner, mais le législateur pensera-t-il qu'il doive permettre demain à de sinistres spectacles de se reproduire encore pour le débordement de sentiments qui font que l'homme a honte de l'homme? Espérons que non.

Puisque vous gardez le bourreau, cachez-le.

Du *Paris-Journal* :

Des quatre bandits sur qui s'est abattue la main du bourreau, aucun ne méritait la moindre sympathie. Pourtant, à la minute où ils allaient subir la plus effroyable des peines, on leur devait au moins le silence. C'est au contraire sous des injures et des malédictions qu'ils ont quitté la vie et ce sont des cris de joie qui ont couvert leur dernier hoquet.

Puisque la Chambre a décidé que dorénavant la justice suivrait son cours jusqu'au terme fatal, il lui appartient d'éviter à notre pays la honte de ces manifestations. Elle n'a qu'à supprimer incontinent la publicité des exécutions capitales. Celles-ci n'en seront que plus impressionnantes, une fois dégagées des incidents tumultueux dus à la présence d'une multitude plus ou moins énervée par l'attente et la boisson.

### ECHOS & NOUVELLES

Le *Journal* :

De Cherbourg :

Par le *Kaiser Wilhelm der Grosse* est arrivé aujourd'hui à Cherbourg, venant de New-York, Orville Wright, le frère et le collaborateur de l'aviateur Wilbur Wright.

Orville Wright fit, on s'en souvient, il y a quelques mois une chûte d'aéroplane au cours de laquelle il se brisa la jambe. Il boite encore assez fortement.

Il a déclaré qu'il venait en France, mandé par son frère, pour traiter d'importantes questions d'intérêt.

Le *Journal* :

M. Bénézech, commissaire de police de Meudon, recherche en ce moment, une dame voilée de noir qui venait très mystérieusement voir Mme Steinheil à Bellevue.

A la suite du crime, Mme Steinheil rédigea un acte de sous-location sous seing privé du « Vert-Logis » à l'inconnue mystérieuse, acte auquel il ne fut pas donné suite.

Quelle était cette dame mystérieuse? Pourquoi se cachait-elle? Pourquoi n'a-t-elle pas reparu? Autant de points d'interrogation.

## LA JOURNÉE

*Le Parlement* : A la Chambre et au Sénat, renouvellement annuel du bureau.

*Mariage* : Le baron Maurice de Rothschild avec Mlle Noémie Halphen (temple de la rue de la Victoire, une heure et demie).

*Obsèques* : Vicomtesse Huguet de Chataux née Desjardins (Saint-Ferdinand des Ternes, dix heures). — M. Grümmer, chevalier de la Légion d'honneur (Saint-Augustin, dix heures).

*Cours et conférences* : M. Thiébault-Simon : « Tableaux et dessins des écoles étrangères » (musée du Soir, au Petit Palais, huit heures et demie). — M. Pirro : « Musique du dix-septième siècle, de Schutz à Reiser » (Ecole des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne, quatre heures un quart). — M. Seignobos : « les Questions de la politique intérieure » (16, rue de la Sorbonne, cinq heures et demie). — M. Constant : « la Réforme en Angleterre sous Henri VIII » (Institut catholique, 19, rue d'Assas, cinq heures un quart). — Docteur Regnault : « la Prétendue folie de Jésus » (Collège libre des sciences sociales, 28, rue Serpente, quatre heures et demie). — M. Blondel : « la Législation ouvrière en Allemagne » (28, rue Serpente, cinq heures et demie). — Pasteur Charles Wagner : « Impressions de voyage en Amérique » (157, faubourg Saint-Antoine, huit heures et demie du soir). — M. Herubel : « les Migrations des poissons » (Ligue maritime française, 39, boulevard des Capucines, cinq heures). — M. Francis Delaisi : « La France est-elle en décadence? » (collège La Fayette, 112, boulevard Malesherbes, cinq heures).

## Informations

**Mouvement administratif.** — M. Lerebourg, préfet de 3e classe du Lot, est nommé préfet de 3e classe d'Oran;

M. Lambert-Rochet, sous-préfet de 1e classe à Rochefort, est nommé préfet de 3e classe du Lot;

M. Roquère, sous-préfet de 2e classe à La Flèche, est nommé sous-préfet de 1re classe à Rochefort;

M. Poivert, sous-préfet de 2e classe à Saint-Jean-d'Angely, est nommé sous-préfet de 2e classe à La Flèche;

M. Willm, sous-préfet de 3e classe à Condom, est nommé sous-préfet de 3e classe à Saint-Jean-d'Angely;

M. Fleury, sous-préfet de 3e classe d'Yssingeaux, est nommé sous-préfet de 2e classe à Condom.

M. Mancel, sous-préfet de 2e classe à Romouratin, est nommé sous-préfet de 2e classe à Yssingeaux;

M. Bosney, chef de cabinet du préfet, est nommé sous-préfet de 3e classe à Romorantin.

**Le capitaine Tilho**, chef de la mission de délimitation Niger-Tchad, a présenté hier à M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies, ses collaborateurs, le lieutenant de vaisseau Audouin, les lieutenants Lauzanne et Vignon, MM. Garde, Thibault, Porcou, Schneider et Treille, qui rentraient avant-hier, dimanche, en France.

Deux autres membres de la mission, revenus depuis quelques mois, mettent au point en ce moment les importants travaux de la délimitation Niger-Tchad.

M. Milliès-Lacroix, au nom du gouvernement, a remercié le capitaine Tilho et ses compagnons de l'œuvre si utile qu'ils viennent d'accomplir, de concert avec le major O'Shee, chef de la mission anglaise, auprès duquel nos explorateurs ont trouvé le plus cordial accueil.

La Société de géographie offrira lundi prochain à ces derniers un dîner de bienvenue.

**Les boueux et les entrepreneurs.** — Une délégation d'ouvriers boueux s'est rendue hier à l'Hôtel de Ville où le bureau du Conseil municipal était en séance.

Le directeur des travaux, M. de Pontich, a été mandé et a annoncé que l'administration allait mettre en demeure les entrepreneurs de ne pas adhérer au lock-out et de reprendre le service. La grève n'existe que sur une entreprise qui a été mise en interdit par les ouvriers. C'est pour se solidariser avec leur collègue que d'autres entrepreneurs ont décidé d'adhérer au lock-out. Une question fort intéressante du droit de grève est ainsi soulevée. L'administration entrave le lock-out, en s'appuyant sur les clauses du cahier des charges qui ordonnent aux entrepreneurs d'enlever chaque jour les ordures ménagères.

**Les bals de l'Hôtel de Ville.** — Le bureau du Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Chérioux, a décidé hier de rétablir les bals de l'Hôtel de Ville. Deux dates ont été fixées : les 20 et 27 février. Il est possible toutefois qu'au cours de la session extraordinaire que nos édiles tiendront les premiers jours de février, une proposition soit faite tendant à la suppression définitive des bals de l'Hôtel de Ville. De nombreux conseillers préféreraient que le crédit de 100,000 francs fût employé par le bureau et par le syndic, M. Gay, à l'organisation de belles fêtes populaires, ayant plus de caractère que les bals, ou plutôt les cohues de l'Hôtel de Ville. Les partisans des bals seront-ils, malgré tout, en majorité? Un vote l'indiquera.

**Les droits de Paris.** — Les personnalités politiques qui font partie du groupe des droits de Paris se réuniront à l'Hôtel de Ville le 20 janvier pour préparer le cahier des revendications communales qui sera remis ensuite à M. Clemenceau.

**Une réunion de Tunisiens à Paris.** — Hier soir a eu lieu le dîner annuel du Syndicat agricole des colons français en Tunisie, sous la présidence de M. Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politique, président du syndicat.

Parmi les personnalités présentes, citons :

MM. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut; général Toutée, chef du cabinet de M. le ministre de la guerre, vicomte Arthur de Monturux, Marcel Ruedel, Octave Noël, Paul Potin, commandant de Courcy, marquis de Saint-Seine, Trélat, F. Faure, Victor Bérard, etc., etc.

Au dessert, en quelques mots applaudis, M. Georges Picot a bu à M. le résident général Alapetite et à la prospérité de la Tunisie.

**Une adresse.** — La succursale de la maison Muller, 50, rue de Châteaudun, dont l'inauguration est annoncée à nos échos de première page, est installée 4, rue du 4-Septembre.

**Hygiène de la bouche et de l'estomac.** — Après le repas, deux ou trois pastilles Vichy-Etat facilitent la digestion.

## AFFAIRES MILITAIRES

**Comités et Commissions.** — Sont nommés pour 1909 :

Vice-président du Conseil supérieur de la guerre, le général de division de Lacroix; présidents des Comités techniques : d'état-major, le général de division de Lacroix; de l'infanterie, le général de division Coupillaud; de la cavalerie, le général de division Trémeau, membre du Conseil supérieur de la guerre; de la gendarmerie, le général de division Quincy; de l'artillerie et du Comité consultatif des poudres et salpetres, le général de division de Lamothe; du génie, le général de division Joly; de l'intendance, l'intendant général Thoumazon; de santé, le médecin inspecteur général Claudot; des troupes coloniales, le général de division Coronnat.

## Gazette des Tribunaux

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

*Condamnation à mort.* — Aujourd'hui a comparu, devant la Cour d'assises du Pas-de-Calais, le pupille de l'Assistance publique Alphonse Millon, âgé de vingt ans, qui, en octobre dernier, assassina pour le voler un propriétaire de Saint-Omer, M. Louis Anocque. Millon est en outre accusé de divers autres vols.

Après avoir longtemps nié qu'il fut l'auteur et du meurtre et des vols, l'accusé a fait des aveux complets.

Le jour du crime, il enroula, a-t-il dit, une serviette autour du cou de M. Anocque pour l'étrangler, puis l'acheva à coups de couteau; enfin il finit par pendre le cadavre à la rampe de l'escalier.

Millon est défendu par Me Lefebvre-Dupré, le même qui défendit Auguste Pollet dont la tête est tombée aujourd'hui à Béthune.

Comme le meurtrier avait tout avoué et que le nombre des témoins ne dépassaient pas une dizaine, les débats ont été relativement courts.

Le jury a rapporté un verdict impitoyable. Aussi Millon a-t-il été condamné à la peine capitale.


## AVIS DIVERS

En faisant repousser, en brunissant vos cils et vos sourcils, la *Sève Sourcilière* de la *Parfumerie Ninon*, 31, rue du 4-Septembre, donne à vos yeux des regards de feu.

SIROP à *l'Acide phénique* du Docte Déclat, contre Grippe, Toux, Rhumes, Influenza, etc.

LES SELS DE LITHINE
GRANULÉS EFFERVESCENTS
*de la PHARMACIE NORMALE*

Sont solubles instantanément, et leur solution est très gazeuse, ce qui la rend agréable au goût. Chaque mesure contient : *0,15 centigr. de sel actif rigoureusement dosé.*

| | | |
|---|---|---|
| Carbonate de Lithine, effervescent, le flac. | | 2.50 |
| Benzoate | — | 2.50 |
| Salicylate | — | 2.50 |
| Citrate | — | 2.50 |

par six flacons, fco contre mandat-poste *15 fr.*
*PHARMACIE NORMALE*,
19, rue Drouot, Paris


## Nouvelles Diverses

LES FAUX SCARABÉES

Mme Bourriant a été interrogée hier par M. Chênebenoit, juge d'instruction, à qui elle a déclaré que c'était elle, et non son fils, qui avait eu l'idée de faire fabriquer de faux scarabées.

— J'étais très malheureuse, a-t-elle ajouté, et j'espérais avec l'argent que me verseraient mes trop crédules acheteurs pouvoir sortir de la misère. Malheureusement, je n'ai pas réussi.

Mme Bourriant a continué à soutenir que les inscriptions qu'elle avait fait graver sur les scarabées présentaient une grande valeur.

Quant à Pierre Bourriant, il s'est refusé formellement à dire par qui il avait fait graver ces inscriptions.

M. Chênebenoit a envoyé en province diverses commissions rogatoires.

LE DRAME DE L'IMPASSE RONSIN

Une dame qui avait entretenu avec Mme Steinheil quelques relations mondaines a été entendue hier par M. André.

Mme Buttandier — c'est le nom du témoin — a dit hier matin que l'inculpée était très en froid avec sa mère, mais elle ignore les motifs de la brouille. Elle a ajouté que Mme Steinheil était une femme très agréable, d'un caractère enjoué et ayant de très belles relations.

A la Sûreté, M. Hamard avait convoqué hier les modèles Jacques Duvrance et Emile Guilhon. On leur a fait donner un spécimen de leur écriture, et le service de M. Bertillon a pris leurs empreintes digitales.

Quant au peintre Marcel Gaillard, il a été arrêté hier rue Myrrha, comme insoumis. C'est le plus clair des confidences qu'il a faites aux reporters.

UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT RUE DE LONDRES

Une tentative d'assasinat a été commise hier soir, 29, rue de Londres, dans une chambre meublée occupée par une femme Meritagni dite Vivanti, âgée de vingt-huit ans.

Un inconnu, dont elle a pu fournir le signalement détaillé à la police et qui l'avait accompagnée à la tombée de la nuit, s'est tout à coup élancé sur elle et a tenté de l'étrangler.

La femme Meritagni eut la force d'appeler au secours, et l'assassin, effrayé, prit alors la fuite, sans même avoir le temps d'emporter quelques objets qu'il venait de voler.

L'état de la victime n'offre aucune gravité.

UNE RIXE SANGLANTE

Une automobile, conduite par le wattman Mercier, accrochait hier matin, à dix heures, boulevard Sébastopol, une voiture de commerce, conduite par le cocher Diemont.

Le choc fut très violent et les deux voitures, à moitié brisées, furent projetées de chaque côté du boulevard.

Le wattman et le cocher furieux ne tardèrent pas, après s'être invectivés, à en venir aux mains. Mercier était armé d'une barre de fer, Diemont d'un manche de fouet.

Il a fallu quatre agents pour séparer les combattants, qui ont été arrêtés et ont dû

Ayuntamiento de Madrid

recevoir des soins dans une pharmacie avant d'être envoyés au Dépôt.

MEURTRIERS ARRÊTÉS

La Sûreté a arrêté hier les nommés Jules Bernier, âgé de dix-neuf ans, Georges Meissonnier, âgé de vingt-deux ans, et Victor Lebau, âgé de dix-neuf ans.

Ces individus, qui avaient attaqué et frappé à coups de couteau, le 7 janvier, à l'angle de la rue de Flandre et du passage de Joinville, un mécanicien nommé Tuck, ont été mis à la disposition de M. Worms, juge d'instruction.

L'AFFAIRE BENEDETTI

M. Chênebenoit a clos son instruction dans l'affaire Benedetti, cet individu qui, le 31 décembre, dans la cour du ministère de l'intérieur, a tiré quatre coups de revolver sur les fenêtres du cabinet de M. Clemenceau, président du Conseil.

Benedetti est inculpé de violence, de voies de fait et de port d'arme prohibée. Il comparaîtra à l'une des prochaines audiences du Tribunal correctionnel.

**Jean de Paris.**

## DANS LES DÉPARTEMENTS

TOURMENTE DE NEIGE

*Toulon.* — La neige s'est remise à tomber, et en si grande abondance que les communications sont interrompues, ce soir, dans les environs et surtout avec le nord du département. Sur certains points, la couche de neige atteint trente centimètres d'épaisseur, et des traîneaux automobiles ont dû être mobilisés pour déblayer les principales routes.

*Perpignan.* — Une tourmente de neige, accompagnée de coups de vent, sévit dans la région. Le paquebot postal *Félix-Touache*, qui fait le service entre Port-Vendres et Alger, surpris par la tempête, a dû se réfugier derrière le cap Leucate, non sans avoir subi quelques avaries.

MEURTRE ET SUICIDE

*Chalon-sur-Saône.* — Un charron d'Allerey-sur-Saône, Clovis Miconnet, âgé de vingt-six ans, désespéré par le refus de l'épouser que lui opposait Mme Morel, veuve, âgée de trente-deux ans, a tiré aujourd'hui sur celle-ci trois coups de revolver qui ont entraîné la mort après une longue agonie.

Miconnet a ensuite tenté de se suicider et s'est blessé grièvement.

ACCIDENT A BORD

*Cherbourg.* — Le mécanicien Jules Simon, qui participait à des travaux à bord du submersible *Messidor*, a été sérieusement blessé au thorax et a eu, en outre, plusieurs côtes fracturées. Il a été transporté à l'hôpital.

UE VIEILLE FEMME ASSASSINÉE

*Alais.* — Mme veuve Devèze, qui habite seule dans une maison isolée de Saint-Christol, a été trouvée assassinée dans un champ voisin de son habitation. Le vol a été vraisemblablement le mobile du crime.

**Argus.**

## COURRIER DES THÉATRES

*Aujourd'hui :*

**A Femina**, à 3 heures (Vendredis de Femina) : « la Femme turque », causerie de M. Courtellemont. Projections photographiques en couleurs : *les Harems*, musique et chant. Fauteuils, 3 francs.

— **A l'Athénée**, à 4 h. 1/2, *le Luxe*, comédie en causerie par Mlle Jeanne d'Orliac. Auditions de Mlles Marguerite Vinci, Bovy, Renée Félyne, Roucet-Banès ; MM. Alexandre, Pierre Juvenet, Secrétan. *Les Pichenettes*, comédie.

Prix des places : 3 fr., 2 fr. 50, 2 fr., 1 fr.

*Ce soir :*

**A la Comédie-Française**, à 8 h. 3/4, *Scaramouche* (MM. J. Truffier, Siblot, Mlle Provost); *Amoureuse* (MM. Raphaël Duflos, Georges Grand, Mmes Leconte, Francine Clary, Maille, Suzanne Devoyod, Provost).

— **A l'Opéra-Comique**, à 8 h. 3/4, 6e représentation de l'abonnement du mardi (série A), *Orphée* (Mlle Alice Raveau, Mme Vallandri).

— **A l'Odéon**, à 8 h. 1/2, *l'Arlésienne*, avec l'orchestre Colonne et les chœurs.

— **Aux Variétés**, à 9 heures précises, *le Roi* (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombey, Moricey, Simon, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Diéterle, etc.), et Mlle Lantelme dans le rôle de Marthe Bourdier. — A 11 heures, au 2e acte, la Réception officielle.

On commencera, à 8 h. 1/4, par *Un mari trop malin* (Mlles Chapelas, Harnold, MM. Rocher, Dupuis, Reusy).

— **Au Théâtre lyrique municipal** (Gaîté), à 8 h. 1/2, *Jean de Nivelle* (Mlles Nicot-Vauchelet, Tiphaine, Bérat, Docin, MM. Devriès, Boulogne, Alberti, Larbaudière, Désiré, Reiss).

— **A la Renaissance**, à 9 heures précises, *l'Oiseau blessé* (Mmes Eve Lavallière, Andrée Mégard, Juliette Darcourt, Jeanne Desclos, Antonia Huart, M.-L. Herrouëtt, MM. L. Guitry, A. Dubosc, V. Boucher, C. Mosnier, Fabrié).

— **Au théâtre Réjane**, à 8 h. 3/4, *Raffles* (MM. Signoret, Varennes, Mmes Avril, Miller, Dermoz, etc., etc.).

— **Au théâtre Michel**, à 9 heures, *Feu la mère de Madame* (Mlles Armande Cassive, Châlon, MM. Marcel Simon, Darbrey) ; *la Comparaison* (Mlles Depallin, Desly, MM. Brunière, Miller) ; *le Poulailler* (Mlles Jeanne Thomassin, Renée Félyne, Juliette Margel, Mme Berthe Legrand, Mlle Mario Calvill, MM. Pierre Magnier, Henry Burguet, Bouchez et Keller).

— **Aux Capucines**, relâche pour répétitions générales du nouveau spectacle.

— **Au théâtre du Grand-Guignol**, à 9 heures, *le Puits n° 4, Nuit d'Illyrie, Cent lignes émues, Machin fils, Une Présentation.*

— **A la Comédie-Royale**, à 9 heures : *Comme les blés, Little Mary* (Mlle Franville), *le Cri...ble de Paris* (Mlles Marthe Derminy).

*Hier :*

Un vif incident a troublé la représentation du *Foyer*, à la Comédie-Française. Au début du second acte, pendant la scène entre le baron Courtin et son secrétaire, une personne protesta à haute voix, soutenue par plusieurs spectateurs, au premier, au deuxième étage et aux troisièmes galeries. D'autres spectateurs intervinrent pour réclamer du silence. Le tumulte devint vite assez grand pour que les artistes fussent obligés de s'interrompre. Des gardes municipaux, appelés aussitôt, expulsèrent les manifestants qui furent conduits dans une annexe du bureau de location, où M. Cuvillier, commissaire de service, prit leurs noms et dressa procès-verbal. Pendant ce temps, la représentation continuait et s'achevait sans autres incidents.

Nous avions raison, avant-hier, en démentant les bruits alarmants qui couraient sur la santé de Coquelin aîné. Témoin ce bulletin médical, signé hier par trois illustrations médicales :

« Les symptômes présentés par M. Coquelin aîné étaient dus à un surmenage momentané, et un repos de quelques jours est seulement nécessaire.

« Albert Robin, H. Huchard, Ch. Amat. »

Ajoutons que, dans l'après-midi, nous avions le plaisir de voir le grand artiste et que la belle humeur de son accueil eût suffi à dissiper nos inquiétudes si nous n'avions pas su, d'autre part, que son indisposition était sans gravité.

Nous avons reçu pour Mlle Biana Duhamel :

| | |
|---|---|
| Mlle Foscolo | 60 » |
| R. C. | 40 » |
| Les artistes du théâtre des Variétés | 373 » |
| Mme Léa Lambert | 10 » |
| Anonyme | 20 » |
| Les artistes du théâtre des Nouveautés | 64 » |
| Mlle Yahne | 20 » |
| Association des secrétaires de théâtres et concerts (Collecte du dîner des « Mille Regrets ») | 106 25 |
| Caisse de solidarité des Artistes du théâtre du Vaudeville | 50 » |
| Total...Fr. | 743 25 |
| Total des listes précédentes...Fr. | 2.541 50 |
| Total général...Fr. | 3.284 75 |

M. Mévisto nous a écrit la lettre suivante :

Paris, le 11 janvier 1909.

Une des principales interprètes de *la Feuille à l'envers* s'étant trouvée, au dernier moment, par suite d'une grave indisposition, dans l'impossibilité absolue de jouer et surtout de chanter le rôle qui lui avait été confié, je me vois obligé, à mon plus vif regret, de remettre à une date ultérieure les représentations de la revue de Laurent Tailhade.

Cet incident va, certes, nous occasionner quelques jours de retard, mais ni mes camarades ni moi ne craignons la besogne, et en mettant les bouchées doubles, nous serons prêts samedi.

Laissez-moi vous annoncer, en terminant, que *la Feuille à l'envers* sera remplacée sur l'affiche par un acte d'humour et d'ironie tout à fait amusant, une œuvre d'actualité brûlante — ce qui ne gâte rien, — *le Voleur de pommes*, de M. André Mycho.

Mévisto.

*Demain :*

L'Opéra-Comique affiche pour demain *Sanga*, l'œuvre séduisante de M. Isidore de Lara, si chaleureusement accueillie par les abonnés. A la représentation de demain, l'ouvrage sera interprété par tous les artistes de la création : Mlle Chenal, une émouvante et dramatique Sanga ; M. Lucien Fugère, d'une admirable puissance dans le personnage du maître Vigord ; M. Léon Beyle et Mlle Nelly Martyl, eux aussi remarquables.

*Au jour le jour :*

Bien que, à la Comédie-Française, on soit tout à l'organisation et aux répétitions de la matinée de samedi, organisée en faveur des victimes de l'Italie méridionale, on pense que *la Parisienne* pourra être donnée dimanche ou lundi prochain.

Comme nous l'avons dit, l'Odéon donnera vendredi, à l'occasion de l'anniversaire de Molière, avec *Tartuffe* et le *Laurent* de MM. Céard et Croze, un acte en vers de M. Maurice Pottecher, *Molière et sa femme*.

Ce sera la première fois que le fondateur du théâtre du Peuple de Bussang aborde une scène parisienne. Tenté à son tour par la noble figure du grand poète comique, il l'a évoquée dans cet acte, d'une forme classique, à l'une des heures les plus douloureuses de la vie de Molière.

***

Tous les soirs, *la Tragédie royale*, l'œuvre originale et forte de M. Saint-Georges de Bouhélier, et *la Mort de Pan*.

Au théâtre de la Renaissance. Le succès de *l'Oiseau blessé* est toujours aussi considérable qu'à la première représentation. Le public fait fête à la merveilleuse interprétation : Mlle Eve Lavallière, Mme Andrée Mégard, M. Lucien Guitry et à toute la troupe de la Renaissance.

C'était hier la 40e représentation et la recette a atteint 7,244 francs. C'est tout dire !

Mme Réjane vient de recevoir une pièce en quatre actes de M. Catulle Mendès, dont le titre est *l'Impératrice* et qui passera cette saison au théâtre Réjane.

Le *Passe-Partout* terminera dimanche soir, sur la 105e représentation, une carrière qui aura été brillante. Il n'y aura donc plus qu'une matinée, celle de dimanche. Sur l'affiche jusqu'au dernier jour, tous les créateurs.

Lundi, reprise de *Mademoiselle Josette, ma femme*, dont il sera donné une courte série de représentations avant la pièce nouvelle de MM. Robert de Flers et Gaston de Caillavet. Dans *Mademoiselle Josette, ma femme*, Mme Marthe Régnier, MM. Dumény et Gaston Dubosc tiendront les rôles dont ils ont fait des créations si applaudies.

On peut louer dès aujourd'hui pour *Mademoiselle Josette, ma femme*.

Recette des *Vainqueurs* et du *Mufle*, avant-hier, en matinée, au théâtre Antoine : 4,071 francs, c'est-à-dire le grand maximum.

Rappelons, à ce propos, que la pièce est jouée, chaque soir, par Mlle Cheirel, MM. Gémier et Janvier, en tête de la distribution.

Il n'est pas sans intérêt de noter qu'entre samedi et dimanche, avec ses deux joyeuses pièces, *le Poulailler* et *Feu la mère de Madame*, le théâtre Michel a encaissé 5,230 francs. Ajoutons, pour répondre à des lecteurs de Rambouillet et de La Ferté-Milon, que ce même spectacle sera donné de nouveau dimanche prochain en matinée avec tous les brillants créateurs.

***

Dès l'annonce de l'unique matinée que donneront M. et Mme Fernand Depas, au théâtre Michel, après-demain jeudi, à 4 h. 1/2, avec la spirituelle revue de M. Dominique Bonnaud, *En plein vol*, et les danses de Mlles Chasles et Meunier de l'Opéra, la location a superbement commencé. Cet empressement s'explique, d'ailleurs, aisément, puisque ce sera la première et sans doute la seule fois que les deux excellents artistes, si appréciés et si applaudis dans les salons, joueront leur revue dans une salle de spectacle.

Mlle Blanche Guy vient de signer pour trois années avec la direction des Bouffes-Parisiens. La charmante artiste débutera dans une pièce nouvelle de M. Romain Coolus qu'on dit fort originale (le titre en serait, nous dit-on, $4 \times 7 = 28$) et qui succèdera à *S. A. R.* quand le succès de l'exquise opérette commencera à s'épuiser. Ce ne sera pas de sitôt.

Le succès du nouveau spectacle à la Comédie-Royale va s'affirmant. *Comme les blés, Little Mary*, remarquablement jouée par M. Pouctal et Mlle Franville; *le Cri...ble de Paris*, avec Mlles Marthe Derminy, Magde Samson, Gaby Madrid, sont applaudis par des salles fort amusées.

Miss Isadora Duncan donnera sa première matinée à la Gaîté, le samedi 23 courant. Pour la première fois, les Parisiens pourront applaudir les enfants de son école de danse (dont notre brillant collaborateur M. Jules Huret a entretenu nos lecteurs). L'orchestre Lamoureux, sous la direction de M. Camille Chevillard, prêtera son concours à cette matinée.

Miss Isadora Duncan, nous l'avons dit déjà, arrive de New-York, où sa dernière matinée au Metropolitan House a produit une recette de 10,700 dollars, soit plus de 50,000 francs.

Mlle Fanny Aubel, la charmante pensionnaire du théâtre Michel, a obtenu de son directeur, M. Michel Mortier, un congé qui va lui permettre d'aller créer *Simone*, de M. Brieux, dans quelques grandes villes de France et de l'étranger, en Suisse et en Belgique notamment.

**Serge Basset.**

## SPECTACLES & CONCERTS

Aujourd'hui :

Université des *Annales*, 51, rue Saint-Georges, à 5 heures, « les Victoires : Austerlitz, Iéna », conférence par M. Funck-Brentano.

Ce soir :

Aux Folies-Bergère, à 8 h. 3/4 précises, *la Revue des Folies-Bergère*, revue franco-anglaise de M. P.-L. Flers ; 22 tableaux, 800 costumes (miss Campton, Marthe Lenclud, Clara Faurens, Dyantis, Pougaud, Maurel, Morton et... Marie Marville). (La Première Entente cordiale. Les Châteaux de la Loire).

— A l'Olympia, *1909 ! Des Femmes... rien que des femmes...*, féerie-revue en 10 tableaux, de J. Redelsperger (Mmes Dancrey, Allems, Foscolo, Palerme, Barkis, Borellya, etc., Footitt et Mme Chocolat). Attractions : Miss Morrisini et son cirque, les Rois du cerceau, les Fantoches fantastiques, l'illusionniste Clément de Lion, etc., etc. Divertissement : *Trianon-Ballet* (Mlle Lucy Relly, danseuse étoile).

— A la Scala, *la Môme Flora*, opérette (Anna Thibaud, Carmen Vildez, Dufleuve, Mistinguett, Gabrielle Lange, Max Morel, Rouvières, Fréjol, Lejal, Bruel, Line Darland, Lilia Declos).

— Au Moulin-Rouge, relâche pour répétitions de la nouvelle revue : *En l'air, messieurs !*

— A l'Apollo, *l'Année en l'air*, revue à grand spectacle, en 2 actes, 10 tableaux, avec Mmes Méaly, Paulette Darty, Yvonne Yma, Mary-Hett, Marfa d'Hervilly, etc., MM. Frey, Palau, Strit, Portal, Gibard, etc.

— Au Nouveau-Cirque, *Le plus beau hussard de France*, opérette acrobatique, équestre et nautique. Attractions sensationnelles.

— A la « Lune Rousse », 36, boulevard de Clichy (téléph. 587.48) (direction Bonnaud-Blès) : les chansonniers Bonnaud, Numa Blès, Baltha, Paul Weil, Charton et Stanislas ; *l'Epopée*, de Caran d'Ache, présentée par Bonnaud ; *C. G. T. (Chinons Gaiement Tout !)*, revue avec Lucy Pezet, A. Lauff et E. Deary.

— Salle Charras (rue Charras), à 9 heures, « Cinéma d'Art » : *l'Assassinat du duc de Guise, le Baiser de Judas, Constantinople, Visions d'Orient* (en couleurs). Scènes comiques, etc. Matinées, jeudi, dimanche et fêtes.

Les matinées du mercredi à l'Olympia.

La vogue de la féerie-revue de l'Olympia et l'empressement du public à suivre ses matinées viennent de décider MM. de Cottens et Marinelli à en augmenter le nombre et à créer les matinées du mercredi.

La première de ces matinées aura lieu demain 13 janvier, avec tout le spectacle du soir et ce merveilleux clou les Fantoches fantastiques, qui éclipsent tout ce qui a été vu dans ce genre, Footit, Mme Chocolat, le Truc électrique, la Bulle aux mille couleurs, toutes les attractions, et *1909... Des Femmes... rien que des femmes !...* la superbe féerie-revue avec Dancrey, Allems, Foscolo.

Autre innovation : les enfants au-dessous de douze ans ne payeront que moitié prix à toutes les places aux mercredis de l'Olympia.

« *Oui, ma chère !...* est la meilleure et la plus spirituelle revue que la Cigale ait donnée depuis longtemps », — c'est la conclusion de tous les comptes rendus qui ont été faits sur l'amusante pièce de MM. Arnould et Bousquet. Comptes rendus qui célèbrent aussi sa merveilleuse et artistique mise en scène et sa parfaite interprétation par Girier, Delmarès, Dutard, Alice de Tender, H. Dorville, Ch. Martens, P. Lack, Dern's, Maudray, Barally, miss Flo, Réthoré, les compères Poquelin et Denance et la séduisante commère Jeanne Dirys.

*Oui, ma chère !...* est donc un des gros succès de la saison.

**Jeanne DIRYS**

Dirys ! Un joli nom, une jolie femme et un joli talent. La commère de la revue actuelle de la Cigale où elle personnifie la Mode Directoire, et l'on ne pouvait certes mieux choisir pour lui amener des prosélytes. La jeune artiste est brune, élancée, très élégante, elle joue avec grâce et elle chante délicieusement. Son passé n'est pas encore bien encombré et cependant il fut très apprécié.

C'est Mlle Dirys qui créa Minerve, la déesse de la Sagesse, dans la si amusante pièce de Robert de Flers, G.-A. de Caillavet et Claude Terrasse : *Pâris ou le bon juge*. Elle y fut ravissante et fit aimer la sagesse à de nombreux fous.

De là elle passa à la Cigale où elle obtint le plus brillant succès dans la revue *Que tu dis !* Et maintenant elle conduit *Oui, ma chère !* avec un charme qui semble du reste porter bonheur à toutes les pièces qu'elle interprète puisqu'elles devinrent toutes centenaires. Nous retrouverons au printemps Mlle Dirys sur une grande scène, où elle s'épanouira de nouveau en même temps que la fleur — Dirys — dont elle porte le nom, la sveltesse et la fraîcheur.

Fursy vient de signer de nombreux et importants engagements : tout d'abord, celui de Mlle Edmée Favart, une jeune étoile d'opérette, qui, paraît-il, va décrocher du premier coup le succès et devenir l'idole des habitués de la « Boîte », puis celui de M. Paul Clerc, déjà connu au concert, et qui vient chercher une consécration à Montmartre ; enfin celui de Mlles Suzanne Vallier et Dinah d'Altet. Tous ces artistes débuteront dans *le Coup de baguette*, une opérette anglo-romaine de MM. Montignac et Moncousin, musique d'Emile Bonnamy, en cours de répétitions.

Quelques indiscrétions sur la prochaine revue du Moulin-Rouge de la joyeuse collaboration Henry Moreau et Charles Quinel.

*En l'air, messieurs !* aura trois grands ballets, un par acte : 1° *Yeddo à Bagatelle ;* 2° *la Dinette de Vénus ;* 3° *les Aigles dorées* (1809) ; — au deuxième acte, un tableau très rosse mais comique, *l'Ecole de la C. G. T.*, avec naturellement MM. Viviani et Coutant d'Ivry ; — au troisième acte : *Notre-Dame des Apaches*, un vrai drame ; enfin, une curieuse et bouffonne parodie, *le Z'oiseau blessé*.

Le Moulin-Rouge fait encore relâche ce soir et espère donner sa répétition générale à bureaux ouverts demain mercredi. La location marche. Moreau-Quinel ou Quinel-Moreau, la marque est bonne.

— La « Lune Rousse », en nous rendant
Ton *Epopée*, ô Caran d'Ache,
Tel le Cyrano de Rostand,
Nous a rendu notre panache ;
En voyant passer sur l'écran
Ces héros chargeant haut l'épée
Sur les ennemis, on comprend
Ton succès, ô vaste *Epopée !*
Et pendant vingt minutes c'est,
Tantôt grave, tantôt plaisante,
Une légende palpitante
Que Bonnaud d'ailleurs nous présente
Avec un esprit bien français.

Dans le vif succès de *l'Année en l'air*, à l'Apollo, et à côté de Mmes Méaly, Paulette Darthy, Yvonne Yma, Marfa d'Hervilly, de MM. Frey, Paulus, Strit, Portal, signalons le joli succès personnel d'une charmante artiste qui, dans deux bouts de rôle, a su faire apprécier un talent gracieux et spirituel. Mlle Berthe d'Hautencourt (tel est le nom de la charmante artiste) est très applaudie chaque soir et le public est unanime à penser que les auteurs seraient bien avisés qui lui confieraient des rôles plus importants et plus en rapport avec ses qualités théâtrales.

C'est avec un douloureux intérêt que les spectateurs du plus parfait des cinématographes, celui des Grands Magasins Dufayel, voient les ravages causés par le cataclysme de la Sicile, ainsi que l'organisation des secours et les soins donnés aux blessés. D'autres vues complètent le programme et par leur note ou documentaire ou comique font diversion et assurent un gros succès. Jardin d'hiver, buffet-glacier, five o'clock tea.

Les amateurs de bonne revue ne songent pas tous à aller jusqu'à Bobino-Music-Hall, 20, rue de la Gaîté (téléph. : 721.66). Et pourtant, grâce aux autos (treize minutes depuis les boulevards), au Métro (quatorze minutes depuis l'Etoile — descendre Edgar-Quinet), etc., ils pourraient applaudir une des revues les plus spirituelles de Paris, *Eha !* signée André de Mauprey. Ce sont huit tableaux verveux et endiablés, encadrés merveilleusement de jolis décors et de galants costumes dus à la prodigalité de l'habile directeur Richain.

Revue de détail à la caserne, la Station Edgar-Quinet-Bobino, Tirlock-au-Flanc, le Royaume de Chantecler, le Caveau des Halles, l'Hôtel du Libre-Amour, le Foyer de la Comédie, le Pays du Tendre, tels sont les titres prometteurs des tableaux. Et la revue est admirablement interprétée par une troupe d'élite dans laquelle nous remarquons la pétulante Irène Glineur, l'excellent compère Diaz, MM. Marien, Marval, Dornay, Delpierre, Gilles, Mathis, etc., Mmes Villars, Marly, Dervyl, Norette May et les délicieuses « Little Cherries », les dix petites danseuses du Châtelet, qui chaque soir remportent un triomphe dans leurs imitations des grandes danseuses et dans le ballet des Rossignols.

## COURRIER MUSICAL

Ce soir :

Salle des Agriculteurs, 3e concert du quatuor Capet, audition des 2e, 6e et 13e Quatuors de Beethoven. Billets à 8 fr., 6 fr., 5 fr., 4 fr., 3 fr. et 2 francs, chez les éditeurs, à la salle et chez M. A. Dandelot, 83, rue d'Amsterdam.

Aux Concerts-Colonne.

Dimanche prochain, au Châtelet, deuxième et dernière audition de la 9e Symphonie avec chœurs, de Beethoven, dont le succès a été triomphal dimanche dernier, avec le même magnifique quatuor vocal : Mmes Mary Mayrand et Olivier, MM. Sayetta et Sigwalt.

M. Raoul Pugno, notre grand pianiste, si fêté au précédent concert, a bien voulu se faire entendre une seconde fois à cette séance dans le Concerto de Bach et les Variations symphoniques de C. Franck.

A ce même programme : le Prélude du 1er acte de *Lohengrin*, et le duo des Sirènes, de l'opéra *Rinaldo*, de Hændel, interprété par Mmes Mary Mayrand et Olivier.

Concerts-Lamoureux. — Avant son départ pour Monte-Carlo, l'éminente cantatrice Mme Jeanne Raunay interprétera, au concert de dimanche prochain, *la Sulamite*, le poème lyrique pour mezzo-soprano et chœurs de femmes) de Chabrier, et l'air du *Freischutz*. La partie symphonique de ce programme comprendra en outre l'une des principales œuvres de Liszt, *Dante Symphonie*, pour orchestre et chœurs de femmes, et la septième Symphonie en *la* de Beethoven. M. Th. Soudant, le distingué violon solo de l'Association se fera entendre dans le Concerto en *mi* bémol de Mozart.

De Genève :

Mlle Noémie Tracey vient de remporter un véritable triomphe dans la reprise de *Tannhæuser* et *les Huguenots*, au Grand Théâtre de Genève. Elle a chanté chaque soir devant des salles combles. Mlle Tracey est réengagée pour créer au mois de février sur cette scène *Isolde* et *Alceste*, aussitôt que son concert à Paris sera passé, et terminée la tournée de concerts qu'elle fait ce mois en France avec l'excellent pianiste Lazare Lévy.

**Alfred Delilia.**

## La Vie Sportive

### LES ARMES

**Académie d'épée**

**L'assaut franco-italien. — Mort de M. Van den Abeele.**

La réunion mensuelle de l'Académie d'épée a donné les résultats suivants :

1re poule : 1, M. J. Lacroix ; 2, M. Lion.
2e poule : 1, M. Lion ; 2, M. Fleury.
3e poule : 1, docteur Drouard ; 2, M. Crespin.
4e poule : 1, M. Leperchey ; 2, M. Lion.

Le maître Ruzé présidait.

***

La commission de l'assaut franco-italien que la Fédération nationale organise au profit des victimes de la récente catastrophe, a tenu une première séance.

Elle a décidé que l'assaut aurait lieu le lundi soir 25 janvier, au théâtre Marigny probablement. Le concours de MM. Camille Prévost, Adolphe et Georges Rouleau, Albert Ayat, Conte, Laurent, Rossignol, Galante, Colombetti, Weysi, adjudant Delibes, Ramus, Janvoix, Léon Bouché, est dès à présent assuré à cette grande manifestation où figureront exclusivement des professeurs. Il est question de faire disputer quatre assauts de fleuret, trois d'épée et un de sabre. Le programme comprendra en outre une partie musicale et littéraire.

Le prix des places est le suivant : Loges, 100 francs ; fauteuils, 25, 20 et 10 francs. Promenoir, 3 francs. On peut trouver des billets 10, rue Blanche, au siège social de la Fédération.

***

Le sport des armes vient de perdre un de ses représentants les plus considérés, en la personne de M. Van den Abeele, président d'honneur de la Fédération des cercles d'escrime de Belgique, président du Comité international d'escrime et du Cercle du la Concorde, d'Anvers.

M. Van den Abeele a tiré à Paris, il y a une vingtaine d'années, contre Louis Mérignac et contre la plupart de nos principaux maîtres. Il y comptait encore des sympathies nombreuses, et sa disparition n'y laissera que des regrets.

**Jehan Septime.**

### TIR

TIR AUX PIGEONS DE MONTE-CARLO

(par dépêche)

36 tireurs ont pris part au prix Hall (handicap). MM. Braghieri, à 28 mètres, et E. Hileret, à 25 mètres 1/2, tuant 9 sur 9, partagent les deux premières places ; le comte de Robiano, à 25 mètres, tuant 8 sur 9, troisième. Les autres poules ont été gagnées par MM. Moncorgé, E. Hileret, Clément, Duval, Leo, de Gurtubay, R. Laurentz.

Mardi, 12 janvier, à une heure, poules ; mercredi, 13 janvier, prix Journu (handicap).

### AVIATION

**Wright volera devant les Parisiens**

Les Parisiens auront l'occasion inattendue de voir prochainement Wright voler devant eux à Paris.

Wilbur Wright vient, en effet, d'accepter de participer à la réunion d'aviation qui sera donnée à l'aérodrome de Savigny-sur-Orge au profit des sinistrés de la Sicile et de la Calabre.

La date de cette réunion n'est pas encore fixée ; à ce sujet, un détail qui chagrinera quelques-uns de ceux que réjouissait tout d'abord la bonne nouvelle. Wright a accepté de venir voler à Paris, mais à la condition que ce fût en semaine, ses principes religieux lui défendant de se livrer à toute expérience le dimanche.

***

Sur la proposition du Smithsonian Institute, le département de l'artillerie aux Etats-Unis accordait, il y a dix ans, exactement le 2 janvier 1899, une subvention de 125,000 francs à un inventeur pour construire un oiseau à vapeur.

***

M. Léon Bollée, président de l'Automobile-Club de la Sarthe, a pris l'initiative d'une souscription pour offrir à Wilbur Wright un objet d'art en souvenir de ses expériences.

Le motif de cet objet sera la *Muse de l'Aviation*, expliquant aux frères Wright le vol de l'aigle.

### AUTOMOBILISME

Les 6-cylindres La Buire sont des voitures de tourisme parfaites, renommées pour leur souplesse, leur silence et leur robustesse.

Aussi s'explique-t-on les nombreux essais qui en sont faits chaque jour à l'Auto-Office, agent exclusif pour Paris et la région des automobiles de La Buire.

Bureaux et hall d'exposition, 75, avenue des Champs-Elysées (tél. 667.93 et 667.94).

***

Voulez-vous avoir une voiture en tout points parfaite : silence, sécurité, souplesse? Achetez une automobile Charron.

***

Exposition du merveilleux châssis 12/14 HP Charron 1909, 45, avenue de la Grande-Armée. Bondis et Cie, agents directs.

***

La maison Outhenin-Chalandre (Gaëtan de Knyff, directeur), 4, rue de Chartres, à Neuilly (porte Maillot), achète, vend et échange aux meilleurs prix les voitures d'occasion des premières marques. Elle a toujours en magasin des voitures parfaites de Panhard, Renault et Minerva.

***

Les usines Bollée, du Mans, ont à leur actif soixante ans d'expérience industrielle et trente-cinq années d'études spéciales concernant l'automobile. C'est une garantie qu'aucune autre maison ne peut donner. Succursale des usines Léon Bollée : 49, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine.

***

Tous les modèles 1909 de la Société Lorraine-Dietrich qui viennent d'obtenir un si légitime succès au Salon, depuis la 10 HP, 2-cylindres jusqu'à la 60 HP et la 70 HP, 6-cylindres, sont dès maintenant au 21 des Champs-Elysées où l'on peut les voir et les essayer.

***

Le dernier Salon de l'Aéronautique, qui révéla au grand public les tissus caoutchoutés spéciaux fabriqués par la célèbre marque de pneus Continental pour la plupart des dirigeables et des aéroplanes exposés au Grand Palais, a permis aux automobilistes de remarquer une autre nouveauté non moins appréciable.

Nous voulons parler des pneus couplés et tricouplés, dont les avantages peuvent ainsi s'énumérer :

Démontage sans outils spéciaux ; valves longues ordinaires ; jantes rigides soudées ; roues sans faiblesse ; pas de nid à boue ; chaque pneu a sa roue ; pas de majoration de prix pour la jante amovible.

### BILLARD

La salle spéciale de leçons de billard que le professeur Louis Cure, aidé de ses seconds, vient de créer, 26, galerie Montmartre, passage des Panoramas, obtient le plus grand succès. De nombreux élèves s'y perfectionnent chaque jour dans le sport si attrayant de la partie au cadre.

**Frantz-Reichel.**

LA ROSE FRANCE PARFUM DE LA FLEUR HOUBIGANT, 19, Fg St-Honoré

PARADISIA PARFUM NOUVEAU GELLÉ FRÈRES

LA ROSE DES ROSES PARFUM DE LENTHÉRIC

PERA CIGARETTES
Qualité Supérieure, Pureté Absolue
Garanties par l'INSTITUT D'HYGIÈNE DE LONDRES

LE PARFUM IDEAL HOUBIGANT 19, Fg St-Honoré

ANIODOL
LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE
Ni caustique, ni toxique, ne tachant pas.
HYGIÈNE DE LA FEMME
(Pas n'est besoin avec l'ANIODOL de faire bouillir l'eau)
SOLUTION, SAVONS, POUDRE, DENTIFRICES
Brochure et Gros : 32, Rue des Mathurins, PARIS.
PRIX : 3f25 le Fl. pour 20 lit. dans toutes Pharmacies.

## TRIBUNAL DE COMMERCE

*Faillites*

Blondet frères, à Paris, 4, rue de Wattignies, produits chimiques et drogueries en gros, composée de : 1° Blondet (Firmin); 2° Blondet (Auguste), demeurant à Saint-Maurice (Seine), rue du Plateau, 8.

Ledesert (Paul-Félix), serrurier-mécanicien, à Paris, 8, galerie de Cherbourg (8, rue de la Pépinière, et 1, rue de Laborde).

Loriard (Paul-Victor), marchand tailleur sous la firme « London-Paris », à Paris, 115, boulevard Saint-Germain.

## Petites Annonces

*La Ligne* ... 6 francs
*Par Dix insertions ou Cinquante lignes* 5 francs
Les Annonces à *3 francs la ligne* concernent :
1° *L'Industrie* et les *Fonds de commerce ;*
2° Les *Occasions*, *l'Enseignement*, les *Emplois* et les *Gens de maison ;*
3° Les *Locations ;*
4° Les *Pensions bourgeoises.*
*La Ligne a trente-six lettres*

**PLAISIRS PARISIENS**

**Programme des Théâtres**

OPERA (Tél. 231.53. — Relâche.
Mercredi et samedi : *Monna Vonna.*
Vendredi : *Lohengrin.*

FRANÇAIS (Tél. 102.23). — 8 h. 3/4. — Scaramouche ; Amoureuse.
Mercredi et samedi : *Le Foyer.*
Jeudi : *Scaramouche ; Amoureuse.*
Vendredi : *Le Mariage forcé ; le Jardin de Molière ; les Femmes savantes.*

OPERA-COMIQUE (Tél. 416.55). — 8 h. — 3/4. Orphée.
Mercredi : *Sanga.*
Jeudi : *Orphée.*
Vendredi : *La Tosca.*
Samedi : *Werther.*

ODEON (Tél. 811.42). — 8 h. 1/2. — L'Arlésienne.
Mercredi et jeudi : *La Tragédie royale ; la Mort de Pan.*
Vendredi : *Tartuffe ; Laurent ; Molière et sa femme.*

THEATRE SARAH-BERNHARDT (Tél. 810.13). 8 h. 1/2. — Les Révoltés.

VAUDEVILLE (Tél. 102.09). — 9 h. 0/0. — Le Lys.

VARIETES (Tél. 410.50). — 8 h. 1/4. — Un Mari trop malin ; à 9 h. : le Roi.

RENAISSANCE (Tél. 437.03 et 437.59). — 9 h. 0/0. L'Oiseau blessé.

THEATRE REJANE (T. 599.71). — 8 h. 3/4. — Raffles.

NOUVEAUTES. — Relâche.

PORTE SAINT-MARTIN (Tél. 437.53). — 8 h. 1/2. La Femme X...

THEATRE LYRIQUE MUNICIPAL (GAITE) (Tél. 129.09). — 8 h. 1/2. — Jean de Nivelle.

GYMNASE (Tél. 102.65). — 8 h. 3/4. — La Joie du Talion ; à 9 h. : le Passe-Partout.

THEATRE ANTOINE (Tél. 436.33). — 8 h. 40. — Les Vainqueurs ; à 11 h. 1/4 : le Mufle.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 163.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison ; le Poulailler; Feu la Mère de Madame.

CHATELET (Tél. 102.87). — 8 h. 1/2. — La Chatte blanche.

PALAIS ROYAL (Tél. 409.30). — 8 h. 1/2. — L'Heure de la Bergère.

ATHENEE (Tél. 282.23). — 8 h. 1/4. — Gaby se marie ; à 8 h. 3/4 : Arsène Lupin.

AMBIGU (Tél. 436.31). — 8 h. 1/2. — La Beauté du Diable.

BOUFFES-PARISIENS (T. 145.58). — 8 h. 3/4. — S. A. R.

THEATRE DES ARTS (Tél. 586.03). — 8 h. 1/2 : Les Lettres brûlées ; la Tour du silence.

GRAND-GUIGNOL (Tél. 228.34). — 9 h. — Nuit d'Illyrie; Cent lignes émues; le Puits n° 4; Machin fils; Une Présentation.

CAPUCINES. — Relâche.

THEATRE MEVISTO (Tél. 113.60). — Relâche.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Relâche.

COMEDIE ROYALE, 25, r. Caumartin (Tél. 546.17). 9 h. 0/0. — Comme les blés ; Little Mary ; le Crible de Paris.

TRIANON-LYRIQUE (Tél. 433.62). — 8 h. 1/4. — Guillaume Tell.

CLUNY (Tél. 807.76). — 8 h. 1/2. — Moulard s'émancipe; Plumard et Barnabé.

DEJAZET (Tél. 274.91). — 8 h. 1/2. — L'Enfant de ma sœur.

THEATRE MOLIERE (Tél. 419.32). — 8 h. 1/2. La Vie de bohème.

PAILLARD. — MINUIT. — Tous les jours : Soupers. Mercredis et Samedis : Redoutes fleuries.

**Spectacles, Plaisirs du jour.**

FOLIES-BERGERE (Tél. 102.59). — La Revue des Folies-Bergère, 22 tableaux, de M. P.-L. FLERS, 800 costumes. — Miss Campton, Marthe Lenclud, Clara Faurens, Dyanthis, Pougaud, Maurel, Morton et Marville. — *La 1re entente cordiale.* FOLIES-BERGERE

OLYMPIA Téléph. 591.81 *1909 !... Des Femmes !... Rien que des Femmes !...* féerie-revue en 10 tablx. Mlles Dancrey, Allems, etc. Footitt et Mme Chocolat. Attons nouv. *Trianon-Ballet.* OLYMPIA

SCALA (Tél. 435.86). — 8h1/2. — *La Môme Flora*, opérette : Mistinguett, Max Morel, G. Lange, Darland, Rouvières, Anna Thibaud.

APOLLO (Tél. 272.21). — *L'Année en l'air*, rev. en 2 actes et 10 tableaux : Méaly, Paulette Darty, Yv. Yma, Frey, Gibard, Portal, etc.

MOULIN ROUGE (Tél. 508.63). — Relâche pour répétitions de la revue *En l'air, messieurs!*

PARISIANA (T. 156.70). 8h1/2 : *Un Client sérieux*, de G. Courteline; *Maison d'amours*, fantais.; la danseuse Isis; Mlle Debério.

CIGALE (Tél. 407.60.) — *Oui, ma chère!...* rev.: Girier, Delmarès, Jne Dirys, Dutard, Dorville, de Tender, Barally, Réthoré, Denance, etc.

BARRASFORD'S ALHAMBRA, 50, rue de Malte (T. 900.10). — 8h1/2. — Constantino Bernardi, nombses et rapides transform., gd spectacle, etc.

GAITE-ROCHECHOUART (T. 406.23). — 8 h. 1/2. *Et alors ?...* revue en 13 tableaux.

BOITE A FURSY (Tél. 285.10. — 9 h. 1/2. — FURSY, Lise BERTY, J. Moy, Blasco, Mévisto aîné, Casa, Deyrmon. *Revue.* Yv. Maëlec, Rivers. *Tanagra.* B. D'Horfeuil.

LUNE ROUSSE, *36, bd Clichy* (Tél. 587.48). 9h1/2. D. Bonnaud, Numa Blès, Lucy Pezet. *L'Epopée*, piéc. d'ombres, 2 act.; *Chinons gaiement tout!* rev.

THÉATRE GRÉVIN. — Tous les jours, à 3h et à 9h, *Miquette et sa mère.* A la matinée de 5h, *le Feu s' la Cendre et le 66.* — Faut. 2f, entrée musée comprise.

SALLE CHARRAS T. 249.80 9h. — Cinema d'art; Assassint du duc de Guise; Baiser de Judas; Visions d'Orient. Mat. jeud. dim. fêt.

GRANDS MAGASINS DUFAYEL CONCERT ET CINEMATOGRAPHE tous les jours de 2 h. 1/2 à 6 h., sauf le dimanche.

NOUVEAU CIRQUE (Tél. 241.84). — 8 h. 1/2. — Attract. sensationles. *Le plus beau hussard de France*, opte acrobat. Merc. jeud. dim. fêt. mat. 2h1/2.

CIRQUE MEDRANO *Rue des Martyrs.* (Tél. 240.65). — 8h1/2. Attractions nouvles. Mat. à 2h1/2, jeudis, dim. et fêtes.

TABARIN BAL. — (Tél. 267.92). — Samedi prochain : Concours de jambes.

MUSÉE GRÉVIN Palais des Mirages : le Temple hindou, la Forêt enchant.

PALAIS DE GLACE (Ch.-Elysées). Patinage sr vraie glace. (T. 659.26) | Ts les jours de 2 à 7 h. et de 9 h. à minuit.

HIPPODROME 8h1/2. — LE PLUS Gd CINÉMA DU MONDE. Intdes; Foottit et ses (T. 589.11) | fils; Mlle G. de Meylan. Mat. jeud. dim. fêt.

ACTEURS ACTRICES VUS DE PRÈS 12, Bd des Capucines (Grand Hôtel) L. FISCHER, opticien. Unique dépôt des célèbres jumelles Flammarion.

TOUR EIFFEL Ouverte de 10h du matin à la nuit. BAR au 1er et 3e étages.

**AVIS MONDAINS**

**Déplacements et Villégiatures des Abonnés du « Figaro »**

*EN FRANCE*

Mme Alfred André, à Cannes.
M. Albert Chevrier, à Nice.
M. le baron du Gabé, à Vannes.
Mme Hazard-Atgier, à Nice.
M. Johnston, à Lescure.
M. Muller, au Cannet.
M. H. N. Peretmère, à Saint-Jean-Cap-Ferrat.
M. Raoul Treuille, au château de Saint-Germain-lès-Corbeil.

*A L'ÉTRANGER*

M. le comte de Quinsonnas, à Brindisi.
M. Ed. Sager, à Stockholm.
M. Alejandro Shaw, à Pangbourne.

*ARRIVÉES A PARIS*

Mme Achille Fould, Mme Jane Meyerheim, Mme la vicomtesse de Montessus de Ballore, M. Hugo Oberndoerffer, M. Passy, Mme la princess Stourdza, M. le docteur G. Sersiron, M. S. Seidler, M. le comte O. de Toulouse-Lautrec.

**LECTURES**

**Annuaires**

TOUT-PARIS — 1909 — TOUT-PARIS — 1909 — TOUT-PARIS — 1909 —
Annuaire de la Société Parisienne, 30,000 adresses High-Life. Plans de Paris, Neuilly. Plans des théâtres. Décès de l'année. Numéros d'autos. Dictionnaire des pseudonymes, etc., etc. 1 fort volume relié de 1,050 pages.
PRIX : 12 FRANCS.
A. LA FARE, 55, Chaussée d'Antin. Téléphone : 149.47.

Ayuntamiento de Madrid

## AVIS FINANCIERS

**Avis aux Actionnaires**

SOCIÉTÉ ANONYME DES

# GALERIES LAFAYETTE

*Capital : 15,000,000 de francs*

SIÈGE SOCIAL : 40, BOULEVARD HAUSSMANN

*AVIS AUX ACTIONNAIRES*

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 7 janvier 1909 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 22,500,000 francs, au moyen de l'émission de 75,000 actions de 100 francs chacune émises au taux de 101 francs, dont 26 francs payables en souscrivant et les 75 francs de surplus le 15 février 1909, au plus tard.

LES propriétaires d'actions antérieurement émises auront seuls droit à la souscription des actions à émettre : 1° par préférence et à titre irréductible, à raison de une action nouvelle pour deux actions anciennes ; 2° et en même temps, mais à titre réductible, pour toutes les actions qui n'auraient pas été souscrites en vertu du dit droit de préférence.

LA *souscription sera ouverte le mercredi 20 janvier 1909, de 9 heures à 5 heures, aux Bureaux du Service des Titres de la Société, à Paris (entrée 8, rue de Mogador).*

Les souscriptions seront reçues sur présentation des titres actuels.

LA publication de la Notice a été faite, conformément à la loi, au Bulletin annexe du *Journal Officiel* du 11 janvier 1909.

**Tirages d'Obligations**

# CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

*Tirages des 5 et 11 janvier 1909*

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0, 1879
Le n° 299.293 est remboursé par 100.000 fr.
— 1.129.105 — 100.000

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. et 100 fr. 2 60 0/0, 1885
Le n° 560.432 est remboursé par 100.000 fr.

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0, 1903
Le n° 559.381 est remboursé par 150.000 fr.

*La liste complète sera publiée dans le*

BULLETIN OFFICIEL

*des Tirages du Crédit Foncier*

qui paraît le 6 et le 16 de chaque mois et donne les numéros de tous les titres sortis aux 54 *tirages annuels*, qui attribuent des lots à 3,498 obligations, dont 6 sont remboursables par *200,000 fr., 5 à 150,000* et *49 à 100,000.*

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN :
FRANCE.......... 1 FRANC
ETRANGER....... 2 FRANCS

On s'abonne au CRÉDIT FONCIER, à Paris, et dans tous les bureaux de poste.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

AVIS — *A ces annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.*

*VENTES A L'AMIABLE*

**Paris**

TROIS IMMEUBLES de premier ordre A VENDRE dans le 16e arrondissemt. 5 *0/0 net*, quart déduit.
S'adresser à Me MACIET, notaire, 60, boulevard Sébastopol.

*ADJUDICATIONS*

**Paris**

Gde Pté Bd BEAUSÉJOUR *43* (16e), face bois de Boulogne, et *r. Ranelagh, 90*. Cce 4,042m. Rev. net 29,000f env. M. à pr. 400,000f. — MAISON DE RAPPORT

AV. CLICHY, 3 Constr. neuve 1er ord., confort moderne. Cce 326m57. Rev. net 35,000f. M. à pr. 500,000f. — GRANDE PROPRIETE

PLACE CLICHY *9 et 11, av. de Clichy, 1 et r. Biot, 4bis*. Anc. const. Baux expir. 1916. Façades place et aven. de Clichy : 36m22. Cce 553m41. Reven. net 39,500f. Mise à pr. 650,000f.

CHATEAU DE GAILLON, à VIROFLAY (S.-O.), *av. Chaville, 2*. Tr. beau parc, arbres sécul., 4 hect. 91 a., confort mod. M. à pr. 300,000f.

VENTE au Palais, Paris, 27 janv. 09, 2h. S'adres. aux avoués Mes DULUD, 4, r. de Louvois ; Chaffotte, 76, r. de Rennes ; Depaux-Dumesnil, 12, bd d. Batignolles, et aux not. Mes BRÉCHEUX, 21 aven. d'Italie ; Sabot, 6, r. Biot, et à M. Saglio, architecte, 2, r. de Tournon.

**Province**

VENTE au Palais de justice, à Paris, le 28 janvier 1909, à 2 heures, *en 3 lots :*

1° PROPRIÉTÉ A AIMARGUES (Gard) appelée DOMAINE DE MONTREDON ou PETIT-MALHERBE
Contenance : 43 hectares 35 ares 10 centiares env.
MISE A PRIX....... 234,500 FRANCS.

2° TERRES VIGNE, MARAIS et DOMAINE DU GRAND MALHERBE A AIMARGUES et SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE (Gard).
Contenance totale : 93 hectares 75 ares 3 cent. env.
MISE A PRIX........ 285,834 FRANCS.

3° TERRES VIGNES PRÉS et DOMne DE FOURQUES à LUNEL MARSILLARGUES et SATURARGUES (Hérault). Contenance totale : 97 hectares 43 ares 44 centiares environ.
MISE A PRIX........ 296,392 FRANCS.

S'adresser à Mes THOMAS et Boudin, avoués, et de Ridder, notaire à Paris.

## COMMISSAIRES-PRISEURS

AVIS — *A ces Annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.*

**Expositions et Ventes**

OBJETS D'ART & DE CURIOSITÉ
*Céramiques, Bronzes, Tableaux, Objets variés*
Sièges en aubusson et autres, Meubles divers
VENTE *Hôt. Drouot*, sle 6, les 15 et 16 janv. *Exp*on *le 14*
Cre-pr : Me HENRI BAUDOIN, 10, r. Grange-Batelière.

## MAISONS RECOMMANDÉES

**Expert-Joaillier**

LOUIS SOURY, 10, pl. de la Madeleine. Tél. 154.98.

**Médecine, Pharmacie**

Le MEILLEUR TONIQUE est le VIN COCA MARIANI

**Alimentation**

MENU
*Potage aux huîtres*
*Maquereaux pochés à l'Orientale*
*Poulet sauté Demidoff*
*Selle de pré-salé rôtie*
*Salade*
*Nouilles à l'Alsacienne*
*Tarte à l'Anglaise*
*Café*
*Curaçao blanc sec Wynand Fockink*
VINS
*Royal Saint Marceaux*

## AVIS COMMERCIAUX

**Industrie, Fonds de Commerce**

A Falaise après décès BAINS hydroth. entièrem. restaurés, remis à neuf, 7 cabines, sal. de douch., salon rich. meubl. Maison d'hab., écur., rem., lav., buand., jard. Fonds et imm. 25,000f. 14355
PETITJEAN, 9, R. DES HALLES

Sur magnifiq. plage de Normandie HOTEL, CAFÉ, REST., très anc. mais., tenu 16 ans, 15 nos meubl. Aff. 37,000f. Bén. net 8,000f. Matér. en parf. état, gd local, terrasse. Px 35,000f. 14366
PETITJEAN, 9, R. DES HALLES

## OCCASIONS

**Ventes, Achats, Echanges**

TRÈS BEAUX MEUBLES d'antichambre à vendre. Occasion exceptionnelle. S'adresser concierge, 24, r. de Clichy, de 1 heure à 2 heures.

## VOYAGES ET EXCURSIONS

**Paquebots**

MOUVEMENTS

Pernambuco, 10 janvier.
*SAN NICOLAS* (Hamb.-Amer. Li.), Hambourg-Centre-Brésil, est arrivé.

Madeira, 8 janvier.
*CORDOBA* (Hamb.-Amer. Li.), Hambourg-Centre-Brésil, est parti.

Le Havre, 9 janvier.
*GUAHYBA* (Hamb.-Amer. Li.), Hambourg-Sud Brésil, est parti.

Coruna, 10 janvier.
*CAP-ARCONA* (Hamb.-Amer. Li.), Hambourg-La Plata, est parti.

## HOTELS RECOMMANDÉS

*ALLEMAGNE*

BERLIN. — HOTEL KAISERHOF
WILHELM PLATZ. — CENTRE MONDAIN

BERLIN — MONOPOL-HOTEL
Bahnhof Friedrichstrasse. HOULLEGATTE, Directr.

*ITALIE*

ROME *GRAND HOTEL DU QUIRINAL*
Tout 1er ordre. — Restaurant français.

*SUISSE*

GRAND HOTEL DU MONT-PÈLERIN (sr VEVEY). Alt. 900m. — Séjour d'hiver incomparable, très ensoleillé. — Dominant toute l'étendue du Lac Léman. — *Sports d'hiver.* — Pas de poitrinaires.

*FRANCE*

NICE *GRAND HOTEL DES EMPEREURS.* 1er ordre. Plein Midi. Tous les conforts.

NICE. — TERMINUS-HOTEL
Remis à neuf. *Chauffage à eau chaude partout.* Appartts avec salle de bains. Changemt de propre.

NICE. Gd *HOTEL D'ANGLETERRE* Jard. publ. 30 appartts avec salle de bain. 70 balcons. Chauffage central à eau chaude partout.

## OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

**Correspondants**

ALLEMAND, instruit, 22 ans, poss. connaissances d'anglais et de français, sténographe et dactylographe, ayant bon style, cherche place comme *correspondant allemand.* — Offres sous *U. G. 1387*, à HAASENSTEIN ET VOGLER A. G., Cologne.

**Gens de Maison**

ON DEM. FME DE CH. française parl. anglais, bonne emballeuse et coiffeuse, ay. servi dans gde mais., pour partir et rester en Orient quelques mois. S'adresser aujourd'hui, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, ou écrire TATA SONS ET Cie, 47, rue Laffitte.

## RENSEIGNEMENTS UTILES

DEMAIN : *Baptême de N. S.*

*Imprimeur-Gérant :* QUINTARD.

Paris, Imprimerie du *Figaro*, 26, rue Drouot.

par le paquebot-poste à deux hélices „Moltke".
Départ de Gênes le 18 Fevrier.

Les ports suivants seront visités: Villefranche (Nice, Monte-Carlo), Syracuse, Malta, Alexandrie (le Caire, le Nil, Luxor, Assouan, les Pyramides de Giseh et de Sakkarah, Memphis etc.), Jaffa (Jérusalem, Bethléem, Jericho, le Jourdain la Mer Morte etc.), Beyrouth (Damas, Baalbek), Smyrne, Constantinople (le Bosphore), Le Pyrée (Athènes, Eleusis, Acrocorinthe), Kalamaki (le Canal de Corinthe), Corfou, (Achilleion), Messine (Taormina), Palerme (Montreale), Naples (le Vésuve, Pompéi, Capri, Sorrente etc.). Retour à Gênes le 2 Avril. Durée du voyage de Gênes à Gênes 43 jours. Prix Francs 1000.— et au-dessus.

Pour plus amples renseignements demander les brochures, spéciales.

Hamburg-Amerika Linie, Service des Excursions, Hambourg.
AGENCE A PARIS : 7, RUE SCRIBE

A Gênes : Hamburg-Amerika Linie via alla Nunziata, 18
A Nice : F. H. NAUTH 12, aven. Masséna
A Monte-Carlo : F. H. NAUTH 2, Bd des Moulins
A Menton : F. H. NAUTH, Isnards Bank

202

RIVIERA SAN REMO ITALIE

La Reine des Stations Hivernales d'Italie

Magnifique position — Très abritée des vents du Nord — Climat très sain — Température de 16°-18° — Luxuriante végétation — Belles promenades — Grand nouveau Casino Municipal avec mêmes distractions que dans les principales Villes d'Eaux, Opéra, Grands Concerts, Salles de jeux — Golf Links — Lawn Tennis — Sport Club.

Hôtels recommandés :

| | |
|---|---|
| Grand Hôtel Royal . . . . . 180 lits | Hôtel de Londres . . . . . . 75 lits |
| » » Savoy . . . . . 150 » | » Victoria et Rome . . . . 60 » |
| » » des Anglais . . . 130 » | » de Paris . . . . . . . 50 » |
| » » Belle-Vue. . . . 125 » | » Paradis et Russie . . . . 50 » |
| » » West-End . . . 120 » | » Cosmopolitain . . . . . 50 » |
| » » Continental . . . 110 » | » Impérial . . . . . . . 35 » |
| » » de Nice. . . . . 110 » | » Germania Lindenhof. . . 35 » |
| Hôtel Europe et Paix. . . . 80 » | » Métropole. . . . . . . 25 » |

PRET sans frais à Officiers, Fonctionnaires et à TOUS sr SIGNAT. Bque ANDRIEU, 70, r. Lafayette, Paris.

MAUX DE GORGE Enrouement Extinction de Voix Aphtes sont guéris très promptement par GARGARISME SEC du Dr WILLIAMS. 1f50 fo poste qui fortifie et éclaircit la voix des orateurs, chanteurs, etc. PHARMACIE NORMALE, 19, Rue Drouot, Paris.

CONSTIPATION GUERISON CERTAINE par l'Emploi de la délicieuse POUDRE laxative ROCHER
PRIX du Flacon de 20 doses : 2 fr. 50, DANS TOUTES PHARMACIES.

MAPLE & CO
Rue Boudreau (près l'Opéra)
DÉMÉNAGEMENTS et GARDE-MEUBLES
Emballage fait par des ouvriers expérimentés
Expédition de Mobiliers
DANS TOUS LES PAYS DU MONDE
Vaste Garde-Meubles Réception et livraison de bagages
DEVIS FRANCO SUR DEMANDE

*Se méfier des imitations du* PAPIER WLINSI
PLUS DE 40 ANNÉES DE SUCCÈS *attestent l'efficacité de ce puissant dérivatif recommandé par les Médecins pour la*
Guérison rapide des Rhumes, Irritations de Poitrine, Grippe, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc.
*Exiger le Nom* WLINSI.

EN VENTE PARTOUT LE FIGARO-ILLUSTRÉ


12 PAGES TOUS LES JOURS

| ABONNEMENTS | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Paris | 8 fr. | 16 fr. | 32 fr. |
| Départements | 11 » | 21 » | 42 » |
| Union postale | 13 » | 24 » | 48 » |

# COURS DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

COTE DESFOSSÉS (84e Année) — 42, Rue Notre-Dame-des-Victoires, PARIS

L'Annuaire Desfossés (Prix 10 fr.) contenant des notices sur toutes les Valeurs cotées en Banque, est offert en Prime gratuite à tous les abonnés d'un an et de six mois.

## MARCHÉS FINANCIERS

**Mémento.** — Après un début satisfaisant, les tendances se sont alourdies. — Marché calme à Londres, ferme à Berlin.

*Paris, 11 janvier.*

L'attitude de notre marché nous a un peu surpris. S'il est vrai que le public attendait depuis plusieurs jours une amélioration dans la situation politique extérieure pour sortir de son apathie, il avait aujourd'hui une excellente occasion de montrer son désir de s'employer. Il y a longtemps, en effet, que les nouvelles n'avaient été aussi favorables : la détente survenue dans les rapports entre l'Autriche et la Turquie permettait d'entrevoir la solution tant attendue des questions pendantes, et les commentaires de la presse étaient de nature à donner satisfaction aux plus optimistes.

Le début de la séance s'est bien fait en amélioration sur la clôture dernière, mais, ce premier résultat obtenu, les cours ont recommencé à languir, et les tendances générales se sont alourdies. On a cherché bien des explications à cette lourdeur, mais la meilleure qui ait été donnée est l'abstention des acheteurs à la veille de la conclusion de l'emprunt russe. On a tant publié d'informations sur cette opération, que le public boursier tient à avoir des données précises sur les conditions exactes de l'émission. Jusque-là, les acheteurs paraissent vouloir s'abstenir et on ne leur tiendra pas rancune de leur trop grande réserve, s'ils consentent ensuite à se remettre aux affaires, comme le leur conseillerait la situation si favorable de notre marché.

Notre *3 0/0* termine à 96 77.

L'*Extérieure espagnole* s'inscrit à 96 12 ; le *Portugais 3 0/0*, à 58 50 ; le *Serbe 4 0/0*, à 77 62 ; le *Turc unifié* à 93 57.

Parmi les fonds russes, le *4 0/0 consolidé* clôture à 84 25 contre 84 20 ; le *4 0/0 1901*, à 82 85 contre 82 60 ; le *3 0/0 or 1891*, à 71 contre 70 60 ; le *3 0/0 or 1896* à 69 75 contre 69 40 ; le *5 0/0 1906*, à 99 57 contre 99 52.

Le *Bon du Trésor 5 0/0 1904* termine à 518.

Les *Lots 1888 de l'Etat indépendant du Congo* sont à 83 75.

Dans le groupe des grands établissements de crédit, la *Banque de Paris* se traite à 1,540 ; le *Crédit lyonnais*, à 1,211 ; le *Comptoir d'escompte*, à 715 ; le *Crédit foncier*, à 721 ; la *Société générale*, à 668 ; la *Société marseillaise*, à 802 ; la *Banque française*, à 240 ; le *Crédit mobilier*, à 106 ; la *Banque de l'Union parisienne*, à 716.

Parmi les valeurs industrielles, la *Thomson* s'échange à 736 ; les *Etablissements Orosdi-Back*, à 215.

Les chemins français sont calmes : *Est*, 930 ; *Lyon*, 1,370 ; *Nord*, 1,765 ; *Orléans*, 1,415 ; *Ouest*, 939.

Le *Nord-Sud* revient à 267.

Parmi les valeurs d'électricité, l'action de la *Société d'électricité de Paris* est à 458 ; l'obligation 4 0/0 à 477 ; cette entreprise déjà prospère, dont les fournitures de courant vont en s'augmentant dans des proportions considérables, est basée sur des contrats de longue durée garantissant la vente de la totalité de l'électricité qu'elle produit. Elle a donc devant elle un brillant avenir.

Les *Ateliers de constructions électriques du Nord et de l'Est* (Jeumont) progressent à 292. Cette société, au capital de 20 millions de francs, a dans l'industrie électrique française une place à part et au premier rang. Ses établissements constituent un ensemble homogène réunissant tous les éléments : fonderie, construction de machines électriques fixes ou mobiles, fabrication de câbles, production de courant. Aménagés sur une surface de 12 hectares, leurs dispositions spéciales ou générales, leur outillage appliquent les plus récents progrès de la science et de l'industrie ; ils leur permettent de lutter avantageusement contre toute concurrence d'autant plus que la main-d'œuvre est abondante et à bon marché dans cette région du Nord, limitrophe des Flandres et du Hainaut.

Ils sont assurés d'un débouché régulier dans les grandes affaires de transport et d'éclairage que contrôle le groupe financier par lequel ils ont été créés.

L'*Eclairage électrique* termine à 258.

Dans le compartiment des valeurs étrangères, la *Banque d'Athènes* perd un point à 110 ; la *Land Bank of Egypt* cote 186 ; la *Banque centrale mexicaine*, 382.

Le *Rio* clôture à 1,863 contre 1,881 ; la *Central Mining*, à 314 contre 313.

Parmi les valeurs industrielles russes, la *Briansk* s'inscrit à 276 ; la *Sosnowice*, à 1,504 ; les *Naphtes de Bakou*, à 831.

Les chemins espagnols restent aux environs de leurs cours précédents : *Saragosse*, 416 ; *Nord de l'Espagne*, 335 ; *Andalous*, 216.

Les obligations 5 0/0 du chemin de fer de *Rosario à Puerto-Belgrano* sont à 461.

## Bourses étrangères

**Londres**, *11 janvier*, 5 h. 10. — Marché calme, malgré la réponse des primes. Consolidés fermes. Fonds étrangers sans animation mais soutenus. Chemins anglais peu mouvementés. Valeurs cuprifères discutées, notamment le Rio-Tinto. Valeurs américaines moins bien. On a particulièrement offert l'Union et le Southern Pacific, le Baltimore et le Canadian Pacific.

**Berlin**, *11 janvier*, 3 h. 15. — Bourse ferme. Fonds allemands et prussiens calmes. Fonds étrangers soutenus. Groupe américain lourd. Valeurs de banques aux environs de leurs cours précédents ; quelques petites offres cependant en Handelsgesellschaft. Valeurs industrielles et de charbonnages généralement bien tenues, surtout la Laura.

**Vienne**, *11 janvier*, 3 h. 10. — Marché ferme, mais plus calme en clôture. Crédit Mobilier et Foncier demandés ; Chemins autrichiens et Lombards en avance ; Laenderbank et Alpines également en plus-value ; Tabacs Ottomans très recherchés et en hausse.

**Bruxelles**, *11 janvier*, 4 h. 15. — Après un bon début, une forte réaction s'est produite en clôture sur des ventes du marché de Paris. Le Rio est en baisse à 1,871 contre 1,883.

**Rome**, *11 janvier*, 4 h. 30. — Quelques rachats ont contribué au maintien des cours.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'EMPRUNT DU CRÉDIT FONCIER. — L'émission des obligations du Crédit foncier de France a été couverte plus de quatorze fois. Il a été demandé plus de 20 millions d'obligations au lieu des 1,400,000 mises en souscription, et le nombre des souscripteurs atteint presque celui des titres offerts.

L'avis de répartition sera publié ultérieurement ; mais le Crédit foncier rembourse, à partir d'aujourd'hui, aux gros souscripteurs, 95 0/0 de leurs versements.

FINANCES HONGROISES. — D'après le projet de budget déposé à la Chambre hongroise, les dépenses ordinaires, pour l'exercice 1909, sont évaluées à 1,343,609,342 couronnes, les extraordinaires à 49,057,011 couronnes et les charges de la Dette à 163,063,554 couronnes. On estime les recettes ordinaires probables à 1,393,785,695 couronnes et les extraordinaires à 161,992,281 couronnes. Ainsi, les recettes totales sont évaluées à 1,555,777,976 couronnes et les dépenses totales à 1,555,729,907 couronnes, ce qui laisse un excédent probable de 48,069 couronnes.

Les comptes définitifs de l'année 1907, qui viennent d'être publiés, sont accompagnés d'un bilan de la richesse de l'Etat hongrois. Il résulte de ce document que l'actif total atteignait, à la fin de 1907, 7,711,272,790 couronnes, le passif étant de 5,647,786,667 couronnes, soit un excédent de l'actif de 2,063,486,128 couronnes. Pendant l'année écoulée, l'actif a augmenté de 220,779,318 couronnes, le passif de 94 millions 919,085 couronnes et l'excédent de l'actif de 126,318,479 couronnes.

Les propriétés immobilières de l'Etat figurent au bilan pour 4,309,842,804 couronnes (dont 2,458 millions représentées par les voies ferrées) à l'actif. Au passif est inscrite en premier la Dette publique, qui atteignait, le 31 décembre, 4,752,674,562 couronnes, en diminution de 458,246 couronnes par rapport à l'année précédente.

**FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS**

| Dern. reven | DÉSIGNATION DES VALEURS | Cours de clôture d'hier | d'auj. | Différ. constat. |
|---|---|---|---|---|
| 3fr. » | 3 0/0 Perpétuel.....C | 96 65 | 96 70 | +.. 05 |
| — | — T | 96 80 | 96 77 | —.. 03 |
| 3 » | 3 0/0 Amortissable C | 97 75 | 97 60 | —.. 15 |
| 3 » | — T | 97 67 | .. .. | .. .. |
| 15 » | Obligation Tunis 3%..C | 461 75 | 462 .. | +.. 25 |
| 2 50 | Annam-Tonkin 2½%...» | 79 95 | 80 50 | +.. 55 |
| 2 50 | Madagascar 2½% 1897..» | 81 .. | 81 .. | .. .. |
| 3 » | — 3% 1903-05..» | 92 .. | 91 75 | —.. 25 |
| 15 » | Afriq. Occident. 3% 1903..» | 454 75 | 456 .. | +.1 25 |
| 15 » | Algérie 3% 1902..» | 450 .. | 449 50 | —.. 50 |
| 17 50 | Indo-Chine 3½% 1899..» | 462 .. | 462 .. | .. .. |
| 15 » | — 3% 1902.....» | 410 .. | 410 .. | .. .. |
| 20 » | Ville de Paris 1865 4%..» | 546 .. | 545 50 | —.. 50 |
| 12 » | — 1869 3%..» | 500 25 | .. .. | .. .. |
| 12 » | — 1871 3%..» | 404 .. | 405 25 | +.1 25 |
| 20 » | — 1875 4%..» | 548 .. | 545 .. | +.3 .. |
| 20 » | — 1876 4%..» | 543 50 | 544 75 | +.1 25 |
| 10 » | — 1892 2½%..» | 366 .. | 367 .. | +.1 .. |
| 10 » | — 1894-96 2½ | 364 .. | 365 50 | +.1 50 |
| 10 » | — 1898 2%..» | 419 50 | 418 .. | —.1 50 |
| 10 » | — 1899 Métr..» | 403 50 | 403 75 | +.. 25 |
| 12 50 | — 1904 2½%» | 439 .. | 440 .. | +.1 .. |
| 11 » | — 1905 2¾%» | 392 .. | 392 .. | .. .. |
| 12 » | Ville de Marseille 1877..» | 410 50 | 411 25 | +.. 75 |
| 3 » | — de Lyon 1880 3%..» | 107 .. | 106 25 | —.. 75 |

**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT ET OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER**

| Dern. reven | DÉSIGNATION DES VALEURS | d'hier | d'auj. | Différ. |
|---|---|---|---|---|
| 166 66 | Banque de France.....C | 4280 .. | 4280 .. | .. .. |
| 52 12 | — d'Algérie.......» | 1405 .. | 1403 .. | —.2 .. |
| 47 50 | — de l'Indo-Chine» | 1370 .. | 1360 .. | —10 .. |
| 8 10 | — d'Athènes.....T | 111 .. | 110 .. | —.1 .. |
| 51 13 | — Nle du Mexique» | 980 .. | 982 .. | +.2 .. |
| 28 31 | — Centrle Mexicc.» | 382 .. | 382 .. | .. .. |
| 22 50 | — Ottomane.......» | 704 .. | 711 .. | +.7 .. |
| 15 p. | — Esple de Crédit C | 264 .. | .. .. | .. .. |
| 18 p. | — Hyp d'Espagne» | 698 .. | .. .. | .. .. |
| 60 » | — Paris-Pay-BasT | 1537 .. | 1540 .. | +.3 .. |
| 40 » | — Union Parise..C | 718 .. | 717 .. | —.1 .. |
| 12 50 | — FrançCom.IndT | 240 .. | 240 .. | .. .. |
| 16 73 | — des Pays autr.» | 463 .. | 467 .. | +.4 .. |
| 11 30 | Land Bank of Egypt...» | 186 .. | 186 .. | .. .. |
| 42 50 | Compie Algérienne....C | 932 .. | 935 .. | +.3 .. |
| » » | — FrancMin.d'OrT | 79 .. | 80 .. | +.1 .. |
| 30 » | Comptr natl d'Escompte» | 711 .. | .. .. | .. .. |
| 55 » | Crédit Lyonnais.......» | 1209 .. | 1211 .. | +.2 .. |
| 14 37 | — Industl & Coml.C | 677 .. | 674 .. | —.3 .. |
| 6 25 | — Mobilier Franç.T | 106 .. | 106 .. | .. .. |
| 24 » | — Foncier Egypt.C | 705 .. | 706 .. | +.1 .. |
| » » | Association minière..T | 239 .. | .. .. | .. .. |
| » » | Central Mining........» | 313 .. | 314 .. | +.1 .. |
| 15 50 | Société générale......» | 667 50 | .. .. | .. .. |
| 30 » | Crédit foncier actions...» | 722 .. | 721 .. | —.1 .. |
| 13 » | Oblig.comles 2.60% 1879.C | 479 50 | 478 .. | —.1 50 |
| 15 » | — 3% 1880..» | 504 50 | 506 .. | +.1 50 |
| 12 » | — 3% 1891..» | 399 50 | 398 50 | —.1 .. |
| 13 » | — 2.60% 1892..» | 446 75 | 446 .. | —.. 75 |
| 13 » | — 2.60% 1899..» | 455 .. | 457 .. | +.2 .. |
| 15 » | Oblig.foncres 3% 1879..» | 502 .. | 503 .. | +.1 .. |
| 15 » | — 3% 1883..» | 428 .. | 428 .. | .. .. |
| 13 » | — 2.60% 1885..» | 456 .. | 456 50 | +.. 50 |
| 14 » | — 2.80% 1895..» | 465 .. | 464 .. | —.1 .. |
| 15 » | — 3% 1903..» | 502 .. | 503 .. | +.1 .. |
| » » | Bons à lots 100 fr. 1887..» | 66 50 | 66 50 | .. .. |
| 15 » | Obl.B.hypothre 1.000 fr» | 560 .. | 561 75 | +.1 75 |
| 15 » | — — 3%......» | 430 .. | 433 .. | +.3 .. |

**ACTIONS CHEMINS DE FER**

| Dern. reven | DÉSIGNATION DES VALEURS | d'hier | d'auj. | Différ. |
|---|---|---|---|---|
| 30 » | Bône à Guelma........C | 678 .. | 679 .. | +.1 .. |
| 22 50 | Départementaux 3%...» | 679 .. | .. .. | .. .. |
| 35 50 | Est...................» | 930 .. | 930 .. | .. .. |
| 15 50 | — Action de jouissance...» | 415 .. | 413 .. | —.2 .. |
| 30 » | Est-Algérien..........» | 690 .. | 690 .. | .. .. |
| 19 » | Métropolitain de Paris» | 500 .. | .. .. | .. .. |
| 3% | — Nord-Sud» | 273 .. | 268 .. | —.5 .. |
| 50 » | Midi..................» | 1147 .. | 1147 .. | .. .. |
| 25 » | — Action de jouissance...» | 577 .. | 580 .. | +.3 .. |
| 72 » | Nord..................T | 1768 .. | 1765 .. | —.3 .. |
| 56 » | — Action de jouissance...C | 1344 .. | .. .. | .. .. |
| 59 » | Orléans...............» | 1413 .. | 1414 .. | +.1 .. |
| 44 » | — Action de jouissance...» | 975 .. | 975 .. | .. .. |
| 38 50 | Ouest.................» | 939 .. | 939 50 | +.. 50 |
| 21 » | — Action de jouissance...» | 485 .. | 486 .. | +.1 .. |
| 28 75 | Ouest-Algérien (r. à 600 f)» | 662 .. | 661 50 | —.. 50 |
| 57 » | Paris-Lyon-Méditerr. T | 1373 .. | 1370 .. | —.3 .. |
| 1 35 | Andalous..............» | 216 .. | 216 .. | .. .. |
| 33 » | Autrichiens-Hongrois C | 715 .. | 718 .. | +.3 .. |
| 10 » | Congo supr aux gs lacs.» | 302 .. | 303 .. | +.1 .. |
| » » | Sud-Autrichn Lombarde.» | 105 .. | .. .. | .. .. |
| 30 lir. | Méridionaux d'Italie..» | 653 .. | .. .. | .. .. |
| 10 p. | Nord de l'Espagne.....T | 335 .. | 336 .. | +.1 .. |
| » » | Portugais..............C | 310 .. | 308 .. | —.2 .. |
| 16 p. | Saragosse..............T | 416 .. | 416 .. | .. .. |

**OBLIGATIONS CHEMINS DE FER**

| Dern. reven | DÉSIGNATION DES VALEURS | d'hier | d'auj. | Différ. |
|---|---|---|---|---|
| 15 » | Bône à Guelma........C | 437 50 | 435 50 | +.2 .. |
| 15 » | Départementaux 3%...» | 427 50 | .. .. | .. .. |
| 25 » | Est 52-54-56,5% (r. 650 f.)..» | 654 75 | 655 .. | +.. 25 |
| 15 » | — 3%...............» | 438 50 | 439 .. | +.. 50 |
| 15 » | — 3% nouvelles........» | 440 25 | 441 .. | +.. 75 |
| 12 50 | — 2½%...............» | 394 75 | 395 .. | +.. 25 |
| 15 » | Est-Algérien 3%.......» | 436 75 | 435 .. | —.1 75 |
| 15 » | Midi 3%..............» | 435 .. | 434 50 | —.. 50 |
| 15 » | — 3% nouvelles........» | 437 75 | 437 50 | —.. 25 |
| 15 » | Nord 3%..............» | 444 .. | 444 .. | .. .. |
| 15 » | — 3% nouvelles........» | 446 .. | 446 .. | .. .. |
| 12 50 | — 2½% (r. à 500 fr.)..» | 408 .. | 404 .. | —.4 .. |
| 15 » | Orléans 3%...........» | 438 25 | 438 25 | .. .. |
| 15 » | — 3% nouvelles.....» | 440 .. | 440 .. | .. .. |
| 12 50 | — 2½% (rem. à 500 f.)» | 395 .. | 396 75 | +.1 75 |
| 15 » | Ouest 3%.............» | 432 .. | 432 50 | +.. 50 |
| 15 » | — 3% nouvelles.......» | 437 50 | 437 50 | .. .. |
| 12 50 | — 2½%...............» | 396 .. | 395 .. | —.1 .. |
| 15 » | Ouest-Algérien 3%.....» | 430 .. | 434 .. | +.4 .. |
| 15 » | Dauphiné 3%..........» | 436 .. | 435 .. | —.1 .. |
| 15 » | P.-L.-M. Fus. anc. 3%..» | 439 .. | 438 25 | —.. 75 |
| 15 » | — Fus. nouv. 3%» | 441 50 | 441 .. | —.. 50 |
| 25 » | Méditer. 5% (r. à 625 f.)» | 650 .. | 654 .. | +.4 .. |
| 15 » | — 3%...............» | 437 .. | 435 50 | —.1 50 |
| 15 » | Paris-Lyon 3% 1855..» | 439 75 | 441 .. | +.1 75 |
| 12 50 | P.-L.-M. 2½%..........» | 397 .. | 397 .. | .. .. |

**OBLIGATIONS CHEMINS DE FER**

| Dern. reven | DÉSIGNATION DES VALEURS | Cours de clôture d'hier | d'auj. | Différ. constat. |
|---|---|---|---|---|
| 15 » | Sud de la France.......C | 417 .. | 413 25 | —.3 75 |
| 15 » | Andalous 3% 1re Série....» | 330 .. | 330 .. | .. .. |
| 15 » | — 3% 2e —» | 333 .. | 332 .. | —.1 .. |
| 15 » | Asturies 1re hypothèque...» | 373 .. | 371 75 | —.1 25 |
| 15 » | Autr.-Hongr. 3% 1re hyp..» | 421 .. | 423 50 | +.1 50 |
| 14 33 | Damas-Hamah..........» | 280 .. | 280 .. | .. .. |
| 15 » | Goyaz (Brésil).........» | 430 .. | 430 .. | .. .. |
| 15 » | Lomb. 3% (Sud-Autr.) anc...» | 275 .. | 278 .. | +.3 .. |
| 15 » | — — nouv..» | 278 50 | 279 .. | +.. 50 |
| 15 » | Madrid-Sarag. 3% 1re hyp.» | 390 .. | 390 .. | .. .. |
| 15 » | — 3% 2e hyp.» | 387 .. | 387 .. | .. .. |
| 15 » | Saragosse-Cuença 3% h..» | 385 .. | 383 .. | —.2 .. |
| 15 » | Nord-Espag. 3% 1re hyp..» | 384 .. | 383 .. | —.1 .. |
| 15 » | — 3% 2e hyp..» | 373 50 | 374 50 | +.1 .. |
| 15 » | Pampelune Spécial 3%» | 367 75 | 366 .. | —.1 75 |
| 15 » | Portugais 3% priv. 1er rang» | 333 .. | 331 .. | —.2 .. |
| 20 » | Russes 4% 1903........» | 411 .. | 407 50 | —.3 50 |
| 15 » | Saloniq.-Constantinop.» | 332 .. | 332 .. | .. .. |
| 20 » | Smyrne-Cassaba 1894..» | 463 .. | 461 25 | —.1 75 |
| 20 » | — 1895..» | 444 50 | 444 .. | —.. 50 |
| 25 » | Victoria à Minas 5%...» | 443 .. | 440 .. | —.2 .. |

**ACTIONS INDUSTRIELLES & DIVERSES**

| Dern. reven | DÉSIGNATION DES VALEURS | d'hier | d'auj. | Différ. |
|---|---|---|---|---|
| 25 » | Aciéries de France....C | 505 .. | 506 .. | +.1 .. |
| 50 » | — de Longwy...» | 1134 .. | 1132 .. | —.2 .. |
| 50 » | — de Micheville» | 1240 .. | 1230 .. | —10 .. |
| 70 » | At. & Chant. de la Loire» | 1693 .. | 1693 .. | .. .. |
| 45 » | Ch. & Atel. de St-Nazaire» | 914 .. | 902 .. | —12 .. |
| 40 » | Agence Havas..........» | 791 .. | 790 .. | —.1 .. |
| » » | Bateaux Parisiens......» | 231 50 | 239 50 | +.8 .. |
| 2 63 | Briansk................T | 276 .. | 276 .. | .. .. |
| 151 71 | Canal de Suez..........» | 4450 .. | 4460 .. | —10 .. |
| 71 38 | — Part de fondatr C | 1980 .. | 1990 .. | +10 .. |
| 126 71 | — Société civile..» | 3260 .. | .. .. | .. .. |
| 25 34 | — 5mes..........» | 652 .. | .. .. | .. .. |
| 126 71 | — Actions jouiss.» | 3666 .. | 3675 .. | +.9 .. |
| 35 » | Compe Franç. d. Métaux» | 704 .. | 708 .. | —.4 .. |
| 55 » | Société de Penarroya.» | 1135 .. | 1135 .. | .. .. |
| 86 » | Compe Génle des Eaux» | 1875 .. | 1895 .. | +20 .. |
| 12 » | — Génle Transatl.» | 197 .. | 194 .. | —.3 .. |
| 20 » | — Havraise.......» | 387 50 | 380 .. | —.7 50 |
| » » | — Chargrs réunis..» | 398 50 | 399 .. | +.1 .. |
| 17 » | — Wag.-Lits ord...T | 350 .. | .. .. | .. .. |
| 17 » | — — priv...» | 363 .. | .. .. | .. .. |
| 100 » | — Contin'e Edison C | 1362 .. | 1370 .. | +.8 .. |
| 16 50 | — Inlle Téléphones» | 320 .. | 317 .. | —.3 .. |
| 20 » | Docks de Marseille.....» | 390 .. | 394 .. | +.4 .. |
| 80 » | Eaux thermles de Vichy» | 2157 .. | 2160 .. | +.3 .. |
| 40 » | Etablissemts Cusenier..» | 570 .. | 570 .. | .. .. |
| » » | — Decauville» | 49 25 | 49 25 | .. .. |
| 80 » | — Duval.........» | 1275 .. | 1300 .. | +25 .. |
| 25 » | Figaro ex-c-13, 15f. Je avr.08» | 490 .. | 494 .. | +.4 .. |
| 25 » | Fives-Lille............» | 526 50 | 527 .. | +.. 50 |
| 55 » | Forg. & Ac. de la Marine» | 1373 .. | 1385 .. | +12 .. |
| 85 » | — du N. & de l'Est» | 1840 .. | .. .. | .. .. |
| 55 » | Fes & Chs de la Méditerr.» | 1220 .. | 1225 .. | +.5 .. |
| 18 » | Grand-Hôtel...........» | 275 .. | 275 .. | .. .. |
| 7 50 | Gds Moulins de Corbeil» | 140 .. | 140 .. | .. .. |
| 80 » | Schneider & Cie Creusot» | 1900 .. | 1899 .. | —.1 .. |
| 15 » | Soc. mét. de Montbard.» | 246 .. | 246 .. | .. .. |
| 60 » | Gaz Central...........» | 1497 .. | 1497 .. | .. .. |
| 30 » | Magasins Gén. de Paris» | 616 .. | 621 .. | +.5 .. |
| 200 » | Boléo.................» | 4135 .. | 4135 .. | .. .. |
| 50 » | Mokta-el-Hadid 500 p..» | 1625 .. | 1615 .. | —10 .. |
| » » | Messageries Maritim.» | 150 .. | 150 .. | .. .. |
| 12 50 | Malfidano.............» | 618 .. | 615 .. | —.3 .. |
| » » | Omnibus de Paris......T | 1000 .. | .. .. | .. .. |
| 14 » | Orosdi-Back...........» | 215 .. | 215 .. | .. .. |
| 7 50 | Tramways-Sud..........» | 174 .. | 176 .. | +.2 .. |
| 20 » | Petit Journal..........C | 324 .. | 318 .. | —.6 .. |
| 58 » | Petit Parisien part bén..» | 775 .. | 771 .. | —.4 .. |
| 19 20 | Printemps.............» | 471 .. | 470 .. | —.1 .. |
| 15 » | Rente Foncière........» | 446 .. | .. .. | .. .. |
| 109 65 | Rio-Tinto.............T | 1881 .. | 1863 .. | —18 .. |
| 32 » | Société Cie de Dynamite» | 615 .. | .. .. | .. .. |
| 15 » | St Parisn d'Indtrie électr.» | 242 .. | 244 .. | +.2 .. |
| 20 » | Sels gemm. Rus. mérid.» | 392 .. | 391 .. | —.1 .. |
| » » | Société du Gaz de Paris C | 278 .. | 278 .. | .. .. |
| 65 » | Charb. de Sosnowice..T | 1512 .. | 1504 .. | —.8 .. |
| 27 50 | Thomson-Houston......» | 735 .. | 736 .. | +.1 .. |
| 30 » | Tramways Français..C | 578 .. | 579 .. | +.1 .. |
| 50 » | Télégraphes du Nord..» | 812 .. | .. .. | .. .. |
| 45 » | Union des Gaz 1re série..» | 849 .. | 840 .. | —.9 .. |
| 10 » | Voitures de Paris.......» | 187 50 | 187 .. | —.. 50 |

**FONDS D'ÉTAT ÉTRANGERS**

| Dern. reven | DÉSIGNATION DES VALEURS | d'hier | d'auj. | Différ. |
|---|---|---|---|---|
| 2 50 | Anglais 2½%............T | 84 .. | .. .. | .. .. |
| 4 » | Autrichiens 4% or.....C | 97 10 | 97 90 | +.. 80 |
| 4 » | Argentin 4% 1896 (Resci).T | 93 35 | .. .. | .. .. |
| » » | — 4% 1900..........» | 95 60 | .. .. | .. .. |
| 4 » | Brésil 4% 1889.........» | 81 50 | 81 60 | +.. 10 |
| 5 » | — 5% 1898 (Funding)..C | 103 55 | 102 95 | —.. 60 |
| 25 » | Bulgarie (Princ. de) 5% 1896» | 495 .. | .. .. | .. .. |
| 25 » | — 5% 1902T | 502 .. | .. .. | .. .. |
| » » | Congo (Bons à lots).......C | 84 .. | 83 75 | —.. 25 |
| 15 » | Domanles Autriche 1886..» | 306 75 | 308 50 | +.1 75 |
| 4 » | Emp. Chinois 4% lib.....» | 98 55 | 98 85 | +.. 30 |
| 4 » | Egypte Unifiée..........» | 104 25 | 104 10 | —.. 15 |
| 3 50 | — Privilégiée.......» | 101 20 | 101 .. | —.. 20 |
| 4 » | Espagne Extérieure 4% T | 96 12 | 96 12 | .. .. |
| 25 » | Espirito-Santo.........C | 491 .. | 491 .. | .. .. |
| 30 » | Haïti 6% 1896...........» | 480 .. | 479 .. | —.1 .. |
| » » | Hellénique 1881.........» | 260 .. | .. .. | .. .. |
| 4 » | Italien 3¾%.............T | 102 57 | 103 20 | +.. 62 |
| 4 » | Japonais 4% 1905........» | 91 35 | .. .. | .. .. |
| 25 » | Maroc 5% 1904...........» | 512 50 | .. .. | .. .. |
| 4 » | Mexicain 4% 1904.........» | 96 10 | 95 40 | —.. 70 |
| 5 » | Minas Geraes 5% 1897..C | 507 75 | 507 75 | .. .. |
| 3 50 | Norvégien 3½% 1904-05..» | 94 70 | 94 70 | .. .. |
| 3 » | Portugais 3%............» | 58 52 | 58 50 | —.. 02 |
| 2 50 | Obl. Tabac Portug. 4½%..C | 499 .. | 499 .. | .. .. |
| 4 » | Hongrois 4% or.........» | 93 .. | 93 10 | +.. 10 |
| 4 » | Roumain 4% 1898........» | 89 25 | 89 75 | +.. 50 |
| 5 » | Russe 5% 1822..........» | 105 50 | 105 65 | +.. 15 |
| 4 » | — 4% 1880..........» | 84 75 | 84 40 | —.. 35 |
| 4 » | — 4% 1889..........» | 83 35 | 82 50 | —.. 85 |
| 4 » | — Consol. 4% 1re & 2e Ses.T | 84 55 | 84 40 | —.. 15 |
| 4 » | — 4% 1901........» | 82 60 | 82 85 | +.. 25 |
| 3 » | — 3% 1891-1894 or....» | 70 60 | 71 .. | +.. 40 |
| 3 » | — 3% 1896 or..........» | 69 40 | 69 75 | +.. 35 |

**FONDS D'ÉTAT ÉTRANGERS**

| Dern. reven | DÉSIGNATION DES VALEURS | Cours de clôture d'hier | d'auj. | Différ. constat. |
|---|---|---|---|---|
| 3 50 | Russe 3½% 1894.........T | 75 05 | .. .. | .. .. |
| 5 » | — 4% Intér 2 f. 6667..C | 77 .. | .. .. | .. .. |
| 24 » | — Bons du Trésr 5% 1904 T | 517 .. | 518 .. | +.1 .. |
| 5 » | — 5% 1906..........» | 99 52 | 99 57 | +.. 05 |
| 4 » | Serbie 4% 1895........» | 77 50 | 77 62 | +.. 13 |
| 25 » | — 5% 1902 Monopol...» | 485 .. | .. .. | .. .. |
| 3 50 | Suisse 3½% ch.f. 1899-1902 C | 97 75 | 98 25 | +.. 50 |
| 4 » | Dette Turque Conv. Unif..T | 93 20 | 93 57 | +.. 37 |
| 20 » | — Ottom. Consol. 4%....» | 470 .. | .. .. | .. .. |
| 20 » | Ottom. priorité 4%......» | 440 .. | .. .. | .. .. |
| 20 » | Oblig. Douanes 4%.......» | 498 .. | .. .. | .. .. |
| 3 50 | Uruguay 3½% 1891.......C | 70 10 | 70 60 | +.. 50 |

**OBLIGATIONS DIVERSES**

| Dern. reven | DÉSIGNATION DES VALEURS | d'hier | d'auj. | Différ. |
|---|---|---|---|---|
| » » | Banama Bons à lots......C | 107 .. | 107 .. | .. .. |
| 25 » | Suez 5%................» | 602 .. | 597 50 | —.4 50 |
| 15 » | — 3%................» | 482 50 | 482 50 | .. .. |
| 25 » | Port du Rosario..........» | 503 .. | 503 .. | .. .. |
| 20 » | Cie des Métaux..........» | 497 .. | 500 .. | +.3 .. |
| 15 » | - Transatlantique.......» | 368 .. | 368 .. | .. .. |
| 10 » | - Génélle des Eaux 3%» | 435 .. | .. .. | .. .. |
| 25 » | — — 4%» | 507 .. | 508 50 | +.1 50 |
| 27 » | Fives-Lille 4%..........» | 496 .. | 491 .. | —.5 .. |
| 20 » | Gaz et Eaux.............» | 496 50 | 496 .. | —.. 50 |
| 20 » | — Français & Etrang.» | 501 50 | 502 .. | —.. 50 |
| 25 » | — Central 4%.........» | 504 .. | 504 25 | +.. 25 |
| 24 » | Lits militaires...........» | 605 .. | .. .. | .. .. |
| 17 50 | Messageries Maritim.» | 405 .. | 405 .. | .. .. |
| 20 » | Omnibus 4%.............» | 497 .. | 500 .. | +.3 .. |
| 17 50 | Voitures 3½%............» | 373 .. | 373 .. | .. .. |
| 20 » | Ld Bank of Egypt 3½%..» | 397 .. | 395 .. | —.2 .. |
| » » | Wagons-Lits 4%..........» | 508 .. | 508 .. | .. .. |

**MARCHÉ EN BANQUE** 11 janvier

| | Hier | Aujourd. | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|---|---|
| Argentin 4% T | 87 45 | 87 75 | Cape Copper. T | 194 50 | 192 50 |
| Brésil 5% 1895 | 94 70 | 94 60 | Tharsis nouv» | 149 .. | 147 .. |
| — 5% 1903 | 95 10 | .. .. | Platine......C | 473 .. | 472 .. |
| — 4% Resci | 80 50 | 80 20 | Electr. Lille.» | 231 .. | .. .. |
| Intér. Espagn. | 75 65 | 75 55 | Union Tramw» | 27 .. | 28 50 |
| Mexicain 5%. | 51 10 | 51 15 | Cercle Vichy.» | 110 .. | .. .. |
| — 3%. | 33 10 | 33 10 | Chal. Nécess.» | 1139 .. | 1130 .. |
| Roum. 5% 03 C | 100 55 | 100 95 | Cercl. Monaco» | 5160 .. | 5169 .. |
| Lots Turcs..T | 173 .. | 174 50 | — Cinq...» | 1042 .. | 1039 .. |
| De Beers ord» | 291 .. | 284 50 | — Obl 4%» | 305 50 | 304 50 |
| Harpener...» | 1464 .. | 1464 .. | Plaq. Lumière» | 425 .. | 428 .. |
| Hartmann...» | 503 .. | 496 .. | Tav. Pousset.» | 108 .. | 107 .. |
| Huanchaca..» | 86 50 | 85 75 | — Zimmer.» | 90 .. | .. .. |
| Laurium grec» | 56 25 | 56 .. | Soie artif. act» | 289 .. | 290 .. |
| Ste Lor Dietrich | 435 .. | 437 .. | — parts» | 62 75 | 61 .. |

Marché sans entrain. Les fonds d'Etat ont été peu traités, et ils sont mous, sauf l'*Argentin 4 0/0 or 1897-1900*, qui est ferme.

La *De Beers ordinaire* perd 6 fr. 50, comme la *préférence* ; *Jagersfontein ordinaire*, en moins-value de 2 francs. Les importations de pierres précieuses aux Etats-Unis, consistant surtout en diamants, se sont élevées la semaine dernière à 583,000 dollars, contre 417,000 dollars la semaine précédente, et 77,000 dollars pendant la semaine correspondante de 1908.

Dans le compartiment industriel russe, la *Hartmann* recule de 7 francs ; la *Toula* de 5 francs ; la *Maltsof* de 1 franc ; *Platine*, 6 francs moins bien.

La *Tharsis* fléchit de 2 francs ; même recul sur le *Cape Copper* dont le rendement, pour décembre, a été de 409 tonnes de cuivre fin contre 375 en novembre.

**MINES D'OR A PARIS** 11 janvier

| | Hier | Aujourd. | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|---|---|
| Cassinga | 5 .. | .. .. | Langlaagte Est | 71 50 | 71 50 |
| Chartered | 21 50 | 21 50 | May Consol. | 41 50 | 40 50 |
| Consol. Goldfi. | 118 .. | 117 50 | New Goch | 40 75 | 40 .. |
| Crown Deep | 378 .. | 379 .. | New Stein Est. | 40 75 | 40 25 |
| East Rand | 111 50 | 111 50 | Randfo. Est. G. | 45 .. | 44 50 |
| Ferreira Gold. | 419 .. | 420 .. | Rand Mines | 196 50 | 197 .. |
| Geduld Prop. | 68 75 | 69 50 | Robinson Gold | 265 .. | 265 50 |
| Geldenh. Deep. | 121 .. | .. .. | Roodeport C.D. | 18 .. | 17 50 |
| — Estate | 40 .. | 39 .. | Rose Deep | 110 50 | 111 50 |
| Gen. Min. Fin. | 37 75 | 37 50 | Simmer and J. | 53 50 | 53 .. |
| Goerz A. | 36 .. | 37 25 | S. Afr. Gold Tr. | 81 25 | 82 50 |
| Golden Horse S | 155 .. | 153 50 | Transv. Land. | 62 .. | 63 .. |
| Johannesb. Inv | 31 .. | .. .. | Van Dyk Pr. | 31 50 | 31 50 |
| Lancaster | 8 50 | 9 25 | Village M.R. | 101 50 | 102 .. |

Les Mines d'or sud-africaines demeurent fermes, quoique ne clôturant pas tout à fait à leurs plus hauts cours du jour.

La Compagnie française des Mines d'or et de l'Afrique du Sud a reçu avis de la Chambre des mines de Johannesburg que la production totale de décembre a été la suivante : 637,853 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, et 22,790 onces pour les mines des autres districts, au total, 660,643 onces d'or fin (20,547 kil. 979 gr.), d'une valeur de 2,806,235 liv. st. (70,155,875 fr.) Ce rendement comprend 35.696 onces prises sur les réserves.

Pour novembre, le rendement total avait été de 614,371 onces d'or fin (19,108 kil. 781 gr.) d'une valeur de 2,609,685 liv. st. (65,242,125 fr.). Il se décomposait ainsi : 591,204 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, et 23,167 onces pour les mines des autres districts.

La situation de la main-d'œuvre noire au Transvaal s'établit ainsi pour décembre : indigènes répartis pendant le mois, 17,404 ; libérés, 10,008 ; indigènes employés au 31 décembre, 148,722, en augmentation de 7,396 sur novembre. On comptait, en outre, 2,331 indigènes arrivés mais non encore répartis dans les mines.

## Bourses étrangères

**LONDRES, 11 janvier**

| | Hier | Aujourd. | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|---|---|
| Consolidés | 83 1/2 | 83 1/2 | Turc Unifié | 92 1/2 | 92 3/4 |
| Franç. 3% | 95 ./. | 96 ./. | Japon 5% 02 | 101 3/8 | 101 1/4 |
| Argen. 1886 | 103 ./. | 103 ./. | Banq. Ottom | 18 1/8 | 18 1/4 |
| Brésil 4% | 80 1/4 | 80 1/4 | Anaconda | 10 1/16 | 9 15/16 |
| Egypt 3½% | 98 ./. | 98 1/4 | Rio | 74 3/4 | 74 1/4 |
| Extér. Esp. | 95 1/8 | 95 1/4 | Tharsis | 5 7/8 | 5 7/8 |
| Italien 3¾% | 101 1/2 | 101 1/2 | Chang. s Pris | 25 27 1 2 | 25 27 1/2 |
| Portugais | 59 1/8 | 59 ./. | Esc. h. Banq. | 2 7/16 | 2 1/2 |
| Russe 4% | 83 ./. | 83 ./. | Argent mét. | 23 3/4 | 24 5/16 |

**BERLIN, 11 janvier**

| | Hier | Aujourd. | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|---|---|
| Allemand 3% | 85 50 | 85 60 | Dresdner Bank | 147 75 | 148 20 |
| Prussien 3% | 85 60 | 85 60 | Disconto Com. | 180 40 | 180 70 |
| Extérieure | .. .. | .. .. | Deutsche Bank | 241 90 | 242 .. |
| Russe Cons 4% | 83 10 | 83 .. | Berlin Hand. | 168 70 | 168 70 |
| Hongrois | 92 60 | 92 70 | Bochumer | 222 90 | 223 50 |
| Italien 3¾ | 103 .. | 103 .. | Laura | 198 .. | 198 80 |
| Turc Unifié | 92 70 | 93 .. | Gelsenkirchen | 189 70 | 190 .. |
| Ch. Autrichien | 144 40 | 144 50 | Harpener | 194 50 | 194 20 |
| Ch. Lombards | 17 70 | 18 10 | Change sr Paris | 81 50 | 81 50 |

**BRUXELLES, 11 janvier**

| | Hier | Aujourd. | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|---|---|
| Brésil 4% | 80 .. | 80 .. | Rio Tinto | 1883 .. | 1871 .. |
| Extérieure 4% | 95 .. | 95 12 | Saragosse act. | 417 .. | 417 75 |
| Turc Unifié | 93 12 | 93 62 | Nord Esp. act. | 336 50 | 337 .. |
| Banque Ottom. | 710 .. | .. .. | Métrop. Paris. | 503 75 | 503 .. |
| Lots Turcs | 173 .. | 175 .. | Railways élec. | 140 75 | 141 75 |
| Lots Congo | 82 25 | 82 50 | Parisien électr | 243 75 | 244 50 |

**VIENNE, 11 janvier**

| | Hier | Aujourd. | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|---|---|
| Autrichien Or. | 114 60 | 114 65 | Lænderbank | 420 10 | 422 50 |
| — Couron | 94 20 | 94 25 | Alpines | 629 50 | 623 50 |
| Hongrois Or. | 109 30 | 109 35 | Tabacs Ottom. | 314 .. | 312 50 |
| — Couron | 90 90 | 91 10 | Chem. Autrich. | 667 20 | 678 20 |
| Br Autr.-Hong. | 1732 .. | 1733 .. | Lombards | 101 50 | 102 20 |
| Crédit Autrich | 618 20 | 621 70 | Lots Turcs | 175 .. | 177 50 |
| Créd. Fonc. Aut | 1028 .. | 1037 .. | Change sr Paris | 95 52 | 95 50 |

**ROME, 11 janvier — MADRID, 11 janvier**

| | Hier | Aujourd. | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|---|---|
| Rente Ital. 5% | 102 65 | 102 97 | Intérieure 4% | 84 .. | 84 10 |
| — — 3% | 71 .. | 71 .. | Amortiss. 4% | 90 15 | 90 20 |
| Banq Nationale | 1230 .. | 1243 .. | Amortiss. 5% | 101 90 | 101 90 |
| Ch. Méridion. | 654 .. | 656 50 | Banq. d'Espagn | 438 .. | .. .. |
| Ch. Méditerran | 386 50 | 392 .. | Céd hypoth 4% | .. .. | .. .. |
| Change sr Paris | 100 18 | 100 18 | Change sr Paris | 11 25 | 11 30 |

**NEW-YORK, 11 janvier**

| | Hier | Aujourd. | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|---|---|
| Atchison Top. | 99 7/8 | 99 3/8 | New-Y-Ontar. | 46 3/8 | 48 1/2 |
| Baltim. & Ohio | 110 ./. | 109 7/8 | Pensylvanie | 132 5/8 | 132 1/4 |
| Canada Pacific | 176 1/8 | 176 3/8 | Union Pacific. | 178 3/8 | 178 ./. |
| Chicago St Paul | 148 1/2 | 147 7/8 | West. Un. Tél. | 67 1/2 | 67 1/4 |
| Denv.-Rio-Gr. | 38 1/4 | 38 3/4 | Argent-Métall. | 51 1/2 | 52 5/8 |
| Erié Railr. act | 31 7/8 | 30 1/2 | Amalgam. Cop. | 81 3/4 | 81 5/8 |
| Erié gén. obl. | 73 ./. | 72 ./. | Anaconda | 48 ./. | 48 ./. |
| Illinois cent. | 144 1/2 | 143 7/8 | Calumet Héc. | 665 ./. | 660 ./. |
| Louisv. Nasv. | 123 ./. | 122 3/4 | Cuivre | 14 56 | 14 56 |
| New-Y.-Huds. | 126 5/8 | 125 ./. | | | |

**MINES D'OR A LONDRES 11 janvier**

| | Hier | Aujourd. | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|---|---|
| Apex | 3 9/16 | 3 9/16 | Jump. Deep. | 1 3/16 | 1 3/16 |
| Angl. French | 1 19/32 | 1 11/16 | Kleinfontein | 2 7/16 | 2 7/16 |
| Aurora W. | 3/8 | 3/8 | Langl. Est | 2 3/4 | 2 3/4 |
| Chartered | 16/6 | 16/7 1/2 | Mey. & Charl | 2 15/16 | 3 ./. |
| Cinderel D. | 2 3/8 | 2 3/8 | Modderfont. | 11 ./. | 11 3/16 |
| City and Sub | 1 7/8 | 1 7/8 | New Goch. | 1 19/32 | 1 9/16 |
| Crown Deep | 15 ./. | 15 1/4 | New Steyn. | 1 19/32 | 1 9/16 |
| Crown Reef | 10 3/8 | 10 3/8 | Nourse D. | 3 ./. | 3 ./. |
| De Beers D. | 11 1/2 | 11 1/4 | Rand Collier | 1 29/32 | 1 29/32 |
| Durban Deep | 2 1/4 | 2 1/4 | Rand Mines. | 7 13/16 | 7 3/8 |
| Durban Rood | 2 1/8 | 2 1/8 | Robinson D. | 4 11/16 | 4 3/4 |
| East Rand | 4 13/32 | 4 7/16 | Rood. U M R | 2 3/8 | 2 13/32 |
| Ferreira | 16 1/2 | 16 3/4 | Rose Deep. | 4 3/8 | 4 3/8 |
| Geduld | 2 3/8 | 2 3/4 | Trans. C. Ld | 2 11/16 | 2 11/16 |
| Geldenh. Dp. | 4 7/8 | 4 7/8 | Tr. Delagoa. | 1 3/8 | 1 3/8 |
| Geldenh. Est | 1 9/16 | 1 5/8 | Transv. G. M | 2 5/8 | 2 5/8 |
| Gen. Min. F. | 1 13/32 | 1 15/32 | Treasury | 8/9 | 8/9 |
| Goerz | 1 7/16 | 1 7/16 | Van Dyk | 1 1/4 | 1 1/4 |
| Gold. Hors-S. | 6 1/8 | 6 1/8 | Van Ryn | 4 3/8 | 4 3/8 |
| Goldfields | 4 11/16 | 4 23/32 | Village M.-R. | 4 1/8 | 4 1/16 |
| Jagersfont. | 4 ./. | 4 1/16 | Westn. Cons | 7/8 | 7/8 |
| Jubilee | 1 5/8 | 1 5/8 | Witwat Deep | 4 9/16 | 4 9/16 |
| Jumpers | 17/6 | 17/6 | Woluter. | 4 1/8 | 4 1/8 |

Prochaine réponse des primes : 23 janv. — Reports : 25 janv.

*Londres, 11 janvier, 5 h. 20 soir.*

La liquidation a été aisée. [illegible] a fait, comme reports, 5 0/0 sur l'East Rand [illegible] Consolidated Goldfields, 5 1/2 0/0 sur la Mod[illegible]ontein, 6 0/0 environ sur les autres. Echanges [illegible].

La Premier Diamond est à 8 1/8 [illegible] contre 8 1/4.

**DERNIERS COURS ÉTRANGERS**

| | | Hier | Aujourd. |
|---|---|---|---|
| Barcelone | Change sur Paris | 11 45 | 11 .. |
| Gênes | — | 100 21 | 100 .. |
| Valparaiso | — sur Londres. | 13 3/8 | 13 1/4 |
| Rio-de-Janeiro | — | 15 7/32 | .. ./. |

Métaux sur Londres

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Cuivre. comptant | 62 12/6 | contre | 62 8/9 |
| — à trois mois | 63 7/6 | — | 63 13/9 |
| Plomb anglais | 13 10/ | espagnol | 13 6/3 |

Ayuntamiento de Madrid